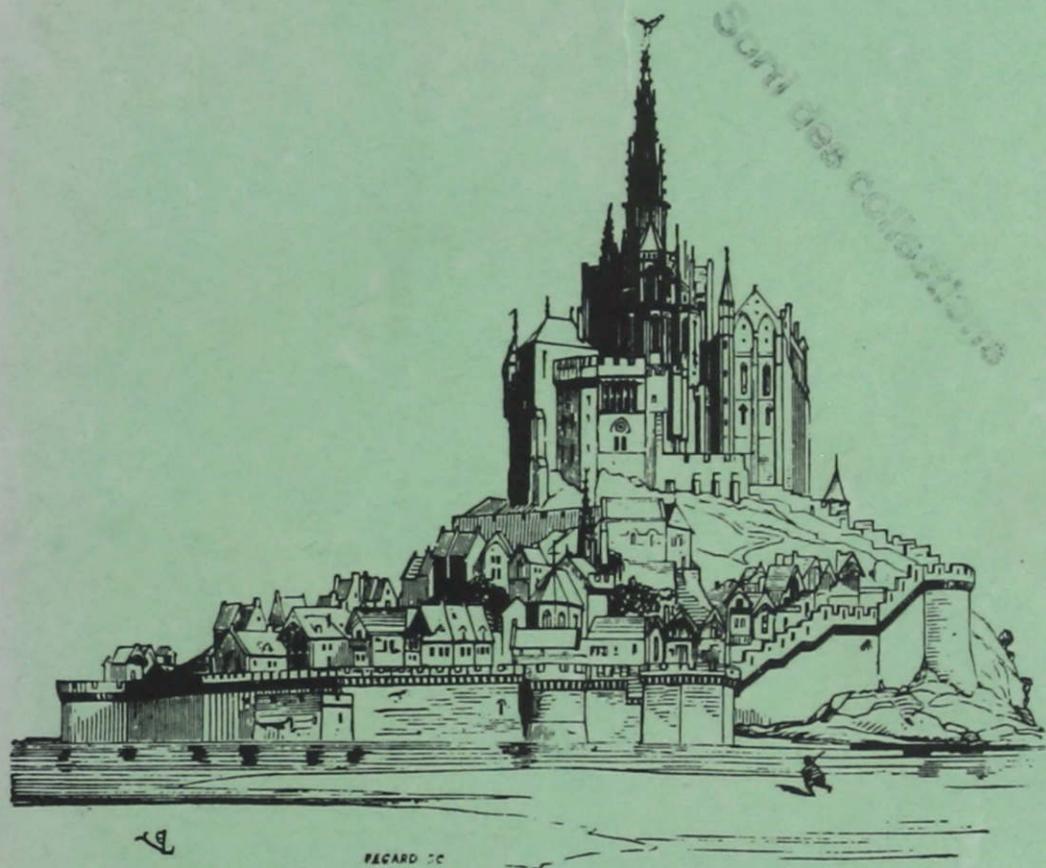


I.S.S.N. 1144-4967

LES AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL



BULLETIN ANNUEL

N° 95 - ANNÉE 1990

Association reconnue d'utilité publique - Décret du 16 Avril 1918

Siège Social : 50116 Abbaye du Mont-Saint-Michel - B.P. 9

PARIBAS EN BASSE NORMANDIE

au service
des
entreprises,
des
associations
et des
particuliers.



BANQUE PARIBAS

PARIBAS CAEN
4, RUE DE STRASBOURG
14000 CAEN
TÉL. : 31.85.53.01

DIRECTEUR :
JEAN-PAUL OZANNE

ISSN 1144-4967

LES AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
(Décret du 16 avril 1918)

Siège social : 50116 LE MONT-SAINT-MICHEL (Manche)
BOITE POSTALE : N° 9

Bulletin annuel n° 95 - Année 1990

LE COMITE D'HONNEUR DES « AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL »

Notre Association a décidé de se doter d'un Comité d'Honneur composé de personnalités qui veulent maintenir au Mont son insularité et entretenir la beauté de ce monument unique.

Sous la présidence de M. Léon JOZEAU-MARIGNÉ, président d'honneur de notre Association, ce Comité fera part de ses réflexions et interviendra chaque fois qu'il le jugera opportun.

Personnalités ayant donné leur accord au 30 juin 1990 :

- M. le Général André BIARD, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur.
- M. André CASTELOT, Historien.
- M. Alain DECAUX, Membre de l'Académie Française.
- M. Maurice DRUON, Secrétaire perpétuel de l'Académie Française.
- M. Georges DUBY, Membre de l'Académie Française.
- M. Jean DUTOURD, Membre de l'Académie Française.
- M. Jean FAVIER, Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Directeur des Archives Nationales.
- M. André FROSSARD, Membre de l'Académie Française.
- M. Pierre LEMOINE, Inspecteur Général Honoraire des Musées de France.
- M. Michel NORTIER, Conservateur en Chef Honoraire de la Bibliothèque Nationale.
- M. Jean d'ORMESSON, Membre de l'Académie Française.
- M. Bertrand POIROT-DELPECH, Membre de l'Académie Française.
- M. René REMOND, Président de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- M. Maurice SCHUMANN, Membre de l'Académie Française.
- M. le Général Jean SIMON, Grand Chancelier de l'Ordre de la Libération.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

Présidents d'Honneur :

M. Léon JOZEAU-MARIGNÉ.
M. Joseph LE CLERC.

Bureau :

Président : M. Gérard COLMAIRE.
Vice-Présidents : M. Michel REULOS.
M. Guy PITEL.
Trésorier : Mlle Elisabeth FERY.
Secrétaire Général : M. Henry DECAENS.
Secrétaire Général Adjoint : M. Hubert GRISON.

Membres :

Mme Antoinette ABADIE.
M. Pierre GEOFFRAY.
M. l'Abbé Marcel LELEGARD.
M. Alain L'HOMER.
M. Michel OZANNE.
Le Révérend Père Bruno de SENNEVILLE.

ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION

Paul DESCHANEL : 1911-1912
de l'Académie Française
Président de la Chambre des députés (1898-1902 ; 1912-1920), puis
Président de la République (1920).

Léon BERARD : 1913-1921
de l'Académie Française
Sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts (1912-1913), Ministre de l'Ins-
truction publique et des Beaux-Arts (1919-1920 ; 1921-1924), Minis-
tre de la justice (1931-1932 ; 1935-1936)

Joseph LEVATOIS : 1921-1937
Avocat à la Cour de Paris

Paul LABBÉ : 1937-1940
Secrétaire général, puis Vice-Président de l'Alliance française

Le Professeur Maxime LAIGNEL-LAVASTINE : 1946-1955
Médecin des hôpitaux, membre de l'Académie de Médecine

Francis AMBRIÈRE : 1955-1969
Ecrivain et directeur du département touristique des éditions Hachette

Joseph LE CLERC : 1969-1989
Secrétaire général de syndicat patronal.



Quelques convives au repas organisé par notre Association au Mont Saint-Michel le 15 septembre 1947. On reconnaît de gauche à droite : en haut, le D^r Paul Lavat, président de la section Granville-Mont Saint-Michel des sauveteurs bretons ; Jacques Simon, artiste peintre, vice-président de notre Association, et Maurice Lesrel, avocat à la Cour, maire de Genêts ; au-dessous, le professeur Laignel-Lavastine, Président de notre Association, et M. Gasquet, Président du Touring-Club de France ; puis le chanoine Sauvanaud, chanoine honoraire de Paris, et André de Saint-Clair, trésorier de notre Association ; enfin en bas, Georges Lebrec, le Conseiller Alexandre Reulos, Vice-Président de notre Association, et Jean Voisin, Secrétaire général.

Conseil d'Administration du 29 septembre 1989

Le Conseil d'Administration de l'Association s'est réuni le vendredi 29 septembre 1989, à 17 heures, au presbytère du Mont-Saint-Michel.

Etaient présents : M^{me} A. ABADIE, MM. G. COLMAIRE, H. DECAENS, M^{lle} E. FERY, MM. P. GEOFFRAY, H. GRISON, J. LE CLERC, l'Abbé M. LELEGARD, M. OZANNE, G. PITEL et le R.P. de SENNEVILLE.

Etaient excusés : MM. L. JOZEAU-MARIGNE, A. L'HOMER et M. REULOS.

1) Adoption du procès-verbal de la précédente réunion

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 mai 1989 est approuvé à l'unanimité.

2) Bulletin annuel 1989

Les membres du Conseil ont apprécié la diversité des articles et des informations de ce bulletin. Quelques suggestions sont faites pour accroître la publicité, ce qui permettrait d'augmenter le nombre de pages. Michel OZANNE suggère aussi que le bulletin paraisse désormais à la fin du mois de juin, de façon à ce que les informations qu'il donne ne soient en partie périmées lorsqu'il est adressé aux adhérents. Henry DECAENS, responsable de la publication, fera tout son possible pour qu'il en soit ainsi.

3) Point sur les cotisations

Henry DECAENS informe le Conseil que 247 membres ont réglé leur cotisation depuis le 1^{er} janvier de l'année 1989. Cela représente une somme totale de 33 970 F. Il adressera un rappel aux retardataires au début de l'année 1990.

Plusieurs membres pensent qu'il faudrait faire une campagne d'adhésions en distribuant le dépliant réalisé naguère par Y.-M. FROIDEVAUX, notamment aux personnes suivant les visites-conférences de l'abbaye.

4) Entrevue de notre Président avec le Préfet de la Manche

Notre Président, Gérard COLMAIRE, a reçu un accueil très favorable du Préfet de la Manche, M. Jean-Jacques PASCAL. Mais il n'est pas ressorti très optimiste de son entrevue qui portait avant tout sur la question du désensablement de la baie. Il

a en effet l'impression que l'Administration joue sur les dissensions des uns et des autres, et que les travaux de désensablement resteront en suspens tant que le label « grands travaux » n'aura pas été accordé par le Premier Ministre. En définitive, rien n'avance, même si les agents de l'Etat affirment que tout continue.

Le Père de SENNEVILLE, qui doit faire un exposé sur cette question le lendemain, est lui aussi très pessimiste. Michel OZANNE souhaite que l'on se manifeste plus fermement, en faisant notamment intervenir les médias. En effet, l'année 1991 est très proche ; or à cette date, le niveau des sables devrait être si élevé qu'il n'y aura plus de puissance hydraulique disponible pour assurer un autodragage des fonds de la baie du Mont.

5) Organisation du Conseil d'Administration

Soucieux de voir chacun collaborer à la vie de l'Association, Gérard COLMAIRE souhaite que les membres du Conseil constituent des groupes de travail. Les membres habitant la région parisienne pourraient constituer une commission chargée du développement de l'Association, les membres résidant en Normandie formant une autre commission plus particulièrement chargée de la rédaction et de la conception du bulletin.

Après que cette proposition ait été adoptée, Gérard COLMAIRE distribue aux membres du Conseil un certain nombre de propositions qu'Alain L'HOMER, Georges LEBREC, Michel OZANNE et Guy PITEL lui ont soumis par écrit. De la discussion qui suit, il se dégage l'idée que nous devons mettre en œuvre une stratégie pour la prochaine assemblée générale. Michel OZANNE nous informe que la fondation PARIBAS pourrait nous aider si nous avons des réalisations à financer ; Guy PITEL insiste plus particulièrement sur la nécessité de multiplier les contacts avec l'étranger, la célébrité du Mont et de son site dépassant en effet le cadre des frontières de notre pays.

6) Mise au point de la réunion du 30 septembre

Notre réunion du lendemain doit être présidée par le Député-Maire d'Avranches, René ANDRE. L'ordre du jour sera le suivant : allocution de notre Président, Gérard COLMAIRE ; exposé du R.P. de SENNEVILLE sur le désensablement ; intervention de Nicolas SIMONNET, conservateur, sur les dernières réalisations culturelles et plus précisément sur les nocturnes de l'abbaye ; conférence de M^{me} Marie-Hélène DODIER, professeur au lycée d'Avranches, sur la Révolution française au Mont ; mot de conclusion par M. René ANDRE.

Après la messe, qui sera précédée d'un concert d'orgue donné par Christophe GUYARD, titulaire, et le repas servi au Mouton Blanc, les Amis du Mont seront accueillis dans la salle du fonds ancien de la bibliothèque municipale d'Avranches par Jean-Luc LESERVOISIER, bibliothécaire, qui a accepté de présenter une superbe exposition sur le livre médiéval.

7) Comité d'honneur

A ce jour, seize personnalités ont accepté de faire partie de notre Comité d'honneur. Tous les membres du Conseil se réjouissent du soutien que ces personnalités ont bien voulu apporter à la sauvegarde du Mont et de son site.

8) **Questions diverses**

M. Aurélien MADRIER nous a informés de son projet de jumelage entre la baie du Mont et la lagune de Venise. Les membres du Conseil ne sont pas hostiles au projet mais ils ne voient pas très bien comment ils pourraient aider son initiateur à le réaliser.

M. Joseph LE CLERC a constaté que les grandes gravures d'Henri VOISIN étaient vendues par un antiquaire, près d'Orval, 290 F l'unité. Le Conseil décide qu'à l'avenir celles que nous possédons encore seront vendues à nos membres au prix de 200 F.

Un de nos membres s'inquiète de l'utilisation des sommes versées à la Fondation de France pour le désensablement. A notre connaissance, ces sommes sont placées et seront utilisées lorsque les travaux reprendront.

Un de nos adhérents, propriétaire du château de Chemery, dans le Loir-et-Cher, nous propose de publier une notice sur son château dans notre prochain bulletin annuel. Les membres du Conseil pensent que cela n'est possible que dans le cadre très limité d'une rubrique consacrée au courrier des lecteurs ; l'essentiel du bulletin doit en effet être réservé aux études sur le Mont.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Réunion du 30 septembre 1989 au Mont Saint-Michel

Allocution du Président

Mesdames, Messieurs, chers Amis,

Voici, en ce lendemain de la Saint Michel, que notre attachement et notre fidélité au Mont nous rassemblent, en cette salle de Belle Chaise où nous avons plaisir à nous retrouver pour notre amicale rencontre annuelle.

Nous tenons à vous remercier très sincèrement d'avoir répondu, nombreux, à notre invitation. Cette journée, vous le savez, est présidée par Monsieur René André, député maire d'Avranches, qui nous rejoindra d'ici peu, une impérative obligation de dernière heure le retenant dans sa ville.

Ainsi que vous avez pu l'apprendre dans notre dernier bulletin, vous avez quitté un Président, le 10 mai dernier, et vous en trouvez un nouveau aujourd'hui. Le Président Joseph Le Clerc avait remplacé Francis Ambrière, le 24 juin 1969. Depuis vingt ans, cher Joseph, vous avez exercé une œuvre de grande cohérence, rappelant sans cesse nos objectifs fondamentaux, insistant avec mérite sur la nécessaire augmentation des effectifs de nos adhérents, contribuant au financement d'installations, d'objets et de statues dans l'Abbaye, intervenant fréquemment auprès des Pouvoirs publics, de nos Ministres, de la Présidence de la République... Notre Conseil d'Administration a tenu, le 10 mai, avec gratitude, à vous rendre un particulier hommage en vous élisant, à l'unanimité, Président d'honneur de notre Association. Nous aurons le plaisir de clôturer tout à l'heure cette réunion en concrétisant l'hommage de vos amis. Sachez surtout que nous souhaitons que votre Présidence d'honneur ne constitue pas une retraite et que votre concours actif nous soit toujours assuré.

Nous voulons également remercier pour leur précieuse aide et leur dévouement notre Secrétaire général, Henry Decaëns, maître d'œuvre de notre bulletin, notre trésorière, Elisabeth Fery, et tous ceux qui, à notre Conseil d'administration, ne ménagent pas leurs efforts.

Nous voudrions vous présenter les excuses des personnalités qui n'ont pu se joindre à nous :

- M. Jean-Jacques Pascal, Préfet de la Manche, représenté par M. Robert Saut, Sous-Préfet d'Avranches,
- M. René Garrec, Président du Conseil régional de Basse-Normandie,
- M. Pierre Aguiton, Président du Conseil général de la Manche,
- M. Jean-Marie Daillet, député de la Manche,

— M. Maxime de Coniac, conseiller général du canton de Saint-James,
 — M. Eric Vannier, maire du Mont Saint-Michel,
 — M. Alain Marais, directeur régional des affaires culturelles,
 — le Révérend Père Michel Riquet, Président d'honneur de notre Association,
 — M. Léon Jozeau-Marigné, membre du Conseil constitutionnel,
 — M. Michel Reulos, vice-président de notre Association,
 — M. l'Abbé Marcel Lelégard, membre de notre Conseil d'Administration,
 — M. Alain L'Homer, membre de notre Conseil d'Administration,
 — M. & Mme Bernard Bresciani, le Dr Gilles Buisson, M. Pierre Garreau, M. André Heintz, Mme Josette Lagneau, M. & Mme Charles Lamy, Mme Denise Ledoux, M. Dominique Lelégard, Mme Fernande Mondamert-Dubergé, M. Philippe Néel, M. & Mme Gaston Pellerin, M. & Mme Roger Rabuteau, le Dr Pierre Taveau, membres de notre Association.

Nous tenons par ailleurs à saluer la présence de M. Pierre François, Président de l'Association pour la mise en valeur du patrimoine de la baie du Mont Saint-Michel, et de M. Nicolas Simonnet, Conservateur du Mont Saint-Michel.

Il est maintenant indispensable que votre nouveau président se présente, avec modestie, et tout d'abord qu'il évoque ce qu'il doit à ceux de sa famille qui ont tant œuvré pour la défense du Mont contre les méfaits de la nature et aussi les erreurs, voire les maladroites, des hommes.

Henri Voisin, notre arrière grand-père, a créé en 1911, avec l'aide de Paul Deschanel, les Amis du Mont Saint-Michel. Aussitôt nommé Secrétaire général de notre Association, il devait s'acquitter pendant vingt-huit années de cette tâche à la fois lourde et délicate à laquelle il sacrifia sans compter son talent et son temps. Que de démarches à réaliser, que de rapports à rédiger, que de travaux matériels à assumer pour faire paraître notre bulletin et les gravures qui l'accompagnaient.

Ancien élève des Beaux-Arts de Paris, il avait accordé sa préférence à la gravure, à l'eau-forte, à la sculpture et à la médaille. Henri Voisin exposa à une cinquantaine de salons, tant à celui des artistes français qu'à ceux de l'étranger. Mais sa grande œuvre reste le Mont Saint-Michel. Il devait consacrer pas moins de trois cents planches gravées présentant les divers aspects de l'Abbaye et de la petite cité qui s'est serrée contre elle. Il n'est sans doute pas un coin du Mont qu'Henri Voisin ait négligé d'évoquer, pas un détail que son dessin ait dédaigné. A la veille de la Seconde guerre mondiale, la légion d'honneur et le titre de Président-fondateur devaient, en partie, remercier celui qui était considéré comme l'âme de notre Association. Il devait s'éteindre paisiblement en 1945.

Son fils Jean avait vécu jusque là dans l'ombre du grand fondateur. Ingénieur chimiste, Président de l'école technique Scientia et de la Compagnie des métaux précieux, Secrétaire général de la Société de chimie industrielle pendant quatorze ans, il fut longtemps maire et Conseiller général du Château-la-Vallière, en Indre et Loire.

Admis à notre Conseil d'Administration dès 1913, Jean Voisin a reçu, cette année là, le premier prix du concours photographique organisé entre les membres de l'Association, pour cinq photographies prises, à différentes

altitudes, en avion, véritable « cage à poules », ce qui réclamait du courage et beaucoup d'habileté. L'Illustration de l'époque fit de l'une de ces photographies une très belle page entière de sa revue.

Ayant accompli diverses fonctions dans notre Association jusqu'en 1939, il en devint le Secrétaire général en 1946 et son Vice-Président en 1949. Malheureusement, et alors qu'il était très actif, malade, dès 1958, il dut, petit à petit, abandonner une collaboration régulière dans notre Conseil. Il ne semblait pas, non plus, toujours convaincu par certaines prises de position de l'Association et ne souhaitait pas s'en mêler. Il est décédé en avril 1975.

Pour notre part, il y a exactement quarante ans que nous sommes venus, pour la première fois, au Mont Saint-Michel. Chacun sait que nous n'étions pas bien vieux. Nous n'avions pas droit à la réunion officielle qui se tenait dans une salle du Vieux Logis où Mademoiselle Provost, d'abord, puis Hélène et Georges Lebrec nous accordaient la plus gracieuse hospitalité. Mais, nous nous souvenons parfaitement du déjeuner organisé par nos amis, M. & Mme Piqueret, au restaurant des Terrasses Poulard.

Le Président d'après-guerre s'appelait le Professeur Laignel-Lavastine, membre de l'Académie de médecine. Il nous faisait un peu peur car il portait une grande barbe grise et semblait bien sévère. Toutefois, de nombreux sourires et des applaudissements fournis saluèrent sa prise de parole. A la fin du déjeuner, M. Jozeau-Marigné, à l'époque Sénateur de la Manche, évoqua l'appui des Pouvoirs publics.

Notre second repère est l'arrivée, en 1955, dans notre Association du Président Francis Ambrière. Il était, à l'époque, Directeur de la collection des Guides bleus et responsable de l'Université des Annales. Prix Goncourt 1940, attribué en 1946, il mettait à notre disposition des locaux de la librairie Hachette et un collaborateur, Claude Janicot, qui devint rapidement notre Secrétaire général.

En 1956, nous assistions, comme les grands, à la réunion officielle qui se tenait dans une salle de l'Abbaye. Nous y fîmes connaissance du Révérend Père Riquet qui était pour nous une voix entendue à Notre-Dame. Il remplaça, au pied levé, notre Vice-Président Reulos dans une merveilleuse lecture. Nous nous souvenons de la brillante allocution de Roger Vercelet, l'auteur prestigieux du roman « Sous le pied de l'Archange » interrogé après le déjeuner, en notre présence, par la Radio diffusion française.

L'année suivante, l'académicien Jacques de Lacretelle prononça un discours très remarqué. L'écrivain proposa que le Mont soit utilisé pour y réunir des congrès internationaux où archéologues, écrivains, théologiens confronteraient leurs points de vue.

Nous n'insistons pas sur les années qui ont suivi : le Millénaire éblouissant, les moments que vous avez tous connus...

Malgré la longue patience que vous avez déployée, nous voyons que certains d'entre vous se disent : « Mais ses parents n'ont-ils donc rien fait ? » Avec simplicité, notre mère tenait avant guerre la maison de l'Arcade qui était l'Office de tourisme assuré par notre Association. Notre collègue

Philippe Luizard se souvient parfaitement de son sens de l'accueil. Ma mère fit connaissance de mon père en septembre 1937, lors de la réunion des Amis du Mont. Il se marièrent quelques mois plus tard à l'église paroissiale Saint-Pierre.

Voyez-vous, Mesdames, Messieurs, si nous avons essayé de vous reparler de notre famille, ce n'est évidemment pas pour mettre en avant ceux qui, comme beaucoup d'autres, ont eu foi dans la Merveille mais bien pour essayer de montrer qu'il y a une continuité dans l'action des Amis. Il y a bien d'autres exemples. Combien de familles, ici présentes, ont vu leurs parents et leurs enfants se passionner pour notre cause.

Mais après avoir évoqué le passé, nous devons nous préoccuper du présent et de son importance.

Avant tout, nous devons nous rappeler : Dom Paul Grammont qui a été, pendant trente-huit ans, le Père abbé de l'abbaye bénédictine du Bec Hellouin, a quitté ce monde le 30 juillet dernier. Nous tenons avec tous les Amis du Mont à évoquer sa mémoire, à rappeler tout ce que nous lui devons dans l'installation et le maintien de la communauté monastique à l'abbaye du Mont Saint-Michel, et surtout dans la présence de notre cher Bruno de Senneville. Qui peut oublier cette personnalité dotée d'une haute spiritualité ? Il nous fit l'honneur de participer à notre Millénaire et au dixième anniversaire de celui-ci. Il fut un grand exemple pour beaucoup.

Par ailleurs, le nouvel évêque de Coutances et d'Avranches, Mgr Jacques Fihey, a pris ses fonctions le 3 septembre dernier. Il succède, après un an d'administration du Père Lagoutte, à Mgr Wicquart. Nous lui avons écrit afin de l'inviter, d'ores et déjà, à notre réunion de 1990. Mgr Fihey présidera, dimanche prochain à 11 h 30, la messe pontificale qui se tiendra dans l'église abbatiale. Il se rendra pour les vêpres à l'église Saint-Pierre à seize heures.

Précisons également que c'est l'ancien curé du Mont Saint-Michel, bien connu des Amis, le Père André Yver, qui prononcera l'homélie lors de la messe solennelle qui aura lieu à l'église Saint-Pierre, dimanche, pour les personnes ne pouvant facilement se rendre à l'Abbaye.

Parmi les anciens curés du Mont Saint-Michel, vous vous souvenez sans doute de l'abbé Ducloué, curé de 1942 à 1967, dont nous avons appris avec regret le décès.

Nous devons par ailleurs vous signaler l'importante action de l'Association pour la mise en valeur du patrimoine de la baie du Mont Saint-Michel que préside M. Pierre François et à laquelle nous adhérons. Cette association gère la Maison de la baie, à Genêts, permettant l'organisation d'expositions, d'audio-visuels et de promenades dans les grèves. En collaboration avec le département d'Ille-et-Vilaine, elle a mis au point des panneaux informatifs qu'elle a fait installer aux endroits importants du littoral de notre baie. Enfin elle vient d'éditer une superbe plaquette que nous mettrons, grâce à son obligeance, à la disposition de nos collègues à la fin de cette réunion.

Nous avons demandé à Mme Marie-Hélène Dodier de nous donner, dans

quelques instants, une communication sur la Révolution au Mont Saint-Michel. Mme Dodier est professeur d'histoire au lycée d'Avranches. Elle est aussi détachée par le Rectorat de Caen pour animer le Service éducatif du Mont Saint-Michel qui est chargé de coordonner les activités pédagogiques ayant un lien avec l'Abbaye. Par avance, nous l'en remercions.

Cet après-midi, après le déjeuner servi à l'hôtel du Mouton Blanc, nous irons à Avranches afin de découvrir, sous la conduite de M. Jean-Luc Leservoier, son bibliothécaire, une exposition sur l'archéologie du livre médiéval. Cette exposition a été préparée par le C.N.R.S. et la Bibliothèque municipale. Elle est présentée dans l'Hôtel de ville, ce qui nous permettra de découvrir en même temps la salle du fonds ancien qui vient d'être entièrement rénovée. Nous tenons à faire part à M. Jean-Luc Leservoier de toute notre reconnaissance.

Nous n'avons pu, pour des raisons de temps, jumeler cette visite avec la promenade prévue dans la baie du Mont Saint-Michel. Ce n'est que bonne partie remise à l'année prochaine. Déjà, nous nous y préparons.

D'autre part, nous avons souhaité que M. Nicolas Simonnet, Conservateur, nous dise quelques mots pour évoquer, bien entendu, le déroulement des visites nocturnes de l'abbaye. Nous aimerions organiser pour nos adhérents une importante visite de nuit, lors de notre rencontre de l'année prochaine.

Comme vous le savez, notre Association a décidé de se doter d'un Comité d'Honneur composé de personnalités sous la responsabilité de M. le Haut Conseiller Léon Jozeau-Marigné, Président d'honneur de notre Association. En plus de ceux qui déjà ont bien voulu accepter de s'y associer, et dont la liste vous a été communiquée le 10 mai dernier, nous tenons à vous informer que nous avons reçu les réponses positives émanant de M. le Grand Chancelier de l'Ordre de la Libération, de MM. Germain Bazin, membre de l'Institut, Alain Decaux, membre de l'Académie française, Maurice Druon, secrétaire perpétuel de l'Académie française, Pierre Lemoine, Inspecteur général honoraire des Musées de France et de René Rémond, président de la Fondation nationale des sciences politiques. Notre Comité d'Honneur compte ainsi seize hautes personnalités. Ce comité devra prochainement se faire connaître et intervenir chaque fois qu'il le jugera opportun.

M. Jean-Jacques Pascal, Préfet du département de la Manche, a bien voulu recevoir votre Président, il y a deux jours, le 28 septembre. Le désensablement a bien entendu été au cœur de cet entretien. L'organisation de la concertation entre les élus, les associations et les personnalités concernés par la création du Comité de la baie du Mont Saint-Michel a été évoquée. Ce comité devrait être constitué d'ici la fin de l'année 1989. Il ne verra toutefois le jour que si le financement de l'Etat est assuré par l'obtention d'un label « grands travaux » que doit décerner le Premier Ministre. La responsabilité de l'opération reviendrait alors à M. Lang, ministre de la Culture.

Ceci nous amène tout naturellement au cadre maritime du Mont Saint-Michel, au niveau des fonds qui a remonté de trois mètres depuis la création de notre Association en raison des millions de tonnes de sable et d'alluvions qui se sont déposés au fond de la baie. Après des années d'efforts

incessants, nous avons mis, dès 1971, notre confiance dans le travail de notre ami, M. Jean Douclier, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, et dans celui du Laboratoire central d'hydraulique de France de Maisons-Alfort. Les conclusions de leur rapport, déposé en 1977, sont bien connues de nos collègues, ainsi que les solutions proposées. Seule la démolition de la digue submersible de Roche-Torin a été menée à bien en 1984. Or les perspectives d'évolution sont toujours aussi douloureusement inquiétantes : si l'on ne fait rien, ou pas assez rapidement, le Mont Saint-Michel aura perdu l'essentiel de son caractère maritime, de façon irréversible, dès 1991 !

C'est justement l'année où nous devrions fêter notre quatre-vingtième anniversaire. Souhaiterons-nous alors manifester notre joie en traversant à pied sec la baie, côtoyant la néfaste « spartine anglaise », la lèpre verte, graminée qui résiste à l'eau de mer, retient et fixe les sédiments qu'apporte le flux ?

Nous avons demandé à notre administrateur, le Révérend Père Bruno de Senneville, de bien vouloir nous faire le point sur la situation actuelle et sur l'état des travaux en cours ou prévus. Dès à présent, il nous semble indispensable que le réaménagement en réservoir à marée de l'embouchure du Couesnon se réalise dans les plus brefs délais. Ainsi, un réservoir contenant de 1 à 1,6 millions de m³ d'eau pourrait être vidé trois heures après la haute mer, lors des marées de coefficient 80, soit dix jours par mois. Le coût des travaux en est prévu : 300 millions de francs. Un coût identique concernerait la construction d'autres réservoirs sur la Guintre et l'Huisne afin de remplacer l'action de ces fleuves côtiers qui ont été détournés.

Il faut convenir, Mesdames, Messieurs, que notre mission de défense montoise est parfois bien ingrate. Nous sommes d'abord ceux qui tapons constamment sur le même clou pour l'enfoncer. Nous sommes ceux qui voulons faire entrer dans la tête de certains qu'il faut se hâter de faire quelque chose pour qu'enfin le Mont Saint-Michel, au péril de la mer, reste toujours le Mont Saint-Michel au péril de la mer.

Ne vous inquiétez pas, nous disent-ils, lorsqu'il n'y viendra plus d'eau, on plantera des betteraves et des choux dans le sable ! Voilà donc le péril des sables, le péril de la terre, bien défini par la simplicité des utilisateurs qui ne comprendront jamais qu'en dehors même de toute idée d'art, le Mont Saint-Michel est un patrimoine qu'il faut soigner, entretenir, protéger, défendre et que pour le conserver dans son intégrité, il faut en assurer la pérennité afin de le transmettre dans toute sa pureté aux générations qui nous suivront.

Nous disons aux Montois et à leur municipalité que nos préoccupations, nos objectifs ne sont pas éloignés, que si le Mont Saint-Michel était plus souvent entouré d'eau, il n'attirerait pas moins les touristes ! Il n'est pas question que la sécurité des Montois et des visiteurs ne soit pas assurée. Nous ne pouvons plus ignorer les valeurs que nous dictent l'écologie et l'environnement. Nous devons trouver une solution qui concilie les aspirations de tous.

Comprenons la beauté et la grandeur du Mont Saint-Michel et retirons, pour le présent et l'avenir, la leçon qui s'en dégage. Adressons-lui une ardente prière : que le Mont au péril de la mer ne devienne jamais le Mont au péril de la terre.

Gérard COLMAIRE.

Conseil d'administration & Assemblée générale du 21 mars 1990

L'Assemblée générale qui s'est tenue le 21 mars 1990, à 19 heures dans les salles paroissiales de l'église Saint-Augustin (7 rue de la Bienfaisance, 75008, Paris), a été précédée d'un bref Conseil d'administration.

Etaient présents : Mme Antoinette ABADIE, MM. Gérard COLMAIRE, Henry DECAENS, Mlle Elisabeth FERY, MM. Pierre GEOFFRAY, Michel OZANNE, Guy PITEL, Michel REULOS et le P. Bruno de SENNEVILLE.

Etaient excusés : MM. Hubert GRISON, Léon JOZEAU-MARIGNE, Joseph LE CLERC, l'abbé Marcel LELEGARD et Alain L'HOMER.

M. François ENAUD était invité à y participer à titre consultatif.

Ce Conseil a permis de réaliser un échange d'informations et de mettre au point les projets que l'Association entend mettre en œuvre.

Au cours de l'Assemblée générale, le rapport d'activité et le rapport financier ont été respectivement présentés par le Président, Gérard Colmaire, et la trésorière, Elisabeth Fery. Ces deux rapports, qui sont publiés dans le présent bulletin, ont été adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pendant l'allocution du Président, le Père de Senneville est intervenu pour expliquer comment il n'était plus prieur de la Communauté monastique du Mont Saint-Michel. Celle-ci s'est dotée en 1984 de statuts prévoyant que le Prieur est élu pour cinq ans. En 1989, il devait donc être renouvelé ou confier la charge à un autre. Comme il est en réalité au Mont depuis vingt-cinq ans, il a pensé qu'il était plus sage de se retirer. Dans la longue histoire de l'Abbaye, nous a-t-il fait remarquer, il n'y a que cinq abbés, sur quarante-neuf, qui aient dépassé vingt-cinq ans ! La Communauté, réunie en chapitre le 18 octobre 1989, a donc élu le Père André Fournier pour assumer la tâche de Prieur en remplacement du Père de Senneville.

Le Président a ensuite donné successivement la parole à MM. Michel Nortier, François Enaud et Guy Pitel.

Michel Nortier, membre de notre Comité d'Honneur, nous a annoncé la publication prochaine du Tome V du millénaire monastique du Mont Saint-Michel. Ce volume rassemblera des études d'histoire de l'art, inédites pour la plupart d'entre elles, sur l'église Notre-Dame-sous-Terre, la Merveille, les

fortifications, les travaux de restauration,... Michel Nortier nous a également informés que les tomes I (*Histoire et vie monastique*) et II (*Vie montoise et rayonnement intellectuel*) étaient encore disponibles, au prix de 240 F pour le premier et 150 F pour le deuxième, chez l'éditeur qui se propose de publier le tome V ; cet éditeur se propose également de réimprimer le tome IV (*Bibliographie générale et sources*), dont la Société Parisienne d'Histoire et d'Archéologie Normandes ne possède plus qu'une trentaine d'exemplaires, et le tome II (*Culte de Saint Michel et pèlerinages au Mont*).

François Enaud, Inspecteur général honoraire des Monuments historiques, nous a fait une communication sur l'ensablement de la baie du Mont dont l'intérêt a justifié qu'elle soit publiée dans le présent bulletin. Une large discussion a ensuite permis à nos membres d'exprimer leurs opinions et leurs inquiétudes sur une question qui a toujours fait partie des préoccupations essentielles de notre Association.

Guy Pitel, Vice-président, a présenté le travail de la Commission qu'il anime. Celle-ci voudrait accroître notre influence en réalisant un dépliant attractif, rendre notre action plus efficace en mettant au point un dossier technique sur le désensablement que l'on pourrait distribuer à tous ceux qui sont susceptibles de nous aider à sauver le caractère maritime du Mont, et faire pression sur les Pouvoirs publics en lançant une campagne de signatures.

Pendant ce temps, Michel Ozanne proposait à nos adhérents deux cassettes vidéos réalisées par FR3 Basse-Normandie : « Le sable arrive au galop » et « La restauration de l'Archange ».

Nous nous sommes séparés vers 21 h 30, après avoir fixé notre prochaine réunion au Mont Saint-Michel au samedi 22 septembre.

Assemblée générale du 21 mars 1990

Allocution du Président

Il y a dix mois, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, le Conseil d'administration nous faisait l'honneur de nous porter à la Présidence des Amis du Mont Saint-Michel. Nous tenons aujourd'hui à nous présenter devant votre Assemblée générale pour rendre compte des missions engagées, susciter des réflexions et envisager des actions afin d'atteindre le but qui nous anime tous : le maintien du caractère maritime du Mont Saint-Michel.

Nous nous réjouissons tout d'abord de la présence parmi nous de :

- M. Michel Nortier, Conservateur en chef honoraire à la Bibliothèque nationale et membre de notre Comité d'Honneur, qui a bien voulu accepter de présider notre réunion,
- M. François Enaud, Inspecteur général honoraire des Monuments historiques et Président du Comité français de coordination du patrimoine auprès de l'UNESCO,
- M. Philippe Ifri, Président des Amis du Grand Degré,
- M. Yves Perrin, Président d'honneur de l'AGEB.

Notre Président d'honneur, le Révérend Père Michel Riquet, n'a pu se joindre à nous ce soir ; nous lui redisons notre attachement et notre gratitude.

Nous regrettons l'absence de Monsieur le Haut Conseiller Jozeau-Marigné, Président de notre Comité d'Honneur, qui nous a priés de l'excuser.

D'autre part, nous vous présentons les excuses des personnalités qui n'ont pu se joindre à nous :

- M. René André, député-maire d'Avranches,
- M. Jean-Marie Daillet, député de la Manche,
- M. Maxime de Coniac, conseiller général du canton de Saint-James,
- le D^r Gilles Buisson, maire honoraire de Mortain,
- M. Julien Nicolle, maire honoraire du Mont Saint-Michel,
- le D^r Michel Potel, adjoint au maire d'Avranches,
- M. l'abbé Paul Renard, curé du Mont Saint-Michel,
- M. Jean-Pierre Maillard, Directeur de l'École d'architecture de Rouen,
- M. Nicolas Simonnet, Conservateur du Mont Saint-Michel,
- M. Bruno Saunier, inspecteur des Monuments historiques,
- Mme Marie-Claude Manet, Présidente de l'Association des Amis de Genêts,
- M. Joseph Le Clerc, Président d'honneur de notre association,
- M. l'abbé Marcel Lelégard et M. Alain L'Homer, administrateurs de notre association,
- M. Norbert Dufourcq, le D^r Jean Fournée, M. Edme Jeanson, Mme Lepoutre-Adrian, M^c Jacques Lucas, M. Pierre Garreau, membres de notre Association et quelque deux cents adhérents qui nous ont adressé un Pouvoir.

A chaque réunion nous devons, hélas, déplorer la disparition de membres de notre Association : le Général Gallais, Guy Le Marois et le D^r Bernard Sureau.

Guy Le Marois nous a quittés le 13 février dernier. Longtemps membre de notre conseil d'administration, il fut le Président efficace de la Commission technique créée par notre Association en septembre 1973 et chargée d'étudier tous les problèmes posés par la protection du Mont. Il suivit particulièrement l'état d'avancement de la maquette mise au point par le Laboratoire central d'hydraulique de France. Il a rendu compte avec ponctualité et perspicacité de tous les travaux entrepris à Maisons-Alfort. Assurant Mme Le Marois et sa fille, Mme de Trémiolles, de notre vive sympathie, nous garderons le souvenir de l'un des plus fidèles défenseurs de l'insularité du Mont Saint-Michel.

Nous exprimons également nos très sincères condoléances à Mme Gallais dont le mari, le général Gallais, est décédé. Nous tenons à rappeler que Mme Gallais, originaire de Pontorson, a été l'adjointe de notre chère Antoinette Abadie lors des fêtes du Millénaire.

Depuis notre dernière réunion au Mont Saint-Michel, le Bureau de votre Conseil d'administration s'est réuni à plusieurs reprises et a réfléchi à plusieurs axes de développement de l'Association qui ne mettraient pas forcément à contribution les Pouvoirs publics français.

Tout d'abord, grâce à l'obligeance de notre collègue Michel Ozanne, nous avons pu intervenir auprès de son Eminence le Cardinal Poupard, président du Conseil pontifical pour la culture. Du courrier que celui-ci nous a adressé le 8 novembre 1989, nous relevons les passages suivants :

« J'ai bien reçu mi-octobre votre lettre au sujet de l'ensablement du Mont Saint-Michel et de la passivité des services compétents dans la poursuite des travaux entrepris.

Au début de cette année, j'avais déjà été alerté sur cette question et j'avais répondu que l'UNESCO semblait l'instance compétente pour une telle situation. En effet, le Mont Saint-Michel et sa baie sont inscrits sur la liste du Patrimoine mondial. La « division du patrimoine culturel » s'occupe à l'UNESCO de toutes ces questions. Un comité intergouvernemental « pour la protection du Patrimoine mondial culturel et naturel » est chargé d'établir la liste des biens en péril et gère le fonds du patrimoine mondial.

Au cours des dernières décennies, plusieurs actions d'envergure ont été menées à bien en ce domaine. Il convient donc de s'adresser directement à l'UNESCO, en demandant éventuellement à Monseigneur Frana, observateur permanent du Saint Siège près l'UNESCO, la meilleure voie à suivre... »

Nous vous confirmerons dans quelques instants que cette « voie » était fort pertinente.

Par ailleurs, notre Secrétaire général, Henry Decaëns, a rencontré, le 22 novembre 1989, M. José-Maria Ballester, membre du Conseil de l'Europe ; il a attiré son attention sur la conservation du site du Mont Saint-Michel.

Notre Association sollicite une intervention du Conseil de l'Europe, en se fondant sur la Convention de Grenade qui vise parmi les biens à protéger « les œuvres combinées de l'homme et de la nature ». Le Mont Saint-Michel et sa baie correspondent bien à cette définition du « patrimoine architectural » que défend le Conseil de l'Europe dans le cadre de cette convention. Nous n'avons pas reçu, pour l'instant, de réponse officielle.

Nous nous sommes également rapprochés de l'Association des Amis du Site de Genêts, de ses Environs et de la Baie. Guy Pitel et votre Président ont pu rencontrer Mme Manet, présidente de l'AGEB, et Mme Lepoutre. Nous avons évoqué le lancement d'une action commune. Nous avons aussi prévu une plus grande concertation entre les diverses associations de la baie du Mont Saint-Michel.

Nos inquiétudes de septembre 1989 se sont malheureusement renforcées. A côté d'autres, vous vous souvenez qu'une décision gouvernementale était essentiellement lourde de conséquences : le transfert, ne tenant aucun compte des promesses réitérées, de la maîtrise d'ouvrage de l'Etat à la Région de Basse-Normandie.

Le Comité de la baie, composé d'élus, d'associations et de personnalités, dont nous évoquions la création pour la fin de l'année 1989, n'a toujours pas vu le jour.

C'est afin d'être rassurés que nous avons invité, ce soir, M. Maillard, le maître d'œuvre du projet des travaux dans la baie, le pilote des travaux de désensablement. Officiellement, M. Jean-Pierre Maillard, Directeur de l'Ecole d'architecture de Rouen, est optimiste. Il déclarait, début février, que la plus grande partie des études était terminée ; celles-ci portent sur le réaménagement en réservoir à marée de l'embouchure du Couesnon. Une réunion a eu lieu avec le maître d'ouvrage et les représentants du Ministère de l'Equipement pour l'affectation des crédits attribués en 1990. Mais nous n'avons pas eu d'autres informations.

En l'absence de M. Maillard, que nous vous prions de bien vouloir excuser, c'est notre ami François Enaud, Inspecteur général honoraire des Monuments historiques, Président du Comité français de coordination du patrimoine auprès de l'UNESCO et ancien membre de notre Conseil d'Administration, qui a l'obligeance de nous présenter une communication sur l'ensablement de la baie du Mont Saint-Michel. Monsieur Enaud nous dira certainement que son optimisme ne rejoint pas celui des Pouvoirs publics.

De plus, notre vice-président, Guy Pitel, et notre collègue Michel Ozanne vous présenteront, tout à l'heure, les projets que l'Association a l'intention de lancer, avec votre accord, pour se faire mieux connaître. Il s'agit de véritables actions stratégiques qui nous permettront de toucher le grand public, seule cible qui nous semble pouvoir faire évoluer la situation.

D'ores et déjà, nous pouvons vous annoncer l'augmentation du nombre des visiteurs à l'Abbaye en 1989, sans oublier les 40 000 personnes qui ont profité des visites nocturnes au cours de l'été.

Depuis notre dernière réunion au Mont, le Révérend Père Bruno de Sen-

neville a cédé ses responsabilités de Prieur au Père André Fournier, à l'abbaye depuis 1976. Bruno de Senneville reste à notre Conseil d'administration et continue à représenter la Communauté auprès de notre Association. Nous savons tous avec quelle foi et quel enthousiasme, il a animé pendant vingt ans la Communauté monastique. Il sait toute l'affection que lui portent les Amis du Mont.

Nous formons des vœux afin que la Providence accompagne les nouvelles responsabilités du Révérend Père André Fournier dans le développement de la vie spirituelle de l'Abbaye.

Nous tenons par ailleurs à vous préciser quelles ont été les actions de notre Secrétaire général au cours de l'année écoulée. Henry Decaëns a représenté notre Association à la Saint-Michel de printemps et d'automne, au jury de recrutement des conférenciers de l'abbaye, aux concerts des Heures musicales qui ont eu lieu au Mont et à l'inauguration de l'exposition d'Avranches sur l'archéologie du livre médiéval, exposition que nos membres ont vue lors de notre réunion de septembre. Notre ami a animé plusieurs conférences avec diapositives sur le Mont Saint-Michel et il a fait visiter l'abbaye à plusieurs groupes.

De son côté, Michel Ozanne nous représentait lors de l'inauguration des Nocturnes de l'abbaye.

Depuis 1911, notre Association n'a jamais cessé d'attirer l'attention des Pouvoirs publics et de tous les intéressés sur les conséquences, malheureusement prévisibles, d'une situation s'aggravant chaque mois, chaque jour un peu plus. Depuis l'origine, les plus hautes autorités de l'Etat se sont montrées sensibles à ces cris d'alarme, mais des malchances successives ont fait que jamais les mesures envisagées n'ont été réalisées. Le temps est passé. La mer poursuit inexorablement son œuvre et les mètres cubes de sable et de tange s'accumulent dans la baie.

Certes, nous avons toujours compris le souci de l'Etat d'aboutir à des solutions techniquement incontestables dans leurs conséquences à long terme. Mais nous estimons que le fait de retarder inconsidérément l'application des mesures utiles et de changer les responsables des études entraîne inévitablement pour le Mont Saint-Michel la perte de l'essentiel de son caractère maritime.

Pour les amis du Mont Saint-Michel, ce n'est plus l'heure de venir faire simplement leur réunion au Mont, suivie d'un banquet, d'écouter quelques brillants conférenciers pour repartir, à la fin de la journée, heureux et satisfaits.

Chacun de nous est concerné. Le site doit être préservé. Le processus d'ensablement doit être arrêté ou du moins ralenti très efficacement.

J'en aurai terminé avec ce rapport, en vous précisant que notre situation financière va vous être exposée par notre trésorière, Mlle Elisabeth Fery, à qui je passe la parole.

Gérard COLMAIRE.

Rapport Financier 1989

RAPPEL : Situation au 31-12-1988

• Disponible :	
Banque N.S.M.	37 678,41 F
C.C.P.	9 719,83 F
Caisse d'Epargne	7 951,13 F
	<hr/>
	55 349,37 F
• Portefeuille : Fonds communs de Placements	
— 5 « Placements nets »	123 172,75 F
— 7 « Placements court terme »	
	<hr/>
Total général	178 522,12 F

SITUATION AU 31 DECEMBRE 1989

• Disponible :	
Banque	52 247,54 F
C.C.P.	11 176,93 F
Caisse d'Epargne	8 308,93 F
	<hr/>
	71 733,40 F
• Portefeuille :	
— 5 « Placements nets »	47 049,95 F
— 7 « Placements Court terme »	74 399,78 F
	<hr/>
	121 449,73 F
Total général	193 183,13 F

SOIT UNE AMELIORATION à fin 1989 par rapport à fin 1988 de 14 661,01 F

DEPENSES

• Impression du bulletin	26 241,01 F
• Impression de papier à lettres, cartes, bulletins d'adhésion, cartes d'adhérents	3 495,14 F
• Frais de fonctionnement : timbres, circulaires, réexpédition du courrier, cotisations diverses, droits de garde C.C.P., Boîte Postale au Mont, etc.	12 523,78 F
	<hr/>
Total	42 259,93 F

RECETTES

• Cotisations (287 dont 28 nouveaux adhérents)	39 850	F
• Vente de gravures et bulletins	3 080	F
• Intérêts du portefeuille :		
— 5 coupons « Placements nets »	4 197,10	F
— 7 coupons « Placements Court terme »	5 466,86	F
• Participation publicitaire à l'édition du bulletin : Banques N.S.M., Paribas, Caisse d'Epargne d'Avranches, Mutuelles du Mans, GAN, Masselin, Biscuiterie de la Baie du Mont-Saint-Michel, Miroiterie du Mont-Saint-Michel	6 050	F
TOTAL	58 643,96	F
Moins-value du portefeuille	1 723,02	F
TOTAL	56 920,94	F

BALANCE

RECETTES	56 920,94	F
DEPENSES	42 259,93	F
	14 661,01	F

En résumé :

- le nombre des adhérents à jour de leurs cotisations est pratiquement en stagnation ;
- l'estimation de notre portefeuille a accusé une très légère baisse au 31 décembre 1989 ;
- la participation publicitaire à l'édition du bulletin a nettement augmenté ;
- si celui-ci a été plus coûteux, il est plus important, et sa qualité a été particulièrement appréciée.

En conclusion, ce bilan est satisfaisant, mais il demeure impératif de trouver de nouveaux adhérents, en particulier parmi les jeunes.

Enfin, nous vous rappelons qu'au moment de la liquidation du « Comité du Millénaire », une certaine somme nous avez été confiée pour le financement de l'édition d'un ouvrage concernant le Millénaire monastique au Mont-Saint-Michel.

Cette opération s'effectuera vraisemblablement en 1990.

LE MONT-SAINT-MICHEL ET LA RÉVOLUTION

Dans l'histoire du Mont-Saint-Michel, l'époque de la Révolution apparaît comme une période noire, les révolutionnaires sont chargés de tous les maux, eux qui ont dispersé la communauté monastique en place. Grâce aux travaux des historiens, aux sources conservées, et en particulier au **Livre blanc** de la commune du Mont, compilation souvent confuse des décrets, faits divers, actes municipaux, nous tenterons de faire revivre ces petits, ces humbles, que furent les acteurs montois du drame révolutionnaire après le départ des religieux...

Mais avant d'entrer dans l'étude de cette période complexe, plantons le décor :

« **Le château du Mont-Saint-Michel très considérable tombe en ruines...** » (1)

Vous qui êtes des amoureux du Mont, qui connaissez du cœur son histoire, son étonnante architecture, le trésor de ses manuscrits, qui avez peut-être rêvé de ces flots de pèlerins gravissant le Grand Degré... vous auriez été bien surpris si vous aviez pu voir le Mont à la fin du XVIII^e siècle. Surpris et navrés. Les témoignages sont épars mais ils concordent tristement : le Mont n'était plus qu'une pâle image de lui-même.

Le village d'abord : le plan des Invalides (1701) nous montre déjà des maisons en ruines, des remparts dont le délabrement avait alarmé Vauban. Un rapport d'inspection de 1731 note : « Cette enceinte qu'on a négligé de réparer depuis longtemps est presque ruinée ; la mer, l'ayant percée en plusieurs endroits a détruit la plus grande partie des maisons et causé un tort considérable aux habitants dont la plupart se sont retirés. Il ne reste que des misérables qui vivent de la pêche des coques et de la charité des pèlerins » (2).

Sur ce fond de misère est sans doute passée la phase de croissance économique des années 1730-1780. A-t-elle modifié la situation de la paroisse Saint-Pierre du Mont ? Les registres paroissiaux des années 1780 mentionnent plusieurs aubergistes (4) et un seul marchand. Sur 65 chefs de famille présumés vivant au Mont en 1789, une quarantaine ont une profession mentionnée dans les registres paroissiaux : la plupart sont pêcheurs ou artisans. Il y a un meunier et un boulanger, alors que M^{me} de Genlis signale dans ses **Mémoires** que les habitants du Mont achetaient du pain à Portorson, faute de bois pour le cuire eux-mêmes (3).

Cette population est comme partout composée de familles nombreuses, endeuillée par une forte mortalité infantile, animée par le remariage rapide des veufs chargés de famille. Germain Bazin nous évoque les maisons en pan de bois, aux pittoresques pignons, le dédale des ruelles. Le presbytère était si dégradé en 1789 que le curé du Mont devait résider dans la maison de la Porte du Roy, dans les deux chambres qui faisaient suite aux prisons (4).

Le village du Mont avait le statut juridique de bourg et était dirigé par un maire, à l'époque le chirurgien Jean Natur. Ses habitants étaient dispensés de la taille et de l'Inscription maritime, cette terreur des paroisses côtières : ce qui n'empêche pas quelques Montois d'être matelots, mais nous ignorons sur quel type de bateau. Enfin, ils étaient soumis à la juridiction seigneuriale de l'abbaye.

Que savons-nous de l'abbaye de ces années 1780 ?

Nous connaissons assez bien sa richesse grâce à l'état des biens qui fut dressé par le prieur dom Maurice en 1790. Son domaine était encore étendu mais des terres avaient été vendues au fil des siècles, accaparées par les communautés villageoises (comme l'ancienne forêt transformée en lande de Saint-Michel-des-Loups), ou laissées en friche. Les ressources des moines étaient si médiocres qu'ils avaient dû en 1788 contracter un emprunt à Avranches, emprunt qu'ils ne purent, et pour cause, jamais rembourser.

Le Mont était-il encore un grand pôle de la chrétienté, un centre de pèlerinage réputé ? Certes, la statue de Saint Michel recouverte d'une feuille d'or trônait, entourée des précieux reliquaires du Trésor, dans le bras sud du transept de l'abbatiale. Qui venait encore prier au Mont ? Puisqu'il y avait encore quelques marchands et aubergistes dans le village, il faut bien leur supposer des clients... Mais dans toute l'Europe les grands courants de pèlerinage sont taris au XVIII^e siècle, et il serait bien étonnant que le Mont ait échappé à cette conjoncture. Et puis peut-être qu'à la piété se substituait un autre mobile chez les voyageurs de ce temps : l'intérêt esthétique pour ce monument médiéval. La sensibilité de l'élite du temps est en train de changer : au mépris pour l'art gothique succèdera au siècle suivant une admiration enthousiaste ; quand M^{me} de Genlis vient en visite en 1776, elle ne manquera pas de noter : « Nous entrâmes dans une vaste église dont le chœur était très beau et d'une grande noblesse... ». De même, dom Maurice signale que l'église « fait l'admiration de tous les étrangers ».

L'abbaye avait été comme beaucoup d'autres et du fait de son isolement choisie comme prison, soit pour des moines en rupture de règle, soit pour des victimes de lettres de cachet. Depuis le XVII^e siècle, et bien malgré eux, les moines étaient donc devenus des geôliers. D'après l'Inventaire de 1790, l'Exil, la prison, comprenait quarante chambres

fortes aux croisées grillagées, situées près de l'entrée de l'abbaye, dans les logis abbatiaux. L'enquête administrative de 1786 avait dénombré douze exilés ; en juillet 1789, il pouvait en rester quatre ou cinq, dont un jeune homme interné pour inconduite à la demande de sa famille. Celle-ci refusait de le reprendre quoiqu'il eût achevé sa peine depuis le mois de mars ! (5).

La communauté elle-même comptait douze moines. C'était le minimum légal exigé par la Commission des Réguliers pour éviter la fermeture de l'établissement conventuel. Je ne vous apprendrai pas combien l'image du moine était mauvaise en 1789. Parasite, inutile, corrompu... les qualificatifs du genre abondent dans la littérature née des Lumières. Devant l'appauvrissement progressif des abbayes, le manque de vocations, l'Eglise et le pouvoir s'étaient émus et la Commission réunie entre 1768 et 1780 avait taillé dans le vif, fermant des couvents, regroupant les moines dans d'autres. Il n'était pas question bien sûr de toucher à l'abbaye du Mont, protégée par son passé prestigieux ; mais pour atteindre le minimum requis, on avait adjoint aux moines valides, un « pauvre fou perdu ».

Comme les autres ordres, les Mauristes avaient fait leur réforme, cherchant à concilier piété et régularité d'une part, études et travaux littéraires de l'autre. Ils avaient par exemple rompu avec les loges maçonniques dont beaucoup étaient membres (6). Mais l'esprit de libre examen s'était développé chez certains religieux : quand en 1790, ils déclareront : « Ce n'est pas nous qui quittons notre ordre, c'est notre ordre qui nous quitte », ils se référeront à une théorie du contrat assez éloignée d'un engagement inconditionnel.

En 1787, Monseigneur de Montmorency-Laval, évêque de Metz, avait pris possession de l'abbaye. Le bénéfice était si médiocre qu'il l'avait peut-être déjà résilié en 1789. De toute façon, il n'était jamais venu à l'abbaye. C'était une habitude, depuis la Renaissance. L'abbé empochait les bénéfices mais ne gérait pas son bien. D'ailleurs, de 1769 à 1787, les rois de France avaient gardé l'abbaye en économe, sans titulaire, les abbés successifs ayant refusé de déboursier un liard pour faire effectuer les indispensables travaux de réfection (7).

En effet, le « château du Mont-Saint-Michel », ce chef-d'œuvre de l'architecture médiévale, avait bien souffert de l'usure du temps. S'installant dans des locaux peu confortables, les Mauristes y avaient apporté des transformations nombreuses, dénaturant certaines salles, le réfectoire en particulier. En 1775, le conseiller d'Etat de Marville écrivait : « Le château du Mont-Saint-Michel tombe en ruines : on pourrait en démolir plus de la moitié, et il en resterait encore plus qu'il n'en faut pour loger les religieux ; il serait tout simple, pour remplir ce projet, de faire déclarer de vétusté les bâtiments inutiles et d'en ordonner la démolition... » (8).

La même année, Fouilhac, ingénieur de Granville, analysait les dégradations de l'abbaye : « le mal de tous ces bâtiments vient de ce que, dans les premiers temps, on a voulu établir l'église sur la pointe aiguë

d'un rocher (...). Par ce qu'on vient de dire, on peut juger de la nécessité qu'il y a d'abattre cette tour ; il est urgent de le faire, non seulement à cause des risques que courent ceux qui habitent l'hôtellerie, mais parce que cette tour, venant à tomber d'elle-même, non seulement écraserait les bâtiments au-dessous mais entraînerait une partie de l'église ». (9).

Forts de ces avis autorisés, à la suite de l'incendie qui fragilisa la nef en 1776, les moines détruisirent les trois premières travées et firent édifier une belle façade classique au goût du jour (elle a du moins le mérite de la sobriété), en 1780. Je vous fais remarquer qu'à aucun moment les révolutionnaires n'atteindront ce degré de vandalisme.

Voilà comment se présentait le Mont en 1789. Notre décor est planté. Il ne reste plus qu'à y introduire les hommes.

1789-1792 : « Je jure d'être fidèle à la Nation, à la Loi et au Roi »

L'hiver 1788-1789 fut l'un des hivers terribles du siècle. Le curé Mazier en fut si frappé qu'il en consigna les effets sur le registre paroissial de 1788 : « Dans cette année l'hiver a commencé au 21 ou 22 novembre ; la gelée a été si forte qu'on passait toutes les rivières sur la glace ; et a continué jusqu'au 13 du mois de janvier 1789 où, entre le 13 et le 14, il a commencé à dégeler par une pluie assez douce. Cet hiver a été regardé par les observateurs de Paris plus rude et beaucoup plus long que celui de 1709, 1740, 1766 et 1776, le thermomètre ayant été de trois degrés plus haut. Ici, j'ai observé que le froid a été plus piquant le 7, le 8 et le 9 janvier 1789, le vin ayant gelé quoiqu'enfermé dans une double armoire. Les coques qui avant la gelée étaient en abondance autour et proche les murs de ce Mont ont été gelées et ont péri ; on n'en a pu cueillir au commencement de février ».

Nous n'avons pas encore parlé du curé Mazier. D'après les registres paroissiaux et leur bonne tenue, il semble avoir accompli ses tâches avec conscience. Voilà sans doute un exemple du bon curé du XVIII^e siècle, aimé et respecté de ses ouailles, comme on en mentionne tant à cette époque.

Ses ouailles ? Combien étaient-elles ? Nous avons tiré des registres mention de 65 familles. Le prieur, en 1790, parle de « soixante chefs de famille vivant pour la plupart de leur pêche, faisant la garde journallement et jouissant du droit de bourgeoisie ». Ces nombres sont comparables et assez crédibles (10).

Nous savons peu de choses de ces premiers mois de la Révolution. Pas de révolution municipale : le maire Jean Natur reste en fonction à la tête de la nouvelle commune jusqu'à la fin de 1791. La « Bastille des mers » a ouvert ses portes en juillet et les derniers prisonniers quittent le rocher. Parmi eux, Jean-Sébastien Suard, bénédictin, qui avait passé 22 mois à l'Exil et qui, fêtant la Révolution à sa manière, tomba des remparts la bouteille à la main (11).

Mais à Paris, le sort des abbayes, ces gros propriétaires mal aimés de l'opinion, est en train de se jouer. Dès novembre 1789, la commende est abolie et les biens du clergé mis à la disposition de la Nation. Le 19 février 1790, les ordres monastiques sont supprimés. Les moines qui désiraient quitter leur monastère devaient recevoir une pension, fixée à 1000 livres pour les dignitaires, à 900 livres pour les autres (ce qui était assez généreux et représentait plus que le revenu moyen d'un curé de paroisse). Il n'était pas question de chasser les moines, comme on le dit trop souvent. La politique de l'Assemblée n'était pas antireligieuse : ce n'était pas l'institution mais bien la richesse de l'Eglise qui était en cause.

Au Mont, c'est seulement en mai 1790 que les moines sont mis en demeure de faire leur choix. Leurs déclarations sont enregistrées conformément à la loi par les officiers municipaux. On est assez déçu de leur manque de résistance, mais c'est une constatation générale dans les abbayes masculines du pays. Dom Henri Dufour, par exemple, bibliothécaire, 54 ans 3 mois, se retire « pour jouir en vrai et fidèle citoyen du privilège de la liberté accordé par les sages décrets de l'Assemblée nationale, moyennant la pension ». Le prieur affirme qu'il avait toujours souhaité finir ses jours dans sa congrégation, mais que comme elle est dissoute il ira vivre où on jugera bon de l'envoyer... (12).

Rappelons que la majorité des moines avait plus de 50 ans, que la vie au « château » devait être pénible en hiver. Seuls six moines restèrent au village, dont notre bibliothécaire, gardien des livres.

A la fin de l'année 1790, l'abbaye était vide.

Les décrets de février 1790 prévoyaient aussi de dresser un inventaire des biens ecclésiastiques. La pesée du métal précieux eut lieu dès février, et devant l'enquête, le prieur dom Maurice vint remettre à Avranches un état de 24 pages des biens de l'abbaye. Ce qui n'empêcha pas une visite des administrateurs le 5 mai 1790. Ces textes fort détaillés énumèrent les objets du Trésor : reliquaires et objets du culte en métal précieux. La riche bibliothèque comptait 291 manuscrits et plus d'un millier de livres.

Dans le village, les Montois adoptent les modes du jour. On plante un arbre de la liberté sur la tour Boucle. On assemble les citoyens actifs (c'est-à-dire qu'on écarte les plus pauvres) pour former la garde nationale qui aura l'honneur de monter la faction. Le major en est Pierre Richard, réélu le 26 Mai 1793. Le Mont est déclassé en tant que place de guerre et le détachement qui y tenait garnison est dirigé sur Cherbourg (loi du 10 juillet 1791) (13). Le gouvernement et la municipalité devaient se mordre les doigts de cette décision deux ans plus tard quand éclateront les troubles de Vendée.

Mais nous n'en sommes pas là.

A la fin de l'année 1791, le procureur-syndic d'Avranches (c'est-à-dire le représentant du gouvernement) fit enlever le Trésor. Remarquez qu'en un an d'abandon des bâtiments, on ne signale aucun pillage. Reliquaires et ex-votos furent envoyés à la fonderie pour contribuer à renflouer les caisses de la Nation. « Les cinq cloches qui étaient dans la tour du château du Mont-Saint-Michel ont été descendues par la roue pour aller à la Monnaie de Rouen. Ils doivent être conduits dans un bâtiment ». Cinq cloches sur les six en place : « La grosse a été accordée par le département pour rester au château avec le timbre de l'horloge. La cloche est réservée pour sonner quand il fait de la frime et des brouillards pour ramener les personnes qui se trouvent dans les grèves pour les empêcher de périr et de se perdre » (14).

C'est pendant ce transfert que le crâne de saint Aubert, séparé de son reliquaire et promis à la décharge, fut recueilli par le docteur Guérin d'Avranches qui dix ans après le rendit à l'Eglise (15).

Les livres et les manuscrits furent ensuite acheminés au travers des grèves jusqu'à Avranches où, le malheur des uns faisant le bonheur des autres, ils sont devenus une des richesses de la bibliothèque.

Fin décembre enfin, tous les titres et papiers du chartrier (au moins ce qu'il en restait si l'on suppose un pillage antérieur par les paysans des environs, pillage non attesté), furent emportés à Avranches avec les ornements de la sacristie « en barriques, en caisses et les ornements dans un tonneau ». Ceux-là, on les avait trouvés sur place puisqu'en 1790, la salle des chevaliers abritait « cent fûts de barriques vides ».

L'année 1792 est beaucoup plus dramatique pour le nouveau régime, issu de la Constitution de 1791. En effet, la guerre est déclarée en avril. Le Mont a ses volontaires, en particulier un ancien soldat au régiment d'Auvergne, tard marié, Pierre Vincent, 47 ans. Sa femme native du Mont meurt le 23 décembre 1792. Il s'engage aussitôt.

Le curé Mazier a disparu de nos sources en 1791. Le **Livre blanc** atteste qu'il a prêté le serment requis de tous les membres du clergé séculier le 13 mars 1791. S'est-il rétracté ensuite ? Toujours est-il que les registres paroissiaux ne sont pas tenus pour l'année 1791 (à moins que ce cahier précis n'ait disparu par la suite). Ce n'est qu'en 1792 qu'apparaît le curé constitutionnel Jacques Besnard, qui sera bien accepté par la population.

Et puis, le 10 août, le roi est emprisonné. Avant de se séparer, l'Assemblée législative porte un coup décisif au rôle social de l'Eglise : la laïcisation de l'Etat Civil. La nouvelle municipalité qui vient d'être élue (on dit le Conseil général), présidée par le maire Jean Richard, désigne un officier public : ce sera Etienne Vidal, cordonnier, marié, cinq enfants.

On exige de tous les ecclésiastiques un nouveau serment, dit serment de liberté-égalité. Tant le curé Besnard que nos trois moines survivants au Mont le prêtent le 4 octobre.

Mais en ce qui concerne dom H. Dufour, on peut noter un fait assez cocasse : dès le 30 août, il s'était présenté à la maison commune et avait offert son serment, ce à quoi il n'était pas obligé, le serment n'étant requis que du clergé séculier. Le **Livre blanc** nous le présente ainsi : « Nous susdits officiers municipaux, en reconnaissance de la conduite patriotique du sieur Dufour à nous bien connue depuis la Révolution, et vu que le sieur Dufour s'est présenté différentes fois et a offert son serment à la municipalité pourquoi nous n'avons pas cru devoir différer davantage à l'admettre à prêter son serment, ce qu'il a fait dans les termes suivants : " Je jure d'être fidèle à la nation, à la loi et au roi, et de maintenir de tout mon pouvoir la constitution du royaume décrétée par l'Assemblée nationale constituante aux années 1789, 1790, 1791 ", ce qu'il a signé avec nous ». C'est bien le texte du serment prescrit le 27 novembre 1790. Mais nous sommes le 30 août 1792, et le serment de fidélité au roi est pour le moins intempestif. Est-ce un lapsus du copiste ?

Le premier geste du nouveau maire est de faire déposer « les armes de la ville en bronze ou métal que nous avons fait descendre ». Elles sont déposées à l'église paroissiale, en plusieurs pièces (poids total 248 livres), le 20 décembre (16).

1793-1794 : Le Mont-Libre (17)

Suivant encore les modes du jour, la commune se débaptisa. Mont-Saint-Michel, cela sonnait mal. Comme on avait ôté les armes de la ville à la Porte du Roy, on raccourcit le nom du village qui devint le Mont-Michel (vocalbe attesté pour la première fois le 23 mars 1793). Puis, plus banalement, Mont-Libre, mais ce dernier nom semble avoir eu peu de succès (on ne le retrouve dans les registres d'Etat Civil qu'une fois, en juin ; un peu plus dans le **Livre blanc**). On reviendra à l'appellation de Mont-Saint-Michel dès la fin de 1794 quand sera retombée la grande vague de la déchristianisation.

En effet, l'attitude de la Convention envers le clergé se durcit. Déjà, avant de se séparer, la Législative avait pris une loi condamnant à la déportation les prêtres réfractaires (26 août 1792), déportation en Guyane. Pour les prêtres âgés ou à qui leur état de santé interdisait les longs déplacements, l'emprisonnement. Avant même la parution de cette loi, les autorités du département avaient songé à récupérer l'abbaye désaffectée pour en faire une prison d'Etat. Son isolement offrait des garanties de sécurité, tout en réduisant le nombre de gardiens nécessaires. Par contre, il compliquait les questions d'approvisionnement et le transport des prisonniers.

Depuis mai 1792, les prêtres réfractaires qui avaient refusé l'exil étaient rassemblés à Coutances : les prisons étaient pleines au printemps 1793 et un premier contingent fut expédié au Mont où il arriva le 16 mai 1793, après un éprouvant voyage de deux jours. Son arrivée marqua le début des malheurs de la municipalité, la population du village étant collectivement commise à la surveillance des détenus. On installa ces nouveaux hôtes au château, d'abord dans l'Exil, puis quand celui-ci fut plein, dans les salles de l'abbaye, ou même chez l'habitant. En juillet, il y avait déjà 107 prisonniers. La liste nominative d'Angey nous donne leur âge : il n'y avait que 45 % de plus de 60 ans. Et un certain nombre de moines, alors que ceux-ci, n'étant pas tenus de prêter serment, ne pouvaient être considérés comme réfractaires... (18). La réclusion n'était pas très sévère. Il suffisait de se présenter à la porte de l'abbaye et de dire qu'on venait apporter du pain à un prisonnier pour entrer librement. Cela n'était guère sérieux et le district d'Avranches s'émut : il supprima courrier et visites non autorisées.

En octobre, le problème du ravitaillement commença à devenir sérieux. Il y avait à ce moment-là 150 détenus à nourrir. Plus la population du Mont ! Le 7 octobre, une pétition de la commune au Conseil général du district d'Avranches demandait l'autorisation d'acheter le pain sur le marché de Pontorson plutôt qu'à Avranches. On trouvait difficilement les quantités requises, les paysans cachant une partie de leur récolte.

C'est alors que le département d'Ille-et-Vilaine envoya au Mont 185 prêtres pour décongestionner les prisons de Rennes. Parmi eux, un seul constitutionnel, mais de marque : Monseigneur Claude Le Coz, l'évêque en personne, qui avait encouru la disgrâce de Carrier pour avoir refusé le mariage d'un prêtre de son diocèse. Son biographe nous a laissé quelques détails du voyage. L'évêque voulait une charrette, on lui répliqua que l'égalité commandait qu'il marchât comme tout le monde. Quand la troupe arriva à Pontorson, la mer montait. Le chef du détachement voulait avancer quand même, soutenant que si ses prisonniers buaient la tasse, ça les rafraîchirait de la poussière de la route, mais il fut retenu par la garde nationale de la ville (19).

La fin de l'année fut terrible, d'autant que la guerre civile atteignit un temps le Mont, rendant le ravitaillement aléatoire en paralysant les transports. Ajoutez à cela des conditions de logement plus que rudimentaires. On en est que plus surpris du petit nombre de décès enregistrés dans cette population de vieillards et de malades, 2 % par an, comme l'a calculé l'abbé Lechat auquel j'emprunte ces détails. On peut penser qu'un certain nombre de prisonniers furent transférés ailleurs, ou élargis.

Les officiers municipaux se débattaient dans une situation inextricable. Sans compter que les nouvelles du dehors étaient de plus en plus alarmantes. L'armée vendéenne, en révolte contre la République depuis le printemps, avait franchi la Loire et se dirigeait vers le nord. A Fougères,

à Dol, les Vendéens culbutaient les armées bleues. Au Mont, c'était l'affolement : le 1^{er} novembre fut élu un comité de surveillance de douze membres qui prêtèrent serment « devant le crucifix ». Le représentant en mission de Granville Le Carpentier songeait à faire transférer les prisonniers à l'abri des remparts de la Haute Ville.

Trop tard ! Le 12 novembre, un détachement de l'armée catholique et royale entra dans le village dont les portes n'étaient pas fermées. Que pouvaient faire les autorités, qui n'avaient que trois mauvais canons et pas de troupes ? Elles se replièrent prudemment sur Tombelaine. Les Vendéens brûlèrent l'arbre de la liberté, ouvrirent les prisons et occupèrent le village pendant trois jours. Puis ils repartirent sans regarder derrière eux, comme à leur habitude. Le siège de Granville avait échoué. La retraite commençait.

Au château, les prisonniers s'étaient divisés. Un petit nombre seulement choisit de partir et la plupart rentrèrent spontanément. Le plus terrifié avait été Le Coz, convaincu que les Vendéens connus pour leur haine des prêtres constitutionnels n'étaient venus que pour le tuer. Quant à la municipalité, assez gênée de sa conduite, elle improvisa un rapport pittoresque reproduit dans le **Livre blanc** :

« Le 12 novembre, il est arrivé au Mont-Saint-Michel sur les dix heures du matin des brigands qui ont mis l'arbre de la liberté à bas et l'ont coupé. Ils ont parti à onze heures à s'en retourner. L'après-midi ils sont revenus à peu près cinquante pour faire partir les ecclésiastiques en leur disant qu'ils étaient l'armée catholique et chrétienne et qu'ils venaient pour les libérer des chaînes et des fers et les tirer de leur captivité. Les brigands ont couché au Mont, se sont emparés des clés de la ville et ont fermé les portes. Le lendemain, ils ont encloué les canons, ont jeté tous les boulets dans la grève, ont cassé et emporté les pavillons à la réserve du rouge. Ils ont voulu emporter les vases sacrés ; les ecclésiastiques qui étaient détenus leur ont fait des corrections, ils les ont laissés après bien des explications. Ils ont voulu faire à rançonner le maire en lui demandant une forte somme ; le citoyen maire a exposé sa vie et le citoyen agent l'a exposée aussi. Les brigands leur dirent que s'ils ne les avaient pas trouvés à leur poste et place qu'ils auraient mis le feu et le pillage dans l'endroit, qu'ils étaient bien heureux que les prêtres les ont priés de ne pas faire de mal, que si on n'avait pas eu pitié d'eux, ils seraient morts de besoin. Le lendemain 13, ils sont encore revenus faisant de grandes menaces. Le maire et l'agent ont risqué à perdre leur vie. Le lendemain 14, ils sont encore revenus un grand nombre de brigands voulant nous couper le cou avec leur sabre sur le cou ».

Mettant en valeur le bon esprit des prisonniers comme le courage des élus, la municipalité achetait le silence des premiers en les protégeant par des certificats de civisme attestant qu'ils n'avaient jamais quitté le Mont. Happy end mais tous avaient eu très peur. Au 1^{er} janvier, il restait

au Mont 257 prêtres dont 160 Bretons. Ceux qui n'étaient pas rentrés à temps, pourchassés par les soldats de Le Carpentier, furent probablement exécutés.

Au début de l'année 1794, la politique de déchristianisation se durcit. Partout, mascarades antireligieuses et actes de vandalisme se multipliaient : est-ce alors que furent martelées les statues de l'abbaye ? Tous les prêtres sans distinction durent, ou bien remettre leurs lettres de prêtrise, ou bien choisir entre l'exil et la prison. Le 1^{er} mai 1794, le maire de Saint-Georges de Reintembaut avisait son collègue du Mont que son curé s'y rendait volontairement pour être reclus « lequel nous a fait connaître, ne voulant nullement enfreindre la loi qui oblige tous les prêtres à la réclusion, que son intention est de partir avant la promulgation de la dite loi pour se rendre au Mont-Saint-Michel qu'il croit être sa maison de réclusion où il entend se rendre volontairement ». Le maire s'inquiétait, précisant que le curé avait 57 ans et était atteint d'une paralysie du côté droit.

En avril, le Mont renfermait 600 prêtres, dont 200 constitutionnels. Certains achetèrent leur liberté en remettant leurs lettres, voire en se mariant comme les autorités les y poussaient. Une lettre d'août 1794 de Le Carpentier enjoignit de remettre en liberté 33 prêtres dont la municipalité se portait garante.

Continuant à sacrifier aux modes du jour, les membres du Conseil général de la commune transformèrent l'église Saint-Pierre en temple de l'Être Suprême. Le 3 octobre 1794, le trésor de la fabrique fut remis au receveur des domaines nationaux à Avranches : la commune s'appauvrisait d'autant ! On replanta l'arbre de la liberté (puisqu'à l'anniversaire de la fondation de la République, le 22 septembre 1799, eut lieu une fête autour de l'arbre avec « chansons patriotiques et cris de Vive la République »).

Le ravitaillement restait toujours aussi difficile et la municipalité n'en pouvait plus. Le nouveau maire, élu le 23 avril 1794, Pierre Blin, obtint de Le Carpentier une allocation compensant les pertes que faisaient les élus en s'abstenant de pêcher, soit 200 livres par an : « considérant enfin que le Mont est un des points importants de la République tant par sa situation maritime que par le dépôt qui lui est confié et qu'il n'est pas moins de la prudence et de la justice d'assurer aux citoyens composant les autorités constituées de cette commune des moyens suffisants pour leur aider à supporter les soins qu'exigent la surveillance et l'activité de leur fonction... » (20).

A la même date, la garnison du Mont fut renforcée par un détachement de soldats qu'on logea dans l'église. La tour servit de cuisine, on brûla les autels.

Mais déjà c'était l'été, Thermidor, puis les lois d'amnistie du 21 février 1795 : tous les prisonniers furent alors libérés. Le 10 avril 1795, les derniers quittaient le château.

L'histoire du Mont sous la Révolution pourrait s'arrêter là. Mais le pli était pris : la seconde vague de déchristianisation de 1796 vit revenir une quarantaine de réfractaires, mêlés à des Chouans et à des droits communs. Et après 1797, encore 50 prêtres ayant refusé le serment de haine à la royauté. En novembre 1798, la prison comptait encore 150 pensionnaires qui ne furent libérés tous qu'en 1800. Le « château » restait vide, pour peu de temps : Napoléon fit rouvrir la prison en 1811. Ce n'est qu'en 1863 qu'elle disparaîtra. Mais ceci est une autre histoire. Symbole des temps nouveaux qui s'ouvrent, le télégraphe Chappe qu'on installe en 1796 au sommet du clocher annonce la révolution technologique et industrielle.

L'histoire du Mont pendant les dix années de la Révolution reflète les grands drames de la période. Place stratégique devant la menace anglaise, en lisière de la guerre de l'Ouest, cette petite commune tenta vaillamment de survivre en se pliant aux modes. Elle y réussit sans trop de casse, sans regretter ses anciens seigneurs mais sans les poursuivre de sentiments vengeurs (nous trouvons dans le **Livre blanc** une attestation de civisme délivrée « au citoyen Pierre La Tour, de notre commune, ci-devant bénédictin de l'abbaye du Mont-Saint-Michel », le 10 floréal an III).

Enfin, si les bâtiments conventuels étaient bien dégradés avant la Révolution, leur utilisation comme prison d'Etat les sauva peut-être de la démolition. On connaît le cas d'autres abbayes qui n'eurent pas cette chance, Cluny par exemple.

En somme, si la Révolution provoqua un certain nombre de déprédations, dont les plus regrettables sont la disparition d'un certain nombre de manuscrits et du trésor monastique, elle n'eut pas les aspects sanguinaires que certains auteurs se sont plus à décrire. À travers le **Livre blanc** de la municipalité montoise, qui reste notre source principale sur les événements de la période, on sent plutôt la souplesse de braves gens qui cherchent à ne mécontenter personne et à se tirer d'un jeu qui les dépasse, soudés autour de leur maire qu'ils désignent du beau nom de maire citoyen.

Marie-Hélène DODIER

- (1) *Revue de l'Avranchin*, n° 248 (1966), « Les prétentions du diocèse d'Avranches sur l'Abbaye du Mont-Saint-Michel ».
- (2) Rapport de M. de Caux, d'après G. Bazin, *Le Mont-Saint-Michel*, note 134.
- (3) *Mémoires de M^{me} de Genlis*, Paris, 1825.
- (4) « Etat et déclarations des biens (...) de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, par le R.P. dom Maurice, prieur, le 19.02.1790 ». Archives nationales F 19607. Publié partiellement par A. Bossebœuf, *Le Mont-Saint-Michel*, Tours, 1910.
- (5) E. Dupont, *Les prisons du Mont-Saint-Michel*, Paris, 1913.
- (6) B. Plongeron, *La vie quotidienne du clergé au XVIII^e siècle*, Paris, 1974.
- (7) *Revue de l'Avranchin*, n° 248, *op. cit.*, « La prise de possession de l'abbaye du Mont-Saint-Michel par Monseigneur de Montmorency-Laval », par J. Bindet.
Bulletin des Antiquaires de Normandie, 1885, t. XIII, p. 4 : E. Pigeon : « Deux rois de France commendataires du Mont-Saint-Michel de 1769 à 1788 ».
- (8) *Revue de l'Avranchin*, n° 248, *op. cit.*
- (9) *Id.*
- (10) *Le Livre blanc* donne la liste des 46 hommes enrôlés dans la Garde nationale le 15.08.1790. Pour être enrôlé, il fallait être citoyen actif, ce qui laisse à penser qu'un tiers environ des Montois était trop pauvre pour voter.
- (11) *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, tome 1, dom Y. Chaussy, « Le Mont-Saint-Michel dans la Congrégation de Saint-Maur », Paris, 1967.
- (12) Mémoire de la Société archéologique d'Avranches, IV, 293.
- (13) Lettre d'Abancourt, ministre de la guerre, 30.07.1791.
Revue de l'Avranchin, n° 248, *op. cit.*, « Une garnison au Mont-Saint-Michel au XVIII^e siècle », par Max Fauchon.
- (14) P. Gout, *Le Mont-Saint-Michel*, Paris, 1910.
- (15) M. Lemarchand, *En feuilletant l'histoire d'Avranches*, Avranches, 1962.
- (16) *Le Livre blanc*.
- (17) J'emprunte l'essentiel de ce qui suit à l'abbé Lechat, *Revue de l'Avranchin*, n° 248, « Les prisons du Mont-Saint-Michel pendant la Révolution ».
- (18) J. Toussaint, *La déportation du clergé de Coutances et d'Avranches*, Avranches, 1979.
- (19) E. Dupont, *Les prisons du Mont-Saint-Michel*, *op. cit.*
- (20) *Le Livre blanc*.

Les visites de l'abbaye

On sait que l'abbaye du Mont Saint-Michel est le Monument historique le plus visité de province. L'an dernier, il y a eu 790 635 visiteurs, dont 39 142 pour les nocturnes et 7 323 pour les visites-conférences.

Le personnel permanent chargé d'accueillir les visiteurs est constitué d'agents de la surveillance spécialisée du ministère de la Culture et d'un agent-chef. Le poste d'agent-chef était occupé par M. Yves Provost qui a pris sa retraite à la fin de l'année dernière. M. Pierre Thomas, qui était auparavant à l'abbaye du Thoronet, l'a remplacé en février dernier ; nous lui souhaitons la bienvenue au Mont Saint-Michel.

Durant la saison touristique, les agents de la surveillance spécialisée, aidés de quelques vacataires, assurent des *visites commentées* d'une heure, sans interruption de 9 h 30 à 18 heures. Pour les suivre, il suffit d'acquitter le droit d'entrée qui est gratuit pour les Amis du Mont Saint-Michel et de 28 francs pour les autres.

Il y a également des visites commentées en *allemand*, en *anglais*, en *italien* et en *espagnol*.

A l'intention de ceux qui souhaitent avoir une visite approfondie, il y a aussi des *visites-conférences* qui sont animées par des conférenciers de la Caisse nationale des Monuments historiques et des sites. Ces visites durent au minimum deux heures et permettent de voir des parties de l'abbaye qui sont ordinairement inaccessibles, comme l'église Notre-Dame-sous-Terre et l'escalier de dentelle. Du 1^{er} au 13 juillet et du 27 au 31 août, ces visites ont lieu à 10 h, 11 h, 14 h 30 et 15 h 30. Du 14 juillet au 26 août, elles ont lieu à 10 h, 11 h, 13 h 30, 14 h 30 et 15 h 30. Le prix de ces visites est de 39 francs ; des réductions sont accordées aux Amis du Mont, aux personnes du troisième âge et aux jeunes.

Enfin, ceux qui désirent découvrir l'abbaye eux-mêmes le peuvent désormais en participant aux *Nocturnes*. Beaucoup d'amis du Mont ont apprécié cette opération qui a été tentée pour la première fois l'an dernier. Il y aurait pourtant beaucoup à dire sur cette manifestation qui avait sans doute été mise au point un peu trop rapidement.

Le principe en est simple : l'abbaye est sonorisée, éclairée par des projecteurs et des torches ; les visiteurs s'y promènent librement, à leur rythme.

Mais l'an dernier, la musique de Chris Hayward était à notre avis particulièrement irritante, surtout dans le cloître et le réfectoire. L'éclairage des salles ne mettait guère en valeur leur architecture exceptionnelle : la salle de l'Aquilon avait un éclairage puissant et uniforme qui supprimait tout relief ; les cachots, qui sont par définition des endroits sombres et inhospitaliers, étaient abondamment illuminés ; l'église Notre-Dame-sous-Terre, l'endroit le plus sacré du Mont, était transformée en un banal lieu de passage ; l'absidiole de la crypte Saint-Martin était décorée d'une projection d'images dont les couleurs agressives ne rappelaient guère celles d'une fresque romane, ni celles d'un manuscrit médiéval ; la salle des Hôtes, lieu de réception de l'abbaye, était faiblement éclairée de quelques torches qui lui donnaient une allure funèbre ; le jardin intérieur du cloître était bien mis en valeur, mais les fines arcatures des galeries restaient dans la pénombre ; dans la nef de l'église abbatiale, on avait mis en relief les combles des bas-côtés, au détriment de la magistrale ordonnance des murs goutterots ; le superbe élan vertical du chœur était brisé au niveau du triforium par des éclairages d'intensités différentes.

D'une façon plus générale, il nous avait semblé quelque peu contestable de mettre, presque systématiquement, des bougies dans les trous de boulins qui n'ont pas été conçus pour procurer de la lumière ; les bougies ont en outre l'inconvénient de déposer sur les murs des traces noires qui ne sont pas très esthétiques. On pourrait faire la même remarque pour les bougies qui étaient placées dans les voussures des arcs, comme à l'entrée du réfectoire ou dans le mur cyclopéen de Notre-Dame-sous-Terre. Il était peut-être encore plus contestable d'utiliser à l'intérieur des bâtiments des torches qui dégagent une odeur parfois difficile à supporter et noircissaient les voûtes de l'entrée romane, du Promenoir et de la salle des Hôtes. Il aurait sans doute été possible d'utiliser des sources lumineuses qui ne souillent pas les bâtiments.

Pour ne pas être trop négatif, reconnaissons que l'éclairage doux et ondulant de la crypte des Gros piliers était réussi, qu'il était agréable de voir crépiter du feu dans les cheminées de la salle des Chevaliers et que les bougies placées dans les fenêtres du réfectoire respectaient bien le rythme créé par les nombreuses baies de cette salle. Enfin, comme il a fait beau durant tout l'été, les visiteurs ont pu découvrir presque tous les soirs de superbes couchers de soleil sur la baie. Malgré les imperfections que nous avons relevées, ils ont donc apprécié ces nocturnes qui leur donnaient la possibilité de découvrir l'abbaye d'une manière insolite.

Les nocturnes ont lieu cette année tous les soirs, sauf le dimanche, du 18 juin au 8 septembre, de 21 heures à 23 heures. Les tarifs sont les suivants : 50 francs par personne, 30 francs pour les étudiants, 40 francs par personne pour les groupes de plus de vingt-cinq personnes, gratuit pour les enfants de moins de douze ans. Quelques modifications ont été apportées par rapport à l'an dernier, tant sur le plan musical que sur celui de l'éclairage. Cette manifestation conçue par le couple d'artistes « Maget-Maget » devrait connaître un succès au moins aussi vif qu'en 1989 car elle répond à une demande des touristes.

H.D.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ANNEE 1989

par Henry Decaëns

I. - Livres et brochures

DODEMAN (Guy) et al. — **Le Mont Saint-Michel au péril des sables.** — Université du troisième âge de Basse-Normandie, antenne de Granville, 1989. — 90 p., ill. ; 30 x 21 cm. — 70 F.

Une étude sur l'ensablement de la baie et les remèdes pour en limiter les effets, réalisée par quelques membres de l'Université du troisième âge de Granville. Elle a été menée très scrupuleusement ; elle se lit très facilement car le rédacteur, M. Guy Dodeman, a su se mettre à la portée du grand public sans sacrifier à la facilité. L'étude est suivie d'un scénario de science-fiction amusant.

LARSONNEUR (Claude). — **La Baie du Mont Saint-Michel : un modèle de sédimentation en zone tempérée.** — Bulletin de l'Institut de géologie du Bassin d'Aquitaine, Bordeaux, 1989, n° 46, p. 5-73 — 36 fig. in texte, 4 pl. de photos ; 30 x 21 cm. — Tiré à part disponible à l'abbaye au prix de 70 F.

Une étude scientifique sur la baie, son histoire et son devenir. Parmi les chercheurs qui ont collaboré à ce travail très intéressant et indispensable pour ceux qui souhaitent mieux connaître la baie, figurent Alain L'Homer, membre de notre Conseil d'administration, et Claude Migniot, ancien ingénieur en chef du département de sédimentologie du Laboratoire central d'hydraulique de France.

LEBRUN (Edmond). — **Sous l'aile de l'Archange.** — Paris : France-Empire, 1989. — 256 p., ill. ; 24 x 16 cm. — 92 F.

Une autobiographie du président de l'aéroclub d'Avranches qui a donné des milliers de baptêmes de l'air à partir des grèves du Mont Saint-Michel, d'où le titre du livre qui s'adresse avant tout à ceux que l'aviation passionne.

Le Mont Saint-Michel : mélanges historiques par la Société d'archéologie d'Avranches. — Revue de l'Avranchin et du pays de Granville, juin 1989, 107^e année, tome LXVII, n° 339. — P. 97-251. — 110 F le numéro.

Nous avons annoncé l'an dernier la publication de ce volume de mélanges, le second que la Société d'archéologie d'Avranches ait consacré au Mont Saint-Michel. Le premier, publié en septembre 1966 à l'occasion du Millénaire monastique, est épuisé depuis longtemps. Conformément à la loi du genre, le présent volume rassemble diverses contributions : une étude du regretté Max Fauchon sur Louis d'Estouteville, défenseur du Mont pendant la guerre de Cent Ans, la réédition d'un travail d'Etienne Dupont et un article de M. Jacques Fauchon sur Robert Jolivet, abbé du Mont de 1419 à 1444, qui fut un ardent partisan des Anglais, une communication du chanoine Jean Bindet sur un jeune aristocrate qui a été exilé au Mont au XVIII^e siècle et une notice de M. Jacques Fauchon sur l'abbé Lecourt, aumônier de la prison du Mont. On trouve aussi dans ce volume la publication de sources : quelques chartes du XII^e et XIII^e siècle, quelques actes notariaux du XVIII^e siècle et surtout l'inventaire des biens meubles et immeubles de l'abbaye en 1790, édité et annoté par notre vice-président Michel Reulos dont chacun connaît bien l'érudition.

NAPOLI (Lizzie). — **Une Aventure au Mont Saint-Michel.** — Rennes : Ouest-France, 1989. — 28 p., ill. en coul. ; 31 x 22 cm. — 65 F.

Un beau petit livre pour les enfants, écrit et illustré par Lizzie Napoli qui a longtemps travaillé pour Bayard Presse. Ceux qui ont conservé les premiers numéros de Pomme d'Api ou des Belles Histoires de Pomme d'Api retrouveront avec plaisir les dessins de Lizzie Napoli. Elle connaît et aime avec passion le Mont et sa baie où elle a passé de nombreux étés. Comme son livre s'adresse aux enfants, elle a utilisé des mots très simples ; c'est une belle histoire d'aventure et d'amitié.

SIMONNET (Nicolas). — **Tout le Mont Saint-Michel.** — Florence : Bonechi, 1989. — 64 p., ill. en coul. ; 26 x 20 cm. — 45 F.

Il aurait été surprenant que le texte de cet album ne soit pas de bonne qualité car son auteur est conservateur du Mont depuis 1984 ; il a été auparavant, durant quelques années, guide de l'abbaye qu'il connaît donc très bien. Il a en outre fait un choix de photographies très judicieux ; malheureusement, le travail réalisé par le photographe ou l'imprimeur n'est pas toujours très heureux.

SINSOILLIEZ (Robert). — **Tombelaine : l'îlot de la baie du Mont Saint-Michel**. — Saint-Malo : éd. de l'Ancre de Marine, 1989. — 296 p. — 32 p. d'ill. h.t. ; 22 x 16 cm. — 198 F.

Robert Sinsoilliez se passionne pour Tombelaine depuis une vingtaine d'années. Il nous livre maintenant le fruit de ses recherches dans un livre fort intéressant dans lequel il retrace toute la longue et riche histoire de l'îlot voisin du Mont. Il comble ainsi une lacune importante de la bibliographie montoise ; son livre est en effet la première synthèse sur le sujet.

II. - Articles

DECAENS (Henry) : **la Commune du Mont Saint-Michel pendant la Révolution**. — Les Annales du Mont Saint-Michel, 1989, n° 2, p. 21-32.

LEBREC (Georges et Hélène) : **le Mont Saint-Michel du temps de la Révolution française**. — Les Annales du Mont Saint-Michel, 1989, n° 1, p. 2-8.

LECHAT (Jean-Baptiste) : **les prisons du Mont Saint-Michel pendant la Terreur. Liste des ecclésiastiques incarcérés au Mont Saint-Michel de 1793 à 1800**. — Les Annales du Mont Saint-Michel, 1989, n° 3-4, p. 33-68.

REULOS (Michel) : **l'abbaye du Mont Saint-Michel à la fin de l'Ancien Régime**. — Les Annales du Mont Saint-Michel, 1989, n° 5, p. 80-86.

Une contribution aux différents aspects de l'histoire du Mont pendant la Révolution, à laquelle les Amis du Mont ont pris une part très active.

DORST (Jean), L'HOMER (Alain) : **face au comblement de la baie du Mont Saint-Michel : recommandations en vue de son aménagement**. — La Vie des sciences, Comptes rendus de l'Académie des sciences, tome 6, 1989, n° 5, p. 387-501.

Deux éminents spécialistes analysent le projet de désensablement de M. Jean Doulcier et proposent d'y apporter quelques modifications. Cet article peut paraître dépassé aujourd'hui, depuis que M. Jean-Pierre Maillard, qui a remplacé M. Doulcier, défend un programme d'un tout autre esprit. Mais l'argumentation des auteurs reste intéressante et devra être prise en compte par tout projet de réel désensablement du Mont.

ENAUD (François) : **le Mont Saint-Michel au péril de la terre**. — Les Cahiers de la Ligue urbaine et rurale, n° 102, 1^{er} trimestre 1989, p. 32-47.

Un excellent article de synthèse sur l'ensablement de la baie et les travaux à réaliser pour préserver le caractère maritime du Mont. En annexe est publié le rapport qu'a présenté M. Jean Dorst, le 9 novembre 1988, au nom du Comité des applications de l'Académie des sciences.

LATIL (Pierre de) : **Péril vert en Bretagne**. — Sciences et avenir, n° 508, juin 1989, p. 66-69.

Un article sur la spartine, plante halophite qui envahit peu à peu les grèves normandes et bretonnes et contribue à fixer les sédiments apportés par la mer. Son apparition dans la baie du Mont remonte à 1925.

PIQUOIS (Charles) : **la pêche au grand filet dans la baie du Mont Saint-Michel**. — Le Viquet : parlars et traditions populaires en Normandie, n° 84, Saint-Jean 1989. — 33 F.

Un bon article sur un type de pêche qui fut pratiqué dans la baie du Mont de 1880 à 1955. L'auteur, Charles Piquois, est un passionné de la baie. Il est possible d'acquérir pour 100 F, franco de port, les n°s 64, 65, 69, 76 et 80 de la même revue où sont publiés ses précédents articles qui sont d'aussi bon aloi.

SAUNIER (Bruno) : **le musée du Mont Saint-Michel**. — Ecole du Louvre, Ecole du Patrimoine, Destins d'objets, coll. Etudes et travaux, n° 1, p. 177-186. La Documentation française, 1988.

Nous avons omis de signaler l'an dernier cette étude sur la création en 1888 du premier musée privé du Mont, sur ses collections et sur les réactions très défavorables de l'Administration et du monde savant. Bruno Saunier, inspecteur des Monuments historiques, a soutenu en 1984 à l'Université de Rennes 2 un excellent mémoire de maîtrise sur les premiers travaux de restauration de l'abbaye.

III. - Affiches

Mont Saint-Michel. — 60 x 40 cm. En vente au Syndicat d'initiative du Mont, au prix de 20 F.

Affiche éditée par l'Office départemental du tourisme de la Manche qui a eu une idée originale. Au lieu de choisir une photographie, on a demandé à un artiste de réaliser une silhouette du Mont

avec son pinceau. Cet artiste est Jacques Auriac qui est membre de notre association.

Les nocturnes du Mont Saint-Michel. — 80 x 60 cm. En vente à l'abbaye au prix de 15 F.

Affiche publicitaire des nocturnes de l'abbaye, éditée par la C.N.M.H.S.

VENTE DE DOCUMENTS AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'Association dispose encore de quelques gravures, jadis réalisées par notre fondateur, Henri Voisin, et d'exemplaires de bulletins anciens. Ces documents sont entreposés dans les locaux que la Communauté monastique du Mont a bien voulu mettre gracieusement à notre disposition.

Ils peuvent être cédés, exclusivement aux Amis du Mont Saint-Michel, aux conditions suivantes :

- Bulletins antérieurs à 1939 (le numéro) : 30 F
- Bulletins postérieurs à 1946 (le numéro) : 20 F
- Petites gravures : 60 F
- Grandes gravures : 200 F

Seules les grandes gravures suivantes sont encore disponibles (entre parenthèses, l'année de leur édition) :

- La Salle des gardes autrefois (1928)
- La Porte du Roy (1930)
- L'entrée de l'église paroissiale et le rosier blanc (1933)
- La tour Boucle (1934)
- La porte de l'Avancée à l'heure de la marée (1935).

Notes sur le logis abbatial du Mont-Saint-Michel à la fin du XIV^e siècle

par Marc DECENEUX

Le visiteur qui aborde le Mont-Saint-Michel par la digue garde toujours, malgré la popularité de cette image, la même expression d'émerveillement devant l'étonnante silhouette : au bas du rocher, la ville close et ses remparts ; au sommet, la puissante église abbatiale. Entre les deux, une énorme muraille verticale posée en surplomb renforce l'aspect fantastique du monument. Ce bâtiment est l'ancien logis abbatial.

Il est fort mal connu car, depuis toujours, l'attention des archéologues et du public s'est portée en priorité sur l'abbaye proprement dite, son église, son cloître et l'ensemble des constructions régulières. Cependant, Paul Gout et Germain Bazin, auteurs de deux grandes monographies du Mont-Saint-Michel, ont consacré plusieurs pages aux bâtiments abbatiaux (1). Le premier s'est attaché à proposer une chronologie des différentes parties, appuyée sur des observations minutieuses mais entachée d'a priori romantiques : par exemple, Paul Gout, certainement fasciné par la riche personnalité de l'abbé Richard Turstin (1236-1264), attribue à ce dernier la conception de l'œuvre d'une façon tout à fait gratuite. Germain Bazin, reprenant les conclusions de son prédécesseur, établit une chronologie quelque peu différente et généralement plus fiable, grâce surtout à une lecture beaucoup plus rigoureuse des textes.

Mais dans les deux cas, l'objet de l'étude est de faire la part de ce qui revient, de l'ensemble des bâtiments, aux différents abbés, Geoffroy de Servon, Pierre Le Roy et Guillaume de Lamps. Plusieurs raisons à cela : tout le front sud de l'abbaye est constitué d'édifices d'époques diverses, depuis l'hôtellerie construite en 1164 par Robert de Thorigny jusqu'au Châtelet terminé en 1393 sous Pierre Le Roy, en passant par le bâtiment appelé « Belle-Chaise », achevé par Richard Turstin en 1257 ; d'autre part, les rares textes utilisables pour comprendre la signification de ce complexe n'apportent que des indications maigres et parfois contradictoires qui ne peuvent qu'inciter à la prudence.

Pourtant, au milieu de ce front sud, se détache une œuvre remarquable, le logis abbatial, composé de trois parties : à l'ouest et à l'est, deux gros massifs, respectivement la tour Sainte-Catherine et la tour de l'Abbé, reliés par un bâtiment central, rectangulaire et plus étroit (nous faisons naturellement abstraction, ici, du corps de logis ajouté par Guillaume de Lamps en 1509 à l'ouest et dans le prolongement de la tour Sainte-Catherine, ainsi que de la tourelle encorbellée d'escalier qui le dessert). Paul Gout et Germain Bazin ont essayé de faire le partage entre ce qui doit être attribué à Geoffroy de Servon et Pierre Le Roy dans ce logis ; ce propos, s'il n'est pas inutile, a occulté le grand intérêt du monument, qui est le programme architectural homogène et original qu'ont suivi les deux constructeurs. En effet, l'analyse fait apparaître l'idée globale d'un monument inédit aujourd'hui caché sous les transformations, les agrandissements et les restaurations. Avant de proposer les grandes lignes de sa restitution, rappelons brièvement la nature des documents qui en permettent l'étude.

Les textes d'archives dont on trouvera le catalogue et l'analyse dans l'ouvrage de Paul Gout (2), sont nombreux mais pauvres de renseignements proprement archéologiques. L'essentiel en a été repris par le moine bénédictin Dom Thomas Le Roy, auteur du « **Livre des curieuses Recherches du Mont-Saint-Michel** » (3). Cet ouvrage, qui est en fait le document de référence de Gout et Bazin, fut composé lors du séjour de Thomas Le Roy au Mont-Saint-Michel, de novembre 1646 à juillet 1648. Dans ce laps de temps fort court, l'auteur dépouilla les archives de l'abbaye et rédigea un épais manuscrit de 485 pages serrées (4). La rapidité d'exécution du travail explique certaines imprécisions et contradictions qui parsèment le « **Livre des curieuses Recherches** ». Celui-ci doit donc être utilisé avec circonspection.

Pour ce qui est des documents iconographiques, il convient de les regrouper en deux rubriques. La première englobe des représentations du Mont avant les transformations du XIX^e siècle et les restaurations, mais après les travaux d'agrandissements du logis abbatial effectués par l'abbé Guillaume de Lamps vers 1508-1509. Il s'agit surtout d'estampes des XVII^e et XVIII^e siècles. Certaines, comme celles d'Aveline ou Chastillon, sont inutilisables (5) ; on retiendra surtout les planches du « **Monasticon Gallicanum** » et des « **Annales Bénédictines** » (6) malgré leur caractère approximatif. Mais le document le plus fiable est sans conteste la grande maquette réalisée en 1701 et conservée au musée des Plans-Reliefs. Cependant, on trouve là encore quelques inexactitudes : le cordon horizontal de la tour Sainte-Catherine est omis, tandis que le bâtiment central en est pourvu à tort ; la largeur de la tour de l'Abbé est augmentée et celles du corps central et de la tour Sainte-Catherine sont diminuées, etc. (7).

D'autre part, il existe quelques représentations du Mont avant 1500. La plus connue est la miniature des « **Très Riches Heures du Duc de Berry** ». Une observation attentive en démontre la précision malgré certains éléments fantaisistes. Ces derniers s'expliquent par le fait que

le dessin pris sur place, en vue de la préparation de la miniature, fut fait à une époque où certaines parties n'avaient pas été construites (dont le Châtelet, terminé en 1393) ou encore se trouvaient en cours de reconstruction, certainement couvertes d'échafaudages, comme par exemple la tour des Corbins qui s'était écroulée quelques temps auparavant. On pourrait donc assigner à ce dessin une date comprise dans les années 1380-1390. A cette époque, le logis abbatial se construisait d'ouest en est car, sur le document, la tour Sainte-Catherine est déjà en place.

Les autres miniatures sont beaucoup moins utilisables : le Mont est figuré dans le « **Livre d'Heures de Pierre II de Bretagne** » (milieu du XV^e siècle), dans « **Les Miracles de la Vierge** » de Jean Miellot (milieu du XV^e siècle), et dans le « **Bréviaire du Duc de Bedford** » (entre 1424 et 1435) (8). Toutes ces représentations sont imaginaires ; on y retrouve cependant les grandes lignes de la silhouette et quelques détails qui prouvent que leurs auteurs connaissaient le site : ainsi, sur la miniature de Miellot, un bâtiment au pied de l'église semble représenter le pignon de « Belle-Chaise » tandis que, sur l'une des vignettes du « **Bréviaire du Duc de Bedford** », deux bâtiments à l'extrémité orientale du front sud pourraient bien figurer la tour Perrine et la tour des Corbins. Il est donc possible, certes avec prudence, d'en tirer quelques idées générales. En particulier, on remarquera l'unanimité avec laquelle les différents artistes décrivent le front sud de l'abbaye comme une muraille militaire, crénelée d'une façon ininterrompue.

Depuis les constructions opérées à la fin du XIV^e siècle, le logis abbatial a subi de multiples transformations. Les travaux réalisés depuis 1400 sont cependant connus avec assez de précision pour que l'on puisse faire la part des ajouts et des agrandissements.

Aujourd'hui, le logis se présente comme une très haute construction plaquée sur la face sud de l'abbaye et séparée de l'église abbatiale par l'escalier du « Grand Degré », sur lequel il est articulé et dont il épouse la courbure. Quatre parties le composent :

- à l'est, une grosse tour présente une large façade en avancée, animée par trois larmiers et raidie par trois gros contreforts plats ; ceux-ci portent le mur de l'étage supérieur, qui repose en un léger encorbellement sur quatre arcatures brisées supportées par trois contreforts et par des colonnes fines engagées dans les compartiments entre les contreforts et soutenues par des consoles dépassant de la maçonnerie. C'est la tour dite « de l'Abbé » ;
- à la suite, une aile moins profonde mais aussi haute prolonge la tour de l'Abbé. Son étage supérieur est encorbellé sur modillons ;
- ensuite se voit une seconde tour, établie sur le même parti que la tour de l'Abbé ; mais elle est moins large et ne présente que deux contreforts et deux arcades avec une seule colonne intermédiaire en encorbellement. C'est la tour Sainte-Catherine ;

— enfin, à l'ouest, un dernier corps de logis, de même hauteur que les précédents, complète le monument. A cheval sur ce dernier et la tour Sainte-Catherine, s'élève une tourelle polygonale portée en encorbellement sur un cul-de-lampe mouluré engagé dans un contrefort.

Du côté nord, c'est-à-dire vers le « Grand Degré », les façades sont alignées mais les lignes de collage indiquent nettement les différentes parties du monument. Chacune d'elle offre la même hauteur mais des élévations différentes car l'organisation des étages suit en escalier la montée d'est en ouest du « Grand Degré ».

En remontant le temps, nous pouvons distinguer trois grandes campagnes de transformations dans les logis : la plus récente est la restauration, effectuée au début du siècle, qui a permis de restituer, autant que possible, une partie des dispositions anciennes. Auparavant, à une date que Paul Gout (9) situe vers le milieu du XVII^e siècle (c'est-à-dire peu après l'arrivée des Mauristes au Mont), et qu'il faut probablement placer au XVIII^e siècle (10), les bâtiments abbatiaux avaient été bouleversés par une réorganisation des niveaux intérieurs et des ouvertures. Mais les modifications les plus importantes avaient été réalisées au début du XVI^e siècle sous la prélatrice de Guillaume de Lamps (11). On doit à ce dernier le corps de bâtiment accolé à l'ouest de la tour Sainte-Catherine et la surélévation de l'ensemble du logis. En effet, Guillaume de Lamps ayant décidé de moderniser sa demeure abbatiale, opéra une régularisation des différents corps dans leurs parties hautes en créant des étages supplémentaires, pour obtenir un niveau d'habitation de plain-pied avec l'église (à laquelle cet appartement supérieur était relié directement grâce à une galerie couverte aujourd'hui disparue, prise sur la terrasse du « Sault-Gaultier »). C'est donc à cette campagne de transformations qu'il faut attribuer l'alignement des couvertures sur l'ensemble du logis. A ces nouveaux bâtiments, Guillaume de Lamps avait d'autre part ajouté différents éléments destinés à faciliter le système des circulations intérieures et la communication avec les autres parties de l'abbaye : si la galerie du « Sault-Gaultier » a disparu, la tourelle encorbellée d'escalier qui dessert la tour Sainte-Catherine et le corps de logis occidental, et le pont couvert qui reliait les appartements abbatiaux au transept sud de l'église se voient toujours.

En outre, il faut ajouter à la liste des additions faites après 1400 le pont fortifié qui relie à la crypte des gros piliers, sous le chœur de l'église, la tourelle d'escalier en encorbellement, qui dessert l'angle nord-est de la tour de l'Abbé. Paul Gout situe cet aménagement au milieu du XV^e siècle (12), au moment de la construction de la crypte et du chœur gothiques qui devaient remplacer le chœur roman, écroulé en 1421. La tourelle d'escalier elle-même semble postérieure à la tour de l'Abbé, les raccords de parement trahissant une reprise ; un larmier, cependant, prolonge sur cette tourelle celui que porte le logis abbatial : peut-être faut-il donc attribuer cet escalier à Pierre Le Roy, constructeur de la tour de

l'Abbé, lors d'une campagne de transformations postérieure à l'achèvement du logis (nous verrons plus loin que l'idée d'une telle campagne est confortée par d'autres observations).

Ces transformations précisées, le premier état du logis abbatial peut être restitué dans ses grandes lignes. Nous l'étudierons successivement dans chacune de ses parties :

— TOUR SAINTE-CATHERINE : le seul document utilisable pour en approcher l'état primitif est la miniature des « **Très Riches Heures du Duc de Berry** ». Nous y voyons la tour très facilement reconnaissable. Une fenêtre (située d'une façon approximative) marque la chapelle Sainte-Catherine. La miniature montre, au-dessus, la hauteur d'un étage supérieur. Le couronnement est une plate-forme crénelée, présentant au sud et à l'est deux créneaux et trois merlons. Aucune superstructure n'occupe la terrasse. Il semble qu'un dispositif de bois relie la plate-forme supérieure à un palier en retrait devant la grande porte sud de l'église, à un emplacement correspondant au « Sault-Gaultier ».

— TOUR DE L'ABBÉ : différents documents nous en précisent l'aspect originel ; des estampes, d'abord, parmi lesquelles nous retiendrons trois gravures, l'une signée de Nicolas de Fer et éditée en 1705 (13), les deux autres (14) extraites respectivement du « **Monasticon Gallicanum** » et des « **Annales Bénédictines** ». D'autre part, la maquette conservée au Musée des Monuments français en est le témoin le plus fidèle. Tous ces éléments montrent une tour déjà modifiée pour ce qui est des percements : les fenêtres, plus nombreuses qu'aujourd'hui, ne correspondent pas aux ouvertures primitives restituées lors de la restauration du logis grâce à des preuves archéologiques indiscutables. Cependant, les niveaux intérieurs sont conformes aux dispositions d'origine, également reconstituées depuis d'une façon absolument sûre. On peut donc observer trois niveaux de salles au-dessus d'un étage de cave révélé par des meurtrières, répartition confirmée par la gravure du « **Monasticon Gallicanum** ».

Pour ce qui est des superstructures, on peut voir un couronnement crénelé et un petit pavillon à façade de colombarie établi sur la terrasse. Le crénelage, sur les faces ouest et sud, présente un type analogue à celui des bâtiments édifiés par l'abbé Pierre Le Roy, en particulier le Châtelet d'entrée et le chemin de ronde qui relie le Châtelet à la tour des Corbins : ce type est caractérisé par la présence d'une archère percée dans chaque merlon. Sur les faces est et nord de la tour, le chemin de ronde ne se poursuit pas, le pignon du pavillon supérieur prolongeant le mur oriental de la tour tandis que la couverture, vers le Grand Degré, descend directement sur le mur nord.

— BATIMENT CENTRAL : la reconstitution est ici délicate car aucun document iconographique vraiment précis ne montre cette partie du logis avant les travaux de Guillaume de Lamps. Le point de départ d'une

restitution est un solin visible dans la maçonnerie, qui prouve que le corps central se terminait à l'origine par un pignon du côté de l'est et qu'il contenait, au-dessus d'une cave, deux niveaux intérieurs dont le dernier était probablement sous lambris (la hauteur de la poutraison de cette pièce correspond à celle qu'auraient eue les entrants de la charpente primitive). Plusieurs indices autorisent à proposer l'existence, à l'origine, d'un chemin de ronde couronnant le mur sud de ce bâtiment. D'abord, les trois manuscrits dont les illustrations montrent le Mont dans la première moitié et le milieu du XV^e siècle (« **Livre d'Heures de Pierre II de Bretagne** », « **Bréviaire du duc de Bedford** », et « **Miracles de la Vierge** » de Jean Miellot) présentent des images du Mont approximatives, mais témoignant d'une connaissance des lieux, décelable à des détails ponctuels ; tous décrivent le front sud de l'abbaye comme une ligne ininterrompue de remparts crénelés et, le plus généralement, d'une muraille couronnée de créneaux, encadrée de deux tours plus hautes, également sommées d'une plate-forme de défense. Cette unanimité permet de penser que tous ces documents, peut-être exécutés d'après des modèles de seconde main, représentent la même image simplifiée du château abbatial tel qu'il pouvait être vu au début du siècle. D'autre part, le fait que le crénelage de la tour Sainte-Catherine soit continué vers l'est, et celui de la tour de l'Abbé vers l'ouest, ne se justifie pas si cette disposition n'est pas établie pour assurer le commandement d'un chemin de ronde dans la partie centrale du logis. Enfin, un plan dressé en 1775 par l'ingénieur du roi, Fontiac (15), montre qu'à l'étage supérieur du bâtiment central, un passage existait entre l'angle sud-est de ce bâtiment et le réduit étroit ménagé dans l'épaisseur du mur occidental de la tour de l'Abbé ; ce passage peut parfaitement correspondre à un ancien accès reliant au chemin de ronde du corps central la tour de l'Abbé, conçue en quelque sorte comme le donjon principal.

Une dernière chose est à noter à propos de ce bâtiment : la miniature des « **Très Riches Heures du Duc de Berry** » montre un petit édifice d'un seul niveau, percé de deux fenêtres, accolé à la tour Sainte-Catherine, à l'emplacement du corps central. Cette structure ne peut être confondue avec le bâtiment existant aujourd'hui car sa façade sud est garnie d'un gros contrefort, placé entre les deux fenêtres, dont aucune trace n'est visible dans la maçonnerie actuelle.

La première idée qui se dégage de cet ensemble est celle d'un monument composite, impression confirmée par la distribution irrégulière des percements (les niveaux intérieurs étant organisés suivant la montée du « Grand Degré ») et les collages de maçonnerie marquant la jonction des différentes parties. Pourtant, un regard plus attentif révèle l'unité de l'œuvre. La mise au net de la chronologie de ses trois corps éclaire sensiblement l'étude de ce monument.

Pour apprécier la chronologie de la construction du logis abbatial, il semble indispensable de revoir les données de base, c'est-à-dire la théorie de Paul Gout (ainsi que l'a fait Germain Bazin) et, surtout, les recoupements de textes effectués par Dom Thomas Le Roy.

Paul Gout a présenté les différentes étapes de la façon suivante :

– Vers 1260 : construction par Richard Turstin de la partie centrale et de la tour de l'Abbé. Cette hypothèse, directement issue de l'imagination de son auteur, ne repose sur aucun texte, si ce n'est l'acte fort peu précis d'une donation de Saint Louis (16) pour augmenter les fortifications de la place (1259). En revanche, deux documents montrent à l'évidence que la tour de l'Abbé n'existait pas avant les années 1370-1380 : la miniature des « **Très Riches Heures** », d'abord, présente la tour Sainte-Catherine commandant une muraille fortifiée, aveugle et sommée d'un hourd, à l'emplacement de la tour de l'Abbé. D'autre part Dom Thomas Le Roy, dans un texte consacré à Geoffroy de Servon, précise très clairement à propos de la chapelle Sainte-Catherine : « ... OU EST LE LOGIS ABBATIAL, IL N'Y AVOIT QU'UNE MURAILLE DE CLOSTURE, UNE TOUR AU BAS DE LAQUELLE CETTE PETITE CHAPELLE ESTOIT NOUVELLEMENT EDIFIEE PAR CET ABBE... » (17), ce qui confirme pleinement le dessin de la miniature.

– En 1380 : construction par Geoffroy de Servon de la chapelle Sainte-Catherine sous forme d'un bâtiment élevé d'un seul niveau.

– En 1400 : construction par Pierre Le Roy de la partie supérieure de la tour Sainte-Catherine, et placage d'un système d'arcatures imité de celui de la tour de l'Abbé ; d'autre part, surélévation du corps central jusqu'à la hauteur actuelle.

Ce découpage des séquences chronologiques appelle quelques remarques. La surélévation du corps central est certes attestée par le solin encore visible dans le mur oriental de ce bâtiment ; mais ni les textes ni un quelconque indice archéologique ne permettent d'attribuer la partie basse au XIII^e siècle et les superstructures à la fin du XIV^e siècle. Quant à la tour Sainte-Catherine, elle apparaît sur la miniature des « **Très Riches Heures** » comme un bâtiment de deux niveaux déjà pourvu de ses arcatures en façade ; là encore, le texte cité plus haut de Dom Thomas Le Roy confirme que la chapelle Sainte-Catherine n'occupait que la partie basse d'une tour lors de son aménagement par Geoffroy de Servon. D'autre part, nous imaginons mal l'abbé Pierre Le Roy pousser le goût de l'archéologie jusqu'à imiter une structure ancienne de près d'un demi siècle et demi en pastichant l'œuvre supposée de Richard Turstin.

Germain Bazin, lui, critique et rectifie la chronologie proposée par Paul Gout, sans en revoir toutefois la problématique. S'il s'approche davantage d'une méthode scientifique, l'obsession de rendre à César ce qui revient à Geoffroy ou Pierre le conduit, comme son prédécesseur, à ignorer la continuité des différents travaux réalisés entre 1374 et 1400. Il est donc indispensable de revoir les textes collationnés par Dom Thomas Le Roy en les replaçant dans une chronologie linéaire.

Le point de départ est marqué par la date de 1374 : « LE 8^e JOUR DE JUILLET, LE FEU DU CIEL TOMBA SUR L'EGLISE, DORTOIR ET

AUTRES LOGIS DE CE MONASTERE DU MONT SAINT-MICHEL QUI FURENT BRUSLEZ ET REDUITS EN CENDRE, COMME AUSSY LA VILLE DU MONT... ». Ce texte décrit une catastrophe d'une considérable importance ; Dom Le Roy, forçant l'effet, ajoute même que « CELA AFFLIGEA L'ABBE GEOFFROY DE SERVON ET LES MOYNES PLUS QUE L'ON NE SCAUROIT EXPRIMER » et que les réparations furent effectuées « NUICT ET JOUR » (18). Ce récit dramatique doit être nuancé. L'abbaye, en effet, ne fut pas réduite en cendres car l'église et surtout les bâtiments de la Merveille (aumônerie et cellier, salle des hôtes et salle des chevaliers, réfectoire et cloître) furent préservés de l'incendie. Ces édifices occupent la partie nord du Mont. En revanche, le sinistre porta sans aucun doute sur le front sud de l'abbaye, comme le montre la mention des dégâts occasionnés au village, qui s'étend au midi du monastère. C'est donc à l'emplacement des actuels bâtiments abbatiaux qu'il faut situer les destructions de 1374 justifiant l'ouverture d'un chantier de première importance.

Six ans plus tard, « L'AN 1380, LES RUINES ARRIVEES PAR LA FOULDRÉ ÉTANT REPARÉES ENTIÈREMENT PAR LA VIGILANCE DE L'ABBE GEOFFROY DE SERVON, IL FIT PAREILLEMENT ENSUITE DE CE UNE PETITE CHAPELLE APPELEE LA CHAPELLE-DES-DEGREZ OU DE SAINTE-CATHERINE QUI EST A PRESENT (1648) SANS AUTEL SOUBS LE LOGIS ABBATIAL... » (19). Le reste du texte, cité plus haut, précise que cette chapelle se trouvait au bas d'une tour. L'année 1380 correspond donc à la fin d'une première tranche de travaux consistant en la construction de la tour Sainte-Catherine. Cet état des constructions correspond à ce que montre la miniature des « **Très Riches Heures** ».

Six ans s'écoulent de nouveau pendant lesquels les constructions sont certainement poursuivies sans que les textes en précisent la nature. On peut toutefois supposer qu'au cours de cette période fut édifié le corps central dont le solin, sur le mur oriental, prouve qu'il fut bâti à la suite de la tour Sainte-Catherine, suivant la progression d'ouest en est du chantier, et avant la tour de l'Abbé. En 1386, Geoffroy de Servon meurt et Pierre Le Roy devient abbé du Mont-Saint-Michel. Les travaux réalisés par ce dernier sont mieux connus que ceux de son prédécesseur, Pierre Le Roy ayant réorganisé avec soin les archives de l'abbaye.

Dans le récit de sa vie et de ses réalisations, une chose est frappante : dans les premières années de sa prélature, il n'est nulle part question des travaux du logis abbatial. Cependant, la chronologie des constructions ordonnées par lui témoigne d'un dessein planifié par une volonté de longue haleine : « COMMENCANT DONC PAR L'EGLISE IL FIT FAIRE PLUSIEURS BEAUX ET RICHES ORNEMENTS : IL FIT DECORER LES AUTELS D'UNE QUANTITE DE BELLES IMAGES QU'IL FIT APPORTER DE PARIS ET L'AN MIL TROIS CENT QUATRE VINGT NEUF IL FIT OSTER LES CHAIRES DU CHŒUR QUI ESTOIENT TROP VIEILLES ET FIT METTRE AU LIEU CELLES QUE NOUS Y VOYONS A PRESENT... » (20).

Deux ans plus tard, « L'AN 1391, L'ABBE PIERRE LE ROY (...) FIT REFAIRE LE HAULT DE LA TOUR DES CORBINS, QUI ESTOIT TOMBEE DEPUIS PEU DE TEMPS (...) ET DEPUIS CETTE TOUR JUSQUES A BELLE-CHAIRE FIT BASTIR CETTE BELLE MURAILLE QU'ON Y VEOIT CONSTRUITE A MARCHES-COULIES ET EN PARAPE ET A COTE DE LAQUELLE, SUR VOULTES QUI EUSSENT JOINT AU BOUT DU GRAND ŒUVRE, IL AVOIT DESSEIN DE FAIRE BASTIR LES INFIRMERIES DU MONASTERE... » (21).

Après encore deux ans, les bâtiments ont été augmentés : « L'AN 1393, PIERRE LE ROY (...) FIT PARACHEVER LE DONGEON QU'IL AVOIT COMMENCE IL Y AVOIT QUELQUE TEMPS, QUI EST A LA PORTE DE L'ABBAYE DE CE MONT, AVEC LES DEGRES A MONTER A LA DITE PORTE POUR ENTRER AU CORPS DE GARDE SITUE SOUBS BELLE-CHAIRE (...) IL Y FIT PAREILLEMENT METTRE CE GRAND RATEAU DE FER (...) ITEM IL FIT BASTIR LA TOUR QUARREE SITUEE DE L'AUTRE COTE DE BELLE-CHAIRE ET Y JOIGNANT (...) LAQUELLE TOUR S'APPELLE ENCORE AUJOURD'HUI LA PERRINE, PORTANT LE NOM DE CET ABBE PIERRE... » (22).

Enfin, les travaux se poursuivent et « L'AN 1400 (...) IL FIT PARACHEVER TOUS LES LOGEMENTS QU'IL AVOIT FAIT COMMENCER, IL Y AVOIT QUELQUES ANNEES, QUI SONT DEPUIS CETTE TOUR NOMMEE LA PERRINE (QU'IL AVOIT FAIT BASTIR) JUSQUES OU EST MAINTENANT LA CUISINE DE L'ABBE. ET EN DESTINA UNE PARTIE POUR SERVIR D'INFIRMERIES AUX MOYNES INFIRMES (JUSQUES A CE QU'IL EUT FAIT PARACHEVER CELLES QU'IL PRETENDOIT DANS LA MURAILLE QUI VIENT DE LA TOUR DES CORBINS A BELLE-CHAIRE). ET L'AUTRE PARTIE IL LA DESTINA POUR SERVIR DE PROCURE ET Y FIT LOGER LE PROCUREUR DU BAILLIF DU MONASTERE ET LUY MESME Y LOGEA AUSSI (...) IL EST ENCORE AISE A VEOIR DANS LA CHAMBRE BASSE DE CETTE BAILLIVERIE QUE C'ESTOIT UN LIEU POUR METTRE DES PAPIERS, Y AYANT DE GRANDES ARCADES POUR LOGER DES PALETTES ET QUAISES A CETTE FIN... » (23). Nous voici donc arrivés aux travaux du logis abbatial ; la mention « depuis la tour Perrine jusqu'à la cuisine de l'abbé » est éclairée par un texte de l'« **Historiae Montis Sancti Michaelis Volumen majus** » (24), dans le chapitre consacré à la « Geste de Pierre Le Roy » : « ... ITEM CAMERE QUE SUNT INTER IPSAM PERRINAM ET CAPELLAM DE SAINCT. KATHARINA INFIRMARIUM ECIAM PROPE BELANCARAM FECIT AUGMENTARI... ». Les constructions du front sud ayant porté sur les bâtiments compris entre la tour Perrine et la tour Sainte-Catherine, la « cuisine de l'abbé » se trouve donc dans le corps central appuyé à la tour Sainte-Catherine à l'est de celle-ci.

D'autre part, il est à noter que le texte latin utilise le mot « AUGMENTARI » qui indique à l'évidence la reprise d'un chantier ouvert antérieurement et non une campagne de constructions ex nihilo. Il semble

donc que Pierre Le Roy, vingt-cinq ans après l'ouverture des travaux de son prédécesseur, ait terminé en 1400 la construction du logis.

Que retenir de la confrontation des textes ? D'abord, sans aucun doute, la nécessité d'une certaine prudence. En effet, la rapidité du travail de Dom Thomas Le Roy a eu pour résultat des imprécisions, voire des contradictions. Ainsi, dans le récit de la vie de Guillaume de Lamps, le bâtiment de la tour Sainte-Catherine est décrit comme « BASTY AUTREFOIS PAR L'ABBE PIERRE LE ROY, L'AN 1400 » (25), alors que plus haut, Dom Thomas Le Roy l'attribue à Geoffroy de Servon en 1380.

Ces réserves posées, les textes laissent cependant entrevoir l'idée générale de l'ordre des travaux effectués par Pierre Le Roy. Nous pouvons les résumer ainsi :

- 1389 : aménagements dans l'église ;
- 1391 : réfection de la tour des Corbins et muraille du bâtiment attenant à l'ouest ;
- 1393 : Châtelet d'entrée de l'abbaye et tour Perrine ;
- 1400 : infirmerie provisoire et bâtiments abbatiaux.

La ligne directrice de ce vaste programme est claire : les travaux, commencés par l'église (comme le souligne Dom Thomas Le Roy) sont ensuite menés d'une façon méthodique d'est en ouest, en suivant les limites du plan du monastère dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'à couvrir la moitié de la circonférence de l'abbaye.

La construction du logis abbatial s'est donc faite en deux périodes, la première couvrant les années 1374-1386, la seconde les toutes dernières années du XIV^e siècle, jusqu'à l'achèvement du chantier en 1400. La mort de Geoffroy de Servon et l'investiture de Pierre Le Roy, qui marquent une rupture dans la chronologie du chantier, correspondent aussi à un changement dans l'organisation des travaux. En effet, Geoffroy de Servon avait mené la première campagne de construction d'ouest en est, à partir de la tour Sainte-Catherine. Son successeur, Pierre Le Roy, termina l'œuvre en sens inverse, en progressant d'est en ouest.

Les indices archéologiques appuient cette hypothèse. En premier lieu, la miniature des « **Très Riches Heures** », confirmée par le texte de Dom Thomas Le Roy, montre que la construction fut commencée par la tour Sainte-Catherine. A la suite, le corps central fut édifié avant la construction de la tour de l'Abbé, comme l'atteste le solin visible au second étage de ce bâtiment, du côté oriental, qui prouve qu'un pignon terminait à l'origine l'édifice à l'est. D'autre part, la tour Sainte-Catherine et le corps central sont liés par une assise commune : la maçonnerie talutée sur laquelle la grande muraille du sud repose forme un ensemble homogène, visiblement construit d'un seul jet.

Un niveau plus haut, les raccords de maçonnerie, dans la façade nord qui regarde le « Grand Degré » et l'église abbatiale, permettent d'autres observations. Les trois corps du logis, à la hauteur du rez-de-chaussée, présentent le même grand appareil régulier sur toute la longueur de l'œuvre. Quelques traces de raccords s'y lisent cependant, inévitables dans un bâtiment dont la construction fut interrompue et reprise ; mais l'ensemble est homogène pour ce qui est du matériau et de sa taille, des larmiers qui établissent une ligne ininterrompue courant au long de la tour de l'Abbé et du corps central, et de la découpe des portes (en arcs surbaissés parfaitement taillés et montés, avec de profonds chanfreins plats et de très larges claveaux) : on notera tout particulièrement que les portes qui font communiquer avec le « Grand Degré » la tour de l'Abbé et la tour Sainte-Catherine sont exactement semblables.

Les liaisons s'établissent donc, côté sud, dans la partie ouest du logis pour ce qui concerne les fondations et, côté nord, dans la partie est pour ce qui concerne le rez-de-chaussée. Les deux campagnes apparaissent alors clairement et les reprises des parties supérieures s'expliquent sans difficulté : dans la façade vers l'église, au-dessus du niveau du larmier, les maçonneries diffèrent et sont liées par collage. La tour de l'Abbé et la tour Sainte-Catherine sont construites d'une façon indépendante et possèdent des chaînages d'angles ; le corps central, entre les deux tours, s'appuie sans chaînage sur les maçonneries d'angles de la tour de l'Abbé et de la tour Sainte-Catherine. Tout cela correspond à la logique des textes : la tour Sainte-Catherine, première construite est un massif indépendant, ainsi que la tour de l'Abbé, élevée lors de la reprise du chantier par Pierre Le Roy ; à cette occasion, le pignon oriental du corps central fut démonté, côté nord, pour établir le raccord.

Pour résumer cette chronologie apparemment complexe, nous pouvons proposer les attributions suivantes aux deux abbés successifs :

- **Geoffroy de Servon :**
(Chantier mené d'ouest en est)
 - Assises de la tour Sainte-Catherine et du corps central (1374-1380).
 - Tour Sainte-Catherine (terminée en 1380).
 - Bâtiment central (1380-1386).
- **Pierre Le Roy :**
(Chantier mené d'est en ouest)
 - Tour de l'Abbé.
 - Reprise du corps central.
 - Fin du chantier en 1400.

Nous avons vu plus haut que Pierre Le Roy avait achevé la construction du logis après une interruption et un changement d'organisation du chantier. La question se pose alors de savoir si Pierre Le Roy est resté fidèle au projet architectural défini par son prédécesseur ou si, au contraire, nous sommes en présence d'un monument édifié sans un concept d'ensemble préalable.

Certes, quelques indices laissent deviner des reprises. En particulier, Paul Gout a noté que sous les corbeaux supportant la poutraison au rez-de-chaussée du bâtiment central, se voient les corbeaux d'une poutraison antérieure (26), la différence de niveau représentant une vingtaine de centimètres. Cet aménagement peut fort bien s'expliquer par la nécessité d'adapter la position des niveaux intérieurs aux emmarchements du « Grand Degré » si ce dernier, comme cela est vraisemblable, a été légèrement modifié lors de la construction des bâtiments compris entre le Châtelet et la tour de l'Abbé.

Mais cela est un détail mineur et, dans l'ensemble, le monument est très cohérent. Nous avons déjà noté la similitude d'exécution des percements et des maçonneries au niveau des assises et du rez-de-chaussée. Il convient de souligner également l'aspect homogène de la structure d'ensemble, marquée par la symétrie des deux tours garnies d'arcatures pratiquement identiques et dominant le corps central du logis. D'autre part, la mise en proportion suit de toute évidence un dessein parfaitement établi. S'il est impossible aujourd'hui d'étudier les rapports de dimensions en élévation, à cause des ajouts et des transformations, le développement de la façade sud montre une progression des largeurs, de l'ouest vers l'est, qui peut être résumée comme suit : le rapport de la largeur de la tour Sainte-Catherine à celle du corps central correspond au nombre d'or (soit en tenant compte des écarts habituels : 1,62 à peu près) ; le rapport des largeurs entre la tour Sainte-Catherine et la tour de l'Abbé est de 1/2. L'harmonie des formes qui se dégage du monument ainsi ordonné prouve, à n'en pas douter, qu'un projet unique et savant a présidé à son édification.

Cette œuvre architecturale de premier rang correspond à un programme fonctionnel précis, image de la notabilité des abbés du Mont-Saint-Michel. Le texte de Dom Thomas Le Roy permet d'en discerner l'essentiel. Au rez-de-chaussée, le logis comprenait, d'après les indications de Dom Le Roy, les éléments suivants :

– Tour de l'Abbé : « Procure » ou « Bailliverie » servant également d'auditoire, Dom Thomas Le Roy précise : « EN CE MESME LIEU IL TERMINOIT LES DIFFERENDS ENTRE LES RECEPVEURS ET FERMIERS DE TOUTES LES DEPENDANCES DU DIT MONASTERE, ESTANT LEUR JUGE NAY... » (27).

– Bâtiment central : cuisine du logis (texte cité plus haut) : « L'AN 1400, ..., IL FIT CETTE MEME ANNEE PARACHEVER TOUS LES LOGEMENTS QU'IL AVOIT FAICT COMMENCER, IL Y AVOIT QUELQUES ANNEES, QUI SONT DEPUIS CETTE TOUR NOMMEE LA PERRINE (QU'IL AVOIT FAIT BASTIR) JUSQUES OU EST MAINTENANT LA CUISINE DE L'ABBE... » (28) ; la localisation de la cuisine est confirmée plus loin, dans le récit des travaux effectués au début du XVI^e siècle par l'abbé Guillaume de Lamps : « ... LES CORPS DU LOGIS AU BOUT DU BAS DESQUELS EST LA CUISINE DE L'ABBE

(...) ET FIT SI BIEN JOINDRE CES CORPS DE LOGIS NEUFS AVEC CELUY QUI EST AU-DESSUS DE LA CHAPELLE SAINTE-CATHERINE... » (29).

– Tour Sainte-Catherine : chapelle Sainte-Catherine.

Aux étages, les fonctions sont ainsi réparties :

– Tour de l'Abbé : les trois niveaux supérieurs constituent les appartements personnels de l'abbé et du bailli, comme l'indique très clairement le texte de Dom Thomas Le Roy : « ... ET Y FIT LOGER LE PROCUREUR OU BAILLIF DU MONASTERE ET LUY-MESME Y LOGEA AUSSI AFFIN DE L'INSTRUIRE ET VACQUER ENSEMBLE AUX AFFAIRES APRES LES HEURES DE L'OFFICE DIVIN ET AUTRES REGULARITE COMMUNE... » (30). Paul Gout supposait que l'appartement privé de l'abbé occupait les niveaux supérieurs ; cette opinion, qui peut s'expliquer par le caractère décoratif des fenêtres à remplages trilobés, ne repose sur aucun texte.

– Corps central : nous avons vu que le local qui surmontait la cuisine était probablement une haute pièce sous lambris. Nous savons qu'au XVI^e siècle, la partie supérieure de ce bâtiment, ajoutée par Guillaume de Lamps, était la SALLE du logis, directement articulée à l'église grâce au pont existant encore : « ... L'AN 1509, CET ABBE GUILLAUME DE LAMPS FIT PARACHEVER (...) LE PETIT PONT QUI PREND DE LA SALLE DUD. LOGIS ABBATIAL A L'EGLISE DE PIED-DROIT... » (31). Il est donc très vraisemblable que la SALLE primitive du logis abbatial ait occupé le premier étage du corps central.

– Tour Sainte-Catherine : au-dessus de la chapelle se trouve une chambre équipée d'une cheminée et coiffée de deux travées de voûtes d'arêtes. Aucun élément ne peut nous renseigner sur la destination primitive de cette pièce. Paul Gout voit dans ce local « un appartement qui devait être celui du prieur abbatial » (32). Cette opinion est tout à fait gratuite, mais repose sur une observation pertinente : l'abbé du Mont-Saint-Michel, investi de hautes fonctions, était fort souvent absent ; l'administration de l'abbaye était alors assurée par un Vicaire Général dont on peut supposer sans risque qu'il résidait, comme le procureur, dans le logis abbatial, véritable « quartier général » du monastère.

Il faut ajouter à cela différents éléments qui permettent de mieux comprendre le fonctionnement d'ensemble du logis. Deux escaliers en vis le desservait, l'un dans le mur de refend séparant la tour Sainte-Catherine du corps central, l'autre dans le massif de maçonnerie compris entre ce corps central et la tour de l'Abbé. Ce système avait l'avantage de permettre une articulation directe entre chacune des pièces et l'escalier du « Grand Degré ». D'autre part, un passage reliait directement à l'église l'escalier desservant la tour de l'Abbé et le corps central. Ce passage, de plain-pied avec la SALLE du logis abbatial, au premier étage du corps central, était un pont suspendu au-dessus du « Grand Degré », et qui

conduisait soit à la chapelle Saint-Martin, sous le bras sud du transept, soit au bas-côté sud de la crypte du chœur roman (qui existait encore à l'époque de Pierre Le Roy). Les arrachements de ce pont, probablement détruit lors de l'écroulement du chœur roman en 1421, se voient encore, ainsi que la rainure dans laquelle s'encastrait une herse qu'il commandait et qui barrait le « Grand Degré ».

Notons enfin la qualité de l'équipement de ce logis, que révèlent maints détails : coussièges dans l'embrasure des fenêtres, armoires ménagées dans l'épaisseur des murs, cheminées dans chaque pièce, parfaitement taillées et montées. Les appartements contenus dans la tour de l'Abbé étaient dotés de latrines logées dans le mur épais séparant cette tour du corps central, au bout d'un couloir étroit articulé sur la vis de l'escalier. Grâce à ce système ingénieux, chaque pièce communiquait directement avec les latrines, tandis qu'était évitée la remontée des odeurs et des courants d'air du conduit. En outre, ces réduits pouvaient constituer des postes de tir, battant en enfilade la base de la muraille sud du corps central et de la tour Sainte-Catherine. Dernière chose à remarquer pour achever cette évocation : les appartements étaient décorés de peintures murales, dont quelques vestiges retrouvés par Paul Gout sont ainsi décrits par cet auteur : « Ces peintures figurent des fleurs à pétales jaunes et à tiges rouges constituant une sorte de semis en forme de rinceaux... » (33).

Trois programmes sont donc réunis dans le logis abbatial du Mont-Saint-Michel : le monument est à la fois une forteresse, clé d'un point stratégique entre Bretagne et Normandie, le chef-lieu de l'administration d'une seigneurie considérable, et surtout une résidence de très haut rang. Pour en apprécier l'importance, il convient de le situer dans le contexte de l'histoire locale : outre les troubles franco-anglais, la Bretagne sortait à la fin du XIV^e siècle d'une guerre civile qui, de 1341 à 1364, avait opposé deux prétendants au trône ducal, Charles de Blois et Jean de Montfort. La mort de Charles de Blois à la bataille d'Auray en 1364 ayant donné la victoire à Jean de Montfort, il s'ensuivit une période de paix et de prospérité pendant laquelle la Bretagne put développer une architecture libérée des obsessions militaires et axée en priorité sur l'habitat. Le logis abbatial du Mont-Saint-Michel, ainsi que le grand manoir urbain que faisaient construire, non loin de là, à la même époque, les puissants évêques de Dol, représentèrent alors des modèles, vite copiés dans tout le duché et particulièrement dans la partie nord-est de la Bretagne. L'étude de l'architecture civile bretonne, à la fin du XIV^e siècle et au début du XV^e en fournit de très nombreux exemples (34).

Rien d'étonnant à cela car le logis abbatial lui-même dérive directement d'une des œuvres majeures de l'architecture civile du XIV^e siècle, le Palais des Papes d'Avignon, et plus spécialement de l'aile occidentale de ce dernier, c'est-à-dire le propre logis de Benoît XII, édifié de 1335 à 1340 (35). En effet, nous y trouvons le même parti général : murailles crénelées dont les parties supérieures sont portées en encorbellement sur des arcatures accentuant l'effet de verticalité, alternance de façades

allongées et de tours carrées plus hautes établies en avancée. D'autre part, la même parenté existe au point de vue distributionnel : l'aile centrale renferme, à l'étage, la SALLE ou « GRAND TINEL » ; la grosse tour du sud-est renferme les appartements privés du Pape et du Camérier ; enfin, la seconde tour, plus petite, dite tour Saint-Jean, est occupée par deux oratoires respectivement consacrés à Saint Jean et à Saint Martial. Notons que, comme au Mont-Saint-Michel, la tour Saint-Jean représente, en façade, la moitié du développement de la tour du Pape.

Certes, pour l'extrême fin du XIV^e siècle, la référence au « Palais Vieux » d'Avignon ne constitue pas une démarche spécialement novatrice. Le logis abbatial du Mont-Saint-Michel est contemporain de grandes œuvres autrement avancées, comme Pierrefonds. Mais l'adaptation normande (chapiteaux épannelés du rez-de-chaussée de la tour de l'Abbé, souches de cheminées octogonales, etc.) du château papal témoigne de la place importante tenue par le Mont-Saint-Michel dans l'histoire européenne des grands courants architecturaux : les monuments bretons et normands qui s'en sont inspirés en sont la preuve (36).

Peut-être le logis abbatial eût-il exercé un rayonnement beaucoup plus riche, s'il était resté longtemps dans son état originel. Mais, très rapidement, des transformations furent apportées à sa silhouette. Nous avons vu plus haut que des indices laissent penser que les premières modifications furent effectuées par Pierre Le Roy lui-même. Ainsi, la première surélévation du corps central est très probablement imputable à cet abbé car la souche de cheminée qui correspond au foyer de la salle du second étage est une souche octogonale, semblable à toutes celles qui couronnent les constructions de Pierre Le Roy. Peut-être faut-il voir là une seconde campagne menée par l'abbé à la fin de sa prélature et destinée à améliorer les conditions du logement dans l'abbaye : en effet, Dom Thomas Le Roy rapporte qu'en 1410, « PEU DE TEMPS AUPARAVANT LE DECEDS DE PIERRE LE ROY », le dortoir des moines fut divisé en cellules « AFIN QUE LES MOYNES FUSSENT EN PLUS GRANDE LIBERTE » (37). L'extension du logis abbatial répond certainement au même souci.

Œuvre éphémère et méconnue, le logis abbatial du Mont-Saint-Michel, dans son premier état, n'aura donc pas été longtemps admiré. Sa qualité et son parti original méritent cependant de n'être pas complètement ignorés par les archéologues d'aujourd'hui.

ABREVIATIONS : les références au texte de Dom Thomas Le Roy, *Livre des Curieuses recherches du Mont-Saint-Michel* et à l'étude de Paul Gout, *Le Mont-Saint-Michel* étant nombreuses, nous indiquerons respectivement pour chacun de ces ouvrages : D.T.L.R. et P.G.

- (1) Paul Gout : *Le Mont-Saint-Michel*, Paris, 1910, 2 vol. Germain Bazin : *Le Mont-Saint-Michel*, Paris, 1933.
- (2) P.G. : *Bibliographie*, pp. 715 à 730.
- (3) Dom Thomas Le Roy : *Les curieuses Recherches du Mont-Saint-Michel*. Publiées par E. de Beaurepaire d'après le manuscrit n° 1357 de la Bibliothèque de Caen, Caen, 1878, 2 vol.
N.B. : nous n'avons pas utilisé le texte de Dom Jean Huynes, *Histoire de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel au péril de la mer*, antérieur à celui de D.T.L.R., et dont s'était servi Corroyer : les indications archéologiques y sont fantaisistes et D.T.L.R., ayant repris les textes de première main, est beaucoup plus fiable dans ce domaine.
- (4) P.G., pp. 17 et 18.
- (5) Reproduites, entre autres, par P.G., pp. 93 et 134.
- (6) Reproduites par P.G., pp. 608 et 618.
- (7) Le caractère approximatif de cette maquette a été souligné pour la première fois dans le catalogue de l'exposition *Millénaire du Mont-Saint-Michel, 966-1966*, édité en 1966 par la Caisse Nationale des Monuments Historiques, p. 97, art. 173.
- (8) B.N., Lat. 1159, fol. 160 v°. B.N., fr. 9199, fol. 37. B.N., Lat. 17294, fol. 607 v° 611. Ces illustrations ont figuré à l'exposition *Millénaire du Mont-Saint-Michel* sous les numéros 237, 233 et 290. Les numéros 237 et 290 sont reproduits dans le catalogue (*op. cit.*).
- (9) P.G., p. 630.
- (10) Les niveaux intérieurs visibles d'après les fenêtres sur la maquette de 1701 sont en effet conformes aux niveaux primitifs.
- (11) P.G., p. 604 ; D.T.L.R., t. II, p. 16.
- (12) P.G., pp. 554-555.
- (13) Reproduite par P.G., p. 291.
- (14) V. note 6.
- (15) Reproduit par P.G., pl. XXXII.
- (16) P.G., p. 172, note 1.
- (17) D.T.L.R., t. I, pp. 295-296.
- (18) D.T.L.R., t. I, p. 295.
- (19) D.T.L.R., *id.*
- (20) Dom Jean Huynes : *Histoire de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel au péril de la mer*, publiée par E. de Beaurepaire, Rouen 1873-1873, 2 vol., t. I, p.190.
- (21) D.T.L.R., t. I, p. 305.
- (22) D.T.L.R., t. I, p. 306.
- (23) D.T.L.R., t. I, p. 314.
- (24) *Historiae Montis Sancti Michaelis Volumen Majus*, manuscrit n° 211 de la Bibliothèque d'Avranches - 6° Gesta Petri Regis.
- (25) D.T.L.R., t. II, p. 16.
- (26) P.G., pp. 512 et 528.
- (27) D.T.L.R., t. I, p. 314.
- (28) D.T.L.R., t. I, p. 314.
- (29) D.T.L.R., t. II, p. 16.
- (30) D.T.L.R., t. I, p. 314.
- (31) D.T.L.R., t. II, p. 16.
- (32) P.G., p. 528.
- (33) P.G., p. 507, note 1.
- (34) Sur ce sujet, voir M. Déceneux : *Manoirs Gothiques Bretons, 1364-1420*, thèse de doctorat de 3^e cycle soutenue le 10 décembre 1982 à l'Université de Rennes 1 (exemplaire dactylographié). Les chapitres 3 et 4 (*Les Grands Chantiers des Marches Normandes et à la Recherche des Souches de Cheminées octogonales*) sont consacrés à des formules architecturales liées plus ou moins directement au logis abbatial du Mont-Saint-Michel.
- (35) Pierre Pradel : Avignon, *le Palais des Papes*, coll. *Monographies des Châteaux de France*, Paris, S.D., p. 20.
- (36) V. note 34, sur la question particulière des souches de cheminées octogonales.
- (37) P.G., p. 536 et D.T.L.R., t. I, p. 321.

S.O.S. : l'Etat se résigne-t-il à l'ensablement de la Baie du Mont-Saint-Michel?

Dans le numéro 102 des **Cahiers de la Ligue Urbaine et Rurale** (1^{er} trimestre 1989, pages 32-47), j'ai cru indispensable d'appeler à nouveau l'attention de l'opinion sur les retards inquiétants pris par l'Etat dans les interventions promises par le Président de la République lui-même en 1983, pour assurer la protection et l'insularité du Mont-Saint-Michel et la défense de la Baie menacée d'ensablement.

Premier site français inscrit sur la liste du patrimoine mondial

Dès 1979, le Mont-Saint-Michel et l'environnement de sa Baie ont été les premiers sites inscrits sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco. C'est dire leur importance primordiale au regard de la communauté internationale.

La responsabilité du gouvernement français est donc engagée au plus haut niveau vis-à-vis du monde entier :

- d'une part pour délimiter exactement la zone littorale protégée, et préciser la liste complète des communes concernées dans les deux départements riverains, Manche (Région Basse-Normandie) et Ille-et-Vilaine (Région Bretagne).

Cette mise au point administrative réclamée depuis plus de deux ans, est de la compétence du Ministre de l'Environnement ;

- d'autre part pour assurer la sauvegarde effective d'un site prestigieux et très menacé par une forme insidieuse de pollution marine. Quatre ministères sont concernés (Equipement, Environnement, Agriculture, Tourisme) sans oublier Culture et Communication, pour le Mont-Saint-Michel proprement dit.

Des menaces scientifiquement démontrées exigent des mesures de toute urgence avant 1992

Le rapport présenté devant l'Unesco en 1979 est explicite : « Si des mesures exceptionnelles ne sont pas prises à court terme, le Mont aura perdu tout caractère marin **avant la fin du siècle**. Il importe donc d'agir

avec rapidité et détermination... ». La mise en garde est claire, motivée, pressante.

Des études scientifiques ont été conduites avec rigueur et méthode par le Laboratoire central d'hydraulique de France à Maisons-Alfort à la demande des ministères de 1970 à 1977. D'importants crédits exceptionnels y ont été consacrés. Elles aboutissent en 1977 à la mise au point d'un rapport officiel que nous avons eu en main. Ses conclusions, tant sur le diagnostic des causes et des effets de l'ensablement que sur les remèdes préconisés sont précises, alarmantes. Elles sont reprises et développées par l'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, M. Jean Doulier, auteur des projets techniques.

Le processus de remontée des niveaux des fonds constaté est provoqué par la création des polders depuis le milieu du XIX^e siècle, et par le blocage plus récent des rivières qui assuraient l'auto-nettoyage naturel des alluvions marines.

Ce processus s'aggrave de façon régulière, et accentuée : plus de trois mètres de hauteur supplémentaire depuis le début du siècle, 0,40 mètre attesté en 1987-1988. Un million de mètres cubes d'alluvions nouvelles ou même davantage s'entassent chaque année et colmatent peu à peu la Baie. La montée des fonds se conjugue avec une invasion végétale : la progression « d'herbus » envahis par une graminée parasite, la « spartine anglaise » qui gagnent trente hectares par an. Ils prennent en tenaille l'îlot du Mont-Saint-Michel, en l'encerclant des deux côtés, normand et breton. Ils sont en voie d'y parvenir.

Le processus est accéléré, cumulatif et exponentiel. Les marées malgré leur hauteur importante (14 mètres), aux équinoxes, n'atteindront plus le Mont que de plus en plus rarement, en raison de l'exhaussement général des niveaux de la Baie, si l'on n'intervient pas avant 1992. Il s'agit d'une date limite, inéluctable. Au-delà, l'ensablement sera irréversible (démonstré par les études sur maquettes modèles-pilotes, du Laboratoire de Maisons-Alfort).

Seule stratégie : il faut rendre aux petits fleuves et rivières l'effet de chasse d'eau spontanée qu'ils avaient jadis. Recréer artificiellement les conditions naturelles, malencontreusement annihilées.

Un programme d'intervention en quatre étapes. **Un échelonnement à respecter impérativement** (1977).

Le rapport de 1977, du Laboratoire central d'hydraulique de France est formel, ambitieux, mais raisonnable. Quatre opérations sont nécessaires, indissociables et coordonnées suivant leur ordre d'urgence et d'efficacité. elles vont de l'essentiel au nécessaire :

- deux actions prioritaires d'attaque pour remodeler le réseau hydrologique ;
- deux actions d'accompagnement.

A. Actions prioritaires

1. Le double barrage-réservoir à l'embouchure du Couesnon est primordial. Il a pour objectif de nettoyer les bases d'alluvions et les herbes du côté Bretagne (ouest).
2. Deux réservoirs de retenue sur les rivières Guintre et Huisne viseront les bancs côté Normandie (à l'est) entre Couesnon et Sélune.

B. Actions d'accompagnement

3. Couper l'extrémité de la digue d'accès routier au Mont, très discutée depuis sa création au XIX^e siècle, pour permettre à l'eau de circuler autour de l'îlot.
4. Sectionner la digue de Roche-Torin, à proximité d'Avranches pour redonner liberté de vagabonder à la Sée et à la Sélune. Echéance ultime : 1992.

Ce rappel du rapport de 1977 paraît devoir être conservé à l'esprit pour mieux apprécier ce qui a été fait ..., et ce qui reste à faire.

1983 L'Etat, maître d'ouvrage, se décide enfin à agir. En commençant par la dernière des opérations recommandées ... Geste symbolique : le Président de la République prend des engagements solennels.

Curieusement, on remet en cause l'échelonnement du programme ainsi fixé, pourtant sans équivoque. L'on commence par la dernière des quatre interventions recommandées, en contradiction évidente avec les urgences. C'est l'ultime action d'accompagnement, la moins indispensable, la plus éloignée du Mont, donc la moins susceptible d'effets sur l'ensablement qui est choisie : l'arasement partiel de la digue de Roche-Torin. Pourquoi ? Explication simple : elle appartient au domaine public. Les travaux sont donc facilités. Ils ne coûteront pas cher : 18 millions. C'est à l'occasion du premier coup de pioche symbolique que, le 24 juin 1983, le Président de la République, affirme : « Cette opération exemplaire a mobilisé toutes les volontés pour que revive l'harmonie d'un site légendaire ... Je veux affirmer la volonté claire de l'Etat, celle de protéger et de reconstituer s'il le faut, quand il le faut, le cadre de vie des générations présentes et à venir ... Les associations de défense de l'environnement jouent un rôle irremplaçable de vigilance et d'alerte ... ». Peut-il y avoir engagement plus solennel ?

La campagne pour le Mont-Saint-Michel lancée avec l'aide des médias, pour alerter l'opinion, en 1983 et 1984 provoque un choc momentané. Vite oublié : les optimistes se sont félicités de l'opération Roche-Torin, positive en apparence, sans réaliser qu'elle donnait bonne conscience à

bon compte, qu'elle masquait la gravité de la situation. N'y avait-il pas une grave inconséquence à privilégier une mesure secondaire d'accompagnement pour repousser à plus tard les prioritaires – plus onéreuses ?

Les années s'écoulaient. Les impatients se sont tus. L'affaire s'enlise. Dans tous les sens du mot.

Attentisme et indifférence sont de règle. Les protestations inquiètes de quelques associations de sauvegarde, Conservatoire de la Baie, Amis du Mont-Saint-Michel, Ligue urbaine et rurale, Société nationale de protection de la nature, ne suscitent que des réponses polies, vagues. Aucun écho.

Le projet de double barrage sur le Couesnon refait surface (1988-1989). Mais remanié, avec de nouveaux responsables locaux

Le Président de la République revient au Mont le 30 Novembre 1988 pour une rencontre franco-britannique avec Madame Thatcher. Il a pu se rendre compte « de visu » de l'offensive alarmante des tangles et des herbues proliférants, envahis par la « spartine » anglaise. Ecologie oblige.

Le projet numéro 1 de barrages sur le Couesnon redevient d'actualité. Y aurait-il un espoir ? Une volonté politique ? Les nouvelles perspectives apparaissent pourtant voilées d'ombres et d'incertitudes. Trois décisions notamment sont lourdes de conséquences :

- L'Etat jusqu'alors maître d'ouvrage et responsable de droit abandonne son rôle de « leader », en dépit des assurances répétées des Ministres depuis une décennie. Il transfère ses responsabilités à la Région Basse-Normandie (Caen) en application des lois sur la déconcentration et la décentralisation.

Décision d'autant plus fâcheuse et illogique que le problème d'ensablement de la Baie concerne également la Région Bretagne, en particulier tout le rivage entre Couesnon et Cancale. A l'évidence les actions des deux régions devront être coordonnées. Par qui ? Nul ne sait.

Au surplus, plusieurs ministères sont appelés à coopérer : Equipement, Environnement, Agriculture (pour le traitement et la commercialisation de la tange), le Tourisme, enfin.

- Plus inquiétant, la maîtrise d'œuvre change ainsi de main. L'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Jean Doucier, est dessaisi par la Direction de l'Equipement du dossier qu'il a traité avec compétence, conviction et hauteur de vues depuis 20 ans. C'est la Direction Départementale de l'Equipement de la Manche à Saint-Lô (M. Ruelle) qui en hérite. Manifestement mal préparée pour

traiter une affaire de cette envergure. M. Maillard, de Rouen, appelé en consultation, prend le relais. Avec l'aide de M. Simounet du Port autonome de Paris. Ce qui peut sembler surprenant.

- Autre hasard malencontreux : la Laboratoire central d'hydraulique de France à Maisons-Alfort est supprimé. Absence irremplaçable.

C'est avec les « moyens du bord » que l'on s'applique à mettre au point les projets déjà élaborés. En fait à les remettre en cause. Profondément. Sous prétexte que le canal latéral du Couesnon prévu par Doucier en parallèle au réservoir de retenue, paraît superflu à certains, on en vient à critiquer la conception même du projet des deux barrages, amont et aval, pourtant de première nécessité. Les réservoirs envisagés sur la Guintre et l'Huisne prévus en second lieu sont jugés mal dessinés, alors que des retouches et des modifications peuvent les intégrer au paysage en leur conservant leur puissance d'action. Amélioration que préconise en même temps l'Institut de France, alerté lui aussi, par l'intermédiaire du CADAS (Comité des Applications de l'Académie des sciences : rapport très circonstancié du 9 novembre 1988, signé de Jean Dorst) reproduit en annexe dans notre article n° 102 des **Cahiers de la Ligue urbaine et rurale**.

Couesnon : un calendrier officiel est annoncé pour 1989 et confirmé par le Premier Ministre

Le calendrier prévisionnel des opérations est arrêté et diffusé par le Ministère de l'Equipement au début de 1989 :

- avril : approbation technique des projets et du suivi des deux barrages. Amont et aval ;
- mai-juin : étude d'impact sur les terrains environnants ;
- septembre-octobre : enquête d'utilité publique ;
- début 1990 : mise en route du chantier. Les travaux dureront deux ans.

Un comité interministériel sera mis en place par le Préfet de Région à Caen. La participation des élus et associations de sauvegarde, des représentants de l'Unesco permettra une large consultation.

A la demande de M. Sirinelli, Président de la Commission française pour l'Unesco, s'adressant au Premier Ministre, à propos des retards constatés, M. Larquié, conseiller technique de M. Rocard, répond le 16 mars 1989 et confirme les phases du calendrier officiel de l'Equipement.

Le 23 mai, le Directeur du Cabinet du Ministre de l'Equipement annonce la création d'un « Conseil de la Baie du Mont-Saint-Michel » près du Préfet de la Manche, et non plus près du Préfet de Région à Caen.

Toutes les assurances sont réunies, semble-t-il.

Février 1990 : rien n'a été respecté du calendrier annoncé

Qu'en est-il après plus de dix mois d'expectative ? Force est de constater qu'aucune des promesses n'a été tenue. Le calendrier 1989 est resté lettre morte. Ni accord sur les projets techniques concernant les deux barrages sur le Couesnon, ni accord sur les devis présentés. Pas d'étude d'impact, pas d'enquête d'utilité publique. Le Comité interministériel, rebaptisé « Conseil de la Baie du Mont-Saint-Michel » et modestement départementalisé est resté dans les cartons. Aucune initiative n'a été lancée. Les associations de sauvegarde, invitées à la vigilance par le chef de l'Etat, sont laissées dans la plus totale ignorance. Aucune explication n'a été donnée par l'Administration, en dépit des consignes d'information et de communication. Pour quelles raisons a-t-elle cru bon de revenir sur ces décisions et de remettre en cause ce qui était acquis ? Prétextes techniques ? Budgétaires ?

L'opinion est en droit de s'interroger et d'exiger des éclaircissements, en éprouvant un réel malaise devant une telle démission. Il en va de la crédibilité de la puissance publique, au niveau du Ministère de l'Equipement et du Premier Ministre lui-même.

La Baie du Mont-Saint-Michel ne figure plus sur la liste des sites français à réhabiliter

Il y a plus grave : Lors du Conseil des Ministres du 22 novembre 1989, M. Michel Delebarre, Ministre de l'Equipement, et M. Brice Lalonde, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, ont présenté une communication conjointe sur la protection des sites et paysages de France. Elle a fait l'objet d'un communiqué de presse.

Première observation : le texte distingue les sites d'intérêt local et ceux d'intérêt national, mais ignore les sites d'intérêt international (deux sites sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial : Baie du Mont-Saint-Michel – Golfe de Porto en Corse).

Deuxième observation : les actions retenues pour réhabilitation pour 1990 porteront sur cinq sites (Gavarnie, Gorges de l'Ardèche, Brouage, Pointe du Raz, Vallée de la Dordogne).

Les actions retenues pour la période 1991-1993 concernent une quinzaine d'autres sites (Gorges du Verdon, Conques, Cap de la Hague, Domaine du Rayol, Montségur, Saut du Doubs, Massif du Canigou, Giverny, Montpazier, Golfe de Porto) ... Nous nous en félicitons.

Pas une allusion à la Baie du Mont-Saint-Michel. Passée sous silence total malgré l'échéance de 1992. Qu'en est-il du « conservatoire du littoral » et de son rôle de défense maritime ?

Le colloque « Ecologie et pouvoir » réuni avec éclat à Paris le 13 décembre 1989 sous la présidence de M. François Mitterand, a rassemblé douze ministres, sur cet important sujet, où manifestement le problème le plus urgent et le plus inquiétant n'a pas été évoqué. M. Beregovoy, Ministre des Finances, a recommandé à M. Brice Lalonde de « mettre aujourd'hui en actes ses propos d'hier ». Tout commentaire est inutile. L'abandon du site de la Baie du Mont-Saint-Michel à la dégradation définitive engagerait lourdement la responsabilité de l'Etat et le déconsidérerait s'il est confirmé. Il appartient à la collectivité internationale de pallier cette carence. **L'Unesco par l'intermédiaire de la Convention du Patrimoine mondial n'a-t-elle pas le devoir de demander l'intervention immédiate de l'expert de l'UICN, afin que le site fasse l'objet d'une procédure de déclaration de PERIL ? (*)**.

François ENAUD,

*Inspecteur général honoraire
des monuments historiques ;
Président du Comité français
de coordination du Patrimoine mondial*

(*) Renseignement pris, M. Maillard pour la DDE de Saint-Lô se contenterait de réétudier la coupure de la digue d'accès routier au Mont. Vieille discussion – « serpent de mer » – remontant à cent ans en arrière et jamais résolue en raison des intérêts locaux. Il s'agit, je le rappelle, de l'une des deux mesures « d'accompagnement » placées en urgence 3 et 4 (avec Roche-Torin) par le Laboratoire central d'hydraulique de France en 1977. Tout se passe comme si on voulait ignorer délibérément la nécessité absolue des deux actions prioritaires : barrages sur le Couesnon et réservoirs sur la Guintre et l'Huisne sans lesquelles tout est inopérant et ne sert qu'à donner le change, ou à jouer le rôle d'alibi, un peu dérisoire.

UN PETIT PIGEON...

pour Robert et Aliouchka

Un petit pigeon est mort avant-hier... Comment en est-il arrivé à se coincer dans la gueule de lion de la gargouille du trop plein de la citerne sud ? Vous savez, celle dont tant de touristes aiment à tourner l'énorme robinet de bronze frappé aux armes de l'abbaye (sans le refermer d'ailleurs...). Oui, comment le petit aviateur en est-il arrivé là... ? Suspendu entre ciel et rocher et bouchant l'eau, il est donc mort. Toute la journée d'hier, et ce matin encore deux gros pigeons sont venus se jucher juste à côté – graves, silencieux – comme une garde d'honneur, une garde funèbre... Ils se sont relayés d'ailleurs. Au fond, cela était assez émouvant...

La pluie torrentielle de ce soir a eu le dernier mot.

– Juin 1977 –

Mais les jeunes ne respectent rien... ou plutôt jamais on n'arrête la vie. Un mois après, au même endroit, deux jeunes pigeons se bécotaient tendrement. Je les regardais d'une fenêtre des logis abbatiaux, et songeais en souriant à nos manuels de théologie morale, où dans certains chapitres, l'auteur brusquement (oh pudeur !) se mettait à écrire en latin. Un certain paragraphe faisait notre bonheur ; il était intitulé « de osculo in ore more columbarum », « du baiser sur la bouche à la manière des colombes ». Or donc nos tourtereaux en étaient aux travaux pratiques quand dans un bruissement d'ailes un gros pigeon arriva, regarda l'œil soupçonneux, pour ne pas dire scandalisé, et en tout cas envieux. Aussitôt – je ne mens pas – nos amoureux de se séparer, comme s'ils ne se connaissaient pas... la patte légère, l'air dégagé, et l'œil limpide (oh ! la petite ingénue, le jeune innocent !). Mon vieux cœur souriait complice.

A moitié seulement rassuré, le gros pigeon – était-ce le père, la mère, le futur beau-père, la future belle-mère... une matrone ? je ne le sais, je ne le saurai jamais – toujours est-il que le gros pigeon est reparti poussivement. Les deux tendrons se sont précipités l'un vers l'autre pour achever la partie interrompue. Voilà qui nous assurait de l'Avenir.

Au milieu de ces vieilles pierres : Vive la vie !

– Septembre 1977 –

Fr. Bruno de SENNEVILLE

V A R I A

I. – Pierre Le Roy, abbé du Mont-Saint-Michel et la soustraction d'obédience de 1398.

Dans une communication que nous avons présentée à une réunion de notre Association au Mont en 1952 (Bulletin n° 61, Juin 1952 - Mai 1953) et dans une étude publiée dans le tome I du **Millénaire monastique**, nous avons essayé de mettre en valeur l'importance de l'abbatiate de Pierre Le Roy et en outre nous avons esquissé le rôle qu'il avait joué dans les négociations destinées à mettre fin au schisme de l'Eglise ; Monseigneur Jacqueline dans le **Revue de l'Avranchin** (« Le Mont-Saint-Michel, Mélanges historiques », tome XCIII, 1966, fasc. 248) a étudié la Papauté et l'épiscopat d'après Pierre Le Roy. Le déroulement des négociations était connu, mais aujourd'hui une nouvelle publication apporte une série de documents : **Le vote de la soustraction d'obédience en 1398**, tome I, par Hélène Millet et Emmanuel Poulle, C.N.R.S. 1989. A l'issue de l'assemblée de 1398, tenue après l'échec des démarches décidées en 1396, eut lieu un vote par bulletins écrits. Ce sont ces cédules de vote qui sont reproduites photographiquement et transcrites.

Le vote de Pierre Le Roy figure sous le numéro 207 ; il est rédigé en français d'une façon très explicite : il rappelle la situation de fait créée par l'obstination du Pape qui se rend indigne de toute obéissance, la soustraction d'obédience paraît donc la seule solution. Subsidièrement on peut envisager une soustraction partielle pour « ramener l'Eglise de France à la liberté ancienne et obvier aux usurpations du Pape » ; une telle soustraction partielle entraînerait que « cessent l'obéissance quant aux élections, confirmations, collations des prélatures, dignités et bénéfices quelconques appartenant, selon les estatuz et ordenances des sains peres, canons et conseilz generalx et universalx aux collèges, chapitres, evesques, autres prelas et patrons » ; les problèmes financiers seraient aussi résolus par la soustraction. On reconnaît là toutes les thèses « gallicanes » qui seront reprises dans la Pragmatique sanction de Bourges de 1438 jusqu'au recueil de Pierre Pithou des **Libertés de l'Eglise gallicane de 1594**.

A la suite de ce texte, Pierre Le Roy avait ajouté un alinéa suggérant au roi d'agir d'accord avec le roi de Castille pour obtenir l'accord des cardinaux ; la mention de l'accord avec le roi de Castille a été barrée. Nous pensons qu'après réflexion le signataire a pensé qu'il s'agissait de répondre à la seule question de la soustraction d'obédience et que les modalités d'action seraient réglées par le Conseil du roi.

Grâce à cette publication nous trouvons aussi les cédules d'autres dignitaires ecclésiastiques de la région : l'évêque d'Avranches, Jean de Saint-Avit ; les délégués du chapitre d'Avranches, l'abbé de Montmorel, les délégués du chapitre de Coutances, l'un d'eux Ursin de Tallevende étant aussi personnellement membre de l'assemblée. Rappelons que Pierre Le Roy est docteur en décret et enseigne à Paris, l'abbé de Montmorel, Guillaume de la Chaise, est bachelier en décret, les délégués du chapitre de Coutances sont respectivement licenciés en droit canon (Bertrand Geneste, archidiacre de Coutances) et maître ès arts et bachelier formé en théologie pour Ursin de Tallevende.

Les questions soulevées par Pierre Le Roy se reflètent dans les réorganisations de l'abbaye du Mont-Saint-Michel évoquées dans les **Gesta Petri Regis** que nous avons publiées dans le tome I du **Millénaire monastique**.

II. – Montjoie

Ce mot est accompagné de Saint Denis dans l'histoire de la Royauté et de ses liens avec l'abbaye de Saint-Denis ; M^{me} Anne Lombard-Jourdan dans un livre « Montjoie et Saint Denis ! Le centre de la Gaule aux origines de Paris » (éd. C.N.R.S.). Or, dans les itinéraires montois qui ont été décrits dans le tome III du **Millénaire monastique du Mont** par M. Claude Bouhier (p. 251 et suiv.), nous trouvons Saint-Michel de Montjoie dans le canton de Saint-Pois et Montjoie Saint-Martin dans le canton de Saint-James. Le terme Montjoie selon François de Beaurepaire (**Les noms de communes et anciennes paroisses de la Manche**) représente un mot ayant le sens d'éminence artificielle ou de pierre servant de repère le long d'une route ; de même M. Marcel Baudot dans un article : **Les noms de lieu évoquant la joie et la beauté** dans « Etudes d'onomastique et d'histoire normande », pp. 145-155. Le Dr Jean Fournée dans son livre **Enquête sur le culte populaire de Saint-Martin en Normandie**, note l'existence d'une chapelle dédiée à Saint Denis antérieure à celle dédiée à Saint Martin à Montjoie Saint-Martin ; ce rapprochement avec le culte de Saint Denis montre l'intérêt du livre de M^{me} Anne Lombard-Jourdan pour l'histoire de ces deux lieux d'où les pèlerins pouvaient apercevoir Le Mont...

III. – La confrérie parisienne des pèlerins de Saint Michel du Mont (avec un tableau inédit du XVII^e siècle). « Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France, 1986-1987 », pp. 105-178. Article de Anne Lombard-Jourdan.

On sait que la dévotion à Saint Michel s'est manifestée dans des régions très variées et sous diverses formes ; le tome III du **Millénaire monastique du Mont** contient plusieurs articles consacrés aux pèlerinages au Mont où les confréries des pèlerins sont évoquées. Nous avons nous-mêmes, dans une communication présentée à la réunion du Mont de 1950 (Bulletin n° 59, Juin 1950 - Mai 1951, p. 159) traité de la dévotion à Saint Michel à Paris. La présente étude renouvelle la question car, après un exposé sur la chapelle Saint-Michel du Palais et les confréries y ayant leur siège, l'auteur parle des tableaux qui ornaient la chapelle ; l'un d'eux est reproduit, un Christ en croix.

Il y a lieu de noter que la chapelle était dédiée à Saint Michel et à Notre-Dame de la Gésine, vénérée à Tombelaine.

Les éléments nouveaux de cette étude sont d'une part l'édition des statuts de la confrérie, ceux du début du XVII^e siècle, et ceux beaucoup plus étendus du 10 janvier 1660. Le contenu est analysé et commenté avec une grande précision. Les analogies avec d'autres confréries sont notées : cette confrérie royale comporte des dignitaires : le Doyen, les maîtres, le bâtonnier, et en outre un chapelain et un clerc... L'auteur souligne (p. 141) que la confrérie du Mont était surtout une confrérie du souvenir et de dévotion, destinée à perpétuer les souvenirs du pèlerinage que ses membres avaient effectué. Une manifestation de souvenir est curieuse : « le voyage de Saint Cloud », marche destinée à rappeler le pèlerinage du Mont. Il est stipulé que, à cette occasion, les confrères doivent aller honnêtement se réjouir sans offenser personne ni causer aucun scandale, sous peine d'amende au profit de la confrérie.

La révélation de cet article concerne un tableau représentant la procession des confrères pèlerins au début du XVII^e siècle, dont l'auteur a eu connaissance et que celle-ci a été autorisée à photographier ; la description du tableau et l'analyse des renseignements que l'on peut tirer est pertinente : en tête du cortège un trompette à cheval, puis le porte-guidon, vêtu d'une armure dorée, monté sur un superbe cheval blanc harnaché de rouge portant le guidon ou bannière de la confrérie. L'auteur note que c'est là la seule représentation de ce guidon : longue flamme fourchue, bleue et fleurdelysée, bordée d'or avec, dans le champ et près de la hampe, une broderie d'or représentant Saint Michel terrassant le dragon. Derrière le cheval une dizaine de confrères, en costume de pèlerinage du Mont tenant leurs piques ornées de glands couleur d'or ou de feu.

Puis s'avance le bâtonnier vêtu d'une houppelande noire doublée de fourrure brune ; il tient des deux mains le bâton de la confrérie dont, note

l'auteur, c'est la seule représentation. La hampe est terminée par une plate-forme sur laquelle se dresse un petit temple rond fait de deux colonnades superposées ; autour sont disposées quatre figures en ronde bosse de l'Archange terrassant de dragon ; le tout est doré. Près du bâtonnier marche une femme, bâtonnière de la Vierge. Le milieu du tableau est occupé par un personnage de face habillé comme l'est traditionnellement Saint Michel avec une cuirasse à l'antique et un casque doré ; il est encadré de deux enfants de chœur portant des cierges. La présence de ce Saint Michel permet de penser que le tableau représente le cortège de la confrérie après l'élection du bâtonnier qui est accompagné avec le bâton de la confrérie jusqu'à son domicile ; le Saint Michel ne figurait qu'à la procession d'octobre. Après un serviteur de l'église, deux diacres et chantres et un prêtre, vraisemblablement le chapelain de la confrérie et enfin les confrères. Le fond du tableau représente un paysage parisien : la place Dauphine et la perspective de la Cité.

L'intérêt de ce tableau est parfaitement mis en relief par l'auteur et la reproduction en annexe des statuts et de six photographies du tableau et de certains détails apporte une information nouvelle sur le culte de Saint Michel à Paris sous la forme de la Confrérie. On ne connaissait jusqu'à maintenant que l'image de confrérie que le présent article reproduit.

Nous n'avons eu connaissance que récemment de cette publication mais nous avons pensé que nos membres seraient heureux de connaître cette publication savante et approfondie.

Michel REULOS

Nécrologie

Nous avons appris avec beaucoup de peine le décès de plusieurs amis du Mont qui ont œuvré pour le faire connaître et le défendre : l'abbé Marcel Ducloué, Guy Le Marois, Georges Lebec et Germain Bazin. Nous nous associons très vivement au chagrin de leurs proches auxquels nous adressons nos bien sincères condoléances.

L'abbé Marcel DUCLOUE

Né le 30 novembre 1910 à Saint-Georges-de-Bohon, près de Carentan, Marcel Ducloué était le dernier enfant d'une famille très nombreuse ; il avait quinze frères et sœurs dont deux étaient morts en bas âge.

Ordonné prêtre le 29 juin 1934, il fut successivement vicaire à Mortain, curé de Bérigny, curé du Mont Saint-Michel de 1942 à 1967, curé de la Lande-d'Airou et aumônier de la maison de retraite de Marigny. Il est mort le 3 septembre 1989 à la maison de retraite des prêtres de Grimouville.

Il avait profité de son long séjour au Mont pour étudier son histoire qu'il connaissait particulièrement bien. Il a contribué à enrichir la bibliothèque du presbytère en achetant tous les livres qui lui paraissaient intéressants ; une grande partie du fonds de celle-ci lui est due. Il mettait volontiers ce fonds à la disposition des chercheurs qu'il accueillait toujours avec beaucoup de gentillesse. Il écrivait lui-même régulièrement dans les *Annales du Mont Saint-Michel*, le bulletin de l'Archiconfrérie de saint Michel. Parmi ses nombreux articles, ceux qu'il a consacrés aux pèlerinages, « Pèlerin, d'où viens-tu ? », publiés en 1960-1961, font encore autorité. D'aussi bon aloi est l'article qu'il a écrit pour le tome 2 du *Millénaire monastique du Mont*, « la population montoise sous l'Ancien Régime d'après les anciens registres paroissiaux ». Il avait également publié une petite monographie sur l'église paroissiale du Mont, l'église Saint-Pierre, dont il aimait faire découvrir les trésors, de sa voix lente et grave, après la messe du dimanche.

A l'intention des employés du Mont, il organisait chaque année une visite de l'abbaye qui était précédée d'une messe. Cette mani-

festation sympathique a heureusement été maintenue après son départ ; elle a généralement lieu le dernier vendredi du mois d'août.

Guy LE MAROIS

Guy Le Marois est décédé le 13 février 1990, à l'âge de quatre vingt-cinq ans. Il était né le 4 mai 1903 à Falaise. Il appartenait à une illustre et vieille famille de Bricquebec ; il descendait en effet d'un frère de Jean-Léonor-Fr. Le Marois, général de division du Premier Empire, dont la statue en bronze se dresse devant le château de Bricquebec.

Polytechnicien, diplômé de l'Ecole supérieure d'électricité et licencié en Droit, Guy Le Marois fit une brillante carrière d'ingénieur avant de créer sa propre entreprise à Sainte-Menhould, après la guerre, au retour d'une captivité en Allemagne qui avait duré cinq ans. Il s'était alors fixé à Bricquebec, résidant dans son château des Galeries qu'avait acquis en 1867 l'un des ancêtres de son épouse, Edouard Tirel de la Martinière, un des fondateurs du Crédit Lyonnais.

Il était aussi habile dans les travaux manuels qu'intellectuels. Dévoué et compétent, il avait rapidement pris une part très active à la vie locale. Il s'était toujours intéressé au Mont Saint-Michel. Le 24 avril 1975, il avait été élu membre de notre Conseil d'administration. Il ne s'était pas représenté aux élections du 15 mars 1982, afin de laisser sa place à un candidat plus jeune.

Il militait tout particulièrement pour le désensablement de la baie. Il avait notamment été chargé par notre association de suivre les travaux du Laboratoire central d'hydraulique de France. Il nous avait rendu compte de sa mission à plusieurs reprises (Bulletin n° 81, année 1976, p. 21-23 et Bulletin n° 82, année 1977, p. 5-9). Quelques années auparavant, il nous avait fait une intéressante communication sur l'histoire de l'ensablement de la baie (« Survol des bulletins des Amis du Mont Saint-Michel depuis leur origine », Bulletin n° 80, année 1975, p. 15-24). Il nous avait également donné une excellente conférence sur les origines de la digue, en utilisant un dossier établi par son arrière-grand-père, l'inspecteur général des Ponts-et-Chaussées Henri Le Royer de la Tournerie qui avait été chargé en 1883 d'arbitrer le conflit opposant, au sujet de la digue, l'Administration des Beaux-Arts et celle des Ponts-et-Chaussées (Bulletin n° 72, année 1966, p. 10-18).

Guy Le Marois était un adhérent actif dont nous apprécions l'érudition, la modestie et la grande courtoisie.

Georges LEBREC

Georges Lebrech nous a quittés le 11 avril dernier. Il aurait eu soixante-dix-huit ans cet été. Lui qui était un infatigable voyageur n'avait pu partir l'an dernier à cause de ses problèmes de santé, mais il avait encore des projets de voyages !

Ceux qui le connaissaient bien l'appelaient volontiers « Lockta » qui signifie « grand-père » en cambodgien. Ce surnom lui avait été donné lors d'une mission au royaume kmer où il avait appris la naissance de son premier petit-enfant ; ses hôtes l'avaient félicité en l'appelant par ce nom qui leur était familier et affectueux.

Notre ami avait fait presque toute sa carrière au Commissariat général au Tourisme où on l'avait rapidement chargé des relations internationales. Toute sa vie, il s'efforça de promouvoir les voyages à l'étranger, mais pas à n'importe quel prix. Le développement touristique devait, selon lui, se concilier avec la sauvegarde de la nature exotique, le respect du patrimoine et des populations autochtones.

Ses nombreuses missions le menèrent dans toutes les parties du monde : les oasis du Sud algérien en 1945, le Népal en 1958-1959, l'Islande en 1960, le Cambodge en 1962, en 1966 et, avec le général de Gaulle, en 1967, le Tchad en 1963, l'Iran en 1967, le Burundi et le Zaïre en 1968, le Pérou en 1971, ... Mais c'est avant tout au Népal qu'il eut l'occasion de s'exprimer et d'épanouir ses compétences. Il s'y rendit dix-huit fois ! Le roi Mahendra, qui avait beaucoup d'estime pour lui, le chargea en 1967 de solliciter du général de Gaulle l'ouverture de relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs, requête qui fut accueillie avec faveur. Son successeur, S.M. Bhirendra invita personnellement Georges Lebrech et son épouse aux cérémonies de son couronnement en 1975 ; sans doute n'avait-il pas oublié que ceux-ci l'avaient reçu au Mont Saint-Michel, alors qu'il n'était encore que le prince héritier.

Les missions ne suffisaient pas à satisfaire la curiosité de notre ami. Dès qu'il était en vacances, il repartait à l'aventure, souvent accompagné de son épouse : à dos de méhari au Sahara en 1952, sur un bateau conduisant des pèlerins marocains de Casablanca à Djeddah en 1955, sur un boutre en mer Rouge pour visiter Oman et les émirats en 1972-1973, ... Il gagna même en 1959 un tour du monde aérien en jouant au « quitte ou double », avec des questions relatives au thème de l'exploration.

Il était également très attaché au Mont Saint-Michel où il allait se ressourcer de temps à autre, dans la superbe maison que son épouse a héritée de sa tante, Marie Provost. Après la guerre, les Amis du Mont y furent accueillis à plusieurs reprises, en attendant que nos réunions puissent avoir lieu dans l'abbaye.

Georges Lebrech était entré au Conseil d'administration de notre Association le 27 octobre 1945. Il fit plusieurs communications qui se rapportaient tout naturellement aux relations du Mont avec l'extérieur : « le Mont Saint-Michel de Cornouailles » (Bulletin n° 56, p. 809-810) ; « le Mont Saint-Michel italien San Michele sul Gargano » (Bull. n° 58, p. 848-850) ; « le Mont à travers les vieux guides du tourisme » (Bull. n° 59, p. 862-863).

En 1957, le Conseil d'Etat ayant demandé que le nombre des membres de notre Conseil d'administration soit réduit de 37 à 12, notre ami et quelques autres se retirèrent spontanément ; ils furent alors promus au Comité d'honneur de l'Association. Georges Lebrech continua à s'intéresser au Mont, achetant livres, gravures, cartes postales et documents divers qu'il prêtait volontiers pour des expositions ou des publications.

A l'occasion du 450^e anniversaire du premier voyage de Jacques Cartier, il avait publié un article intitulé « le Mont Saint-Michel berceau du Canada ? » (Annales du Mont Saint-Michel, 1984, n° 1, p. 4-6) ; l'an dernier, en collaboration avec son épouse, il avait écrit pour la même revue un article sur « le Mont Saint-Michel du temps de la Révolution » (Annales, 1989, n° 1, p. 2-8). Il avait enfin pris l'initiative de rééditer en 1980 un petit livre introuvable, l'« Histoire de la fondation de l'église et abbaye du Mont Saint-Michel » du Père Feuardent ; et au lieu d'en tirer un profit bien légitime, il le distribuait gracieusement à ses nombreux amis.

Georges Lebrech était chevalier de la Légion d'Honneur, commandeur de l'ordre royal du Népal et, depuis 1987, Consul honoraire du Népal en France. Il ne tirait aucune vanité de ces distinctions. Il avait su rester discret, naturel, tolérant et respectueux des autres.

Il repose maintenant dans le petit cimetière du Mont, non loin du Vieux Logis où il accueillait avec tant de chaleur et de générosité tous ses amis.

Germain BAZIN

L'historien d'art Germain Bazin est mort le 2 mai 1990 à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Il était sans doute le plus éminent de nos membres.

Conservateur en chef des peintures du Musée du Louvre, il fut l'un des premiers à se passionner pour les problèmes de muséographie dont il créa la chaire à l'Ecole du Louvre. Il enseigna aussi l'histoire de l'art aux universités de Bruxelles et de Toronto. Il fut écarté du Musée du Louvre par André Malraux qui lui reprochait d'avoir

laissé partir sur le marché américain « la Diseuse de bonne aventure » de Georges de la Tour, une œuvre dont Germain Bazin contestait l'attribution. Il fut ensuite conservateur en chef de la restauration des peintures des musées nationaux, puis conservateur en chef du Musée Condé à Chantilly, propriété de l'Institut dont il était membre ; il avait en effet été élu à l'Académie des Beaux-Arts en 1975.

Germain Bazin a beaucoup écrit, dans des domaines très variés, sur Fra Angelico, Corot, Memling et les trésors de l'Ermitage. Spécialiste de l'art baroque, il a publié de nombreux ouvrages sur ce thème. Il préparait le catalogue raisonné de l'œuvre de Géricault, dont deux volumes sont sortis en librairie.

Pour nous, il était avant tout l'auteur d'une magistrale monographie sur le Mont, publiée en 1933 par Picard et réimprimée en 1978 par Hacker Art Books avec une mise à jour tenant compte des dernières découvertes sur le monument. Ce très beau livre restera sans doute longtemps encore l'ouvrage de référence qu'il est indispensable de lire lorsqu'on s'intéresse au Mont.

Germain Bazin avait été élu membre de notre Conseil d'administration en 1945 mais, faute de temps, il avait dû se retirer assez vite. En revanche, il avait volontiers accepté de faire partie de notre Comité d'honneur, « étant donné l'intérêt, nous avait-il écrit, que j'ai toujours porté au Mont Saint-Michel et la grande sympathie que j'éprouve pour votre association qui œuvre à le défendre ».

Il était officier de la Légion d'honneur, commandeur des Arts et des Lettres ; il avait également reçu de très nombreuses distinctions étrangères.

H.D.

Quelques restaurations exemplaires

Dans le numéro du mois d'avril 1990 des *Vieilles maisons françaises*, entièrement consacré au département de la Manche, M. Pierre-André Lablaude, architecte-en-chef des Monuments historiques responsable du Mont Saint-Michel, présente la restauration de l'hôtel Saint-Pierre qu'il a effectuée de 1985 à 1987.

Les constructions existantes étaient vraiment très médiocres mais elles conservaient d'importantes maçonneries médiévales. Grâce à la maquette du Mont Saint-Michel réalisée en 1701 par les moines et conservée aujourd'hui à Paris au musée des plans reliefs, il était possible de connaître avec précision l'état ancien des bâtiments ; il s'agissait de trois maisons à pans de bois, à pignon sur rue, sans doute du XV^e siècle.

A la suite d'un accord, l'Etat, propriétaire de l'hôtel depuis 1928, céda la propriété du sol et des murs aux locataires, M. et Mme Gaüllois, à la condition que ceux-ci restituent l'état d'origine des bâtiments. M. Lablaude, maître d'œuvre, a apporté tous ses soins pour que cette opération soit une réussite. Les colombages ont été réalisés en vieux bois de réemploi provenant du château de Bénouville (Calvados) ; ils ont été peints comme c'est l'usage depuis la fin du Moyen Age. Les façades ont été traitées avec des dévers ; les toitures en ardoises épaisses ont été conçues avec des déformations. De ce fait, les maisons reconstituées n'ont pas la rigidité des constructions neuves ; elles ont déjà le charme des maisons anciennes.

Les mêmes propriétaires ont entrepris cet hiver une opération du même type sur les dépendances de leur hôtel, les maisons dites du Chapeau blanc qui donnent sur les venelles menant au cimetière. Ces logis des XV^e et XVI^e siècles avaient été transformés aux XIX^e et XX^e siècles. Les maîtres d'œuvre, MM. Pierre-André Lablaude et Emmanuel Berjot, ont là aussi réalisé une restitution de ces maisons dans leur état de 1701. Les travaux ont consisté à supprimer les parties récentes, à reconstituer les constructions disparues et à restaurer les éléments anciens qui existaient encore. On ne peut qu'approuver de telles initiatives car elles redonnent au tissu urbain du Mont un caractère qu'il avait en grande partie perdu à la Belle Epoque.

D'autres travaux, moins spectaculaires mais aussi importants, ont également été entrepris à l'abbaye. L'étanchéité de la façade classi-

que de l'église abbatiale a été revue ; l'échafaudage qui avait été élevé durant l'été dernier vient d'être démonté. L'auvent du porche de l'aumônerie de la Merveille a été reconstitué. L'installation électrique du chœur de l'église abbatiale a été entièrement refaite. Pour répondre aux besoins croissants en électricité, un nouveau transformateur a été installé dans une cave située au-dessous des jardins des logis abbatiaux. Enfin, on est en train de restaurer la passerelle de bois construite au début du XVI^e siècle pour faire communiquer le bras sud du transept et les logis abbatiaux.

Aujourd'hui comme hier, le Mont est en permanence en chantier. L'entretien et la mise en valeur d'un ensemble aussi exceptionnel exigent des soins particulièrement attentifs. Il est heureux de constater que des propriétaires privés intelligents conjuguent de temps à autre leurs efforts avec ceux que l'Etat ne cesse de consentir.

H.D.

*Financement des entreprises,
gestion des patrimoines privés et professionnels,
conseil en matière
de croissance externe et de mobilité du capital :
une tradition bancaire et financière
fondée sur des relations continues
dans un climat de confiance et de discrétion.*

Banque de Neufлизe, Schlumberger, Mallet

NSM
GROUPE ABN BANK

3 avenue Hoche - 75008 PARIS - Tél : 47 66 61 11

Délégation Bretagne : 14, quai Duguay Trouin - 35000 Rennes - Tél : 99 67 32 67
Délégation Normandie : 36, avenue du 6 juin - 14000 Caen - Tél : 31 84 29 89

TEMPÊTES SUR LE MONT-SAINT-MICHEL

Chacun se rappelle que le vent a soufflé longtemps et avec violence cet hiver. Le Mont n'a pas été épargné par les rafales. Le toit de tôles qui couvrait depuis la tempête d'octobre 1987 la bâtiment situé à l'ouest du Saut Gaultier s'est envolé. Un jour de février, la digue a été recouverte à marée haute par les vagues. On n'avait jamais vu cela au Mont ! Il a même fallu reboucher avec des pierres une brèche que la mer avait faite dans la digue au niveau du parking des Montois.

Depuis le printemps, le vent s'est calmé mais d'autres tempêtes ont tout de même secoué le Mont. Ce fut tout d'abord en mars-avril l'annonce par la presse du projet de Port Saint-Michel (**La Manche Libre** et **La Gazette de la Manche**, du 1^{er} avril !). Pour ceux qui n'en auraient pas entendu parler, rappelons qu'il s'agit de la création par une société privée d'un important complexe d'hébergement, de restauration et de loisirs à Saint-Georges de Grehaigne, entre cette commune et Moidrey, à environ huit kilomètres du Mont. Dans un premier temps, il était prévu de reconstituer dans ce « complexe d'hébergement ludique thématique » une animation autour du thème de la mer et des grands navigateurs du monde entier, ce qui a déclenché un tollé général. Les initiateurs du projet n'ont pas été insensibles à cette réaction de rejet et ils ont annoncé que les thèmes choisis seraient plus en rapport avec la région. Restons donc vigilants afin que l'on n'utilise pas l'image du Mont pour faire n'importe quoi et que le site ne soit pas défiguré.

Une autre tempête a commencé à agiter le Mont lorsque le nouveau projet de désensablement de la baie a été partiellement dévoilé par M. Eric Vannier, maire du Mont-Saint-Michel (**Ouest-France**, du 14 mai 1990). Depuis le 26 juin, jour où le Préfet de région a réuni dans la salle de Belle Chaise le Conseil de la Baie, le projet élaboré par M. Jean-Pierre Maillard est bien connu et il est désormais possible de s'en faire une idée.

Nous en reparlerons sans doute lors de notre réunion de septembre, si possible avec M. Maillard. Disons tout de même dès maintenant que le projet a des aspects positifs et négatifs.

M. Maillard est plus favorable aux remèdes homéopathiques qu'aux méthodes brutales pour sauver le site du Mont. Il pense, sans doute à tort, que l'ensablement est stabilisé et il s'attache donc avant tout à aménager les abords du Mont.

Il renonce tout d'abord à transformer la partie canalisée du Couesnon en un grand réservoir que l'on aurait pu remplir à marée haute pour le vider brutalement à la marée basse suivante. Les chasses d'eau ainsi

provoquées auraient peut-être eu des effets négatifs sur le paysage, mais elles auraient permis de faire disparaître les bancs de tanguie du sud-ouest de la baie. En s'interdisant de redonner artificiellement une puissance hydraulique au Couesnon, on se prive d'un moyen efficace pour dégager les abords du Mont.

M. Maillard abandonne également l'idée de créer des réservoirs à marée pour provoquer des chasses au sud de la baie. Mais il envisage de rétablir le cours naturel de la Guintre et des autres ruisseaux qui, avant d'être détournés, se jetaient de ce côté de la baie. Si l'on creuse suffisamment le lit de ces ruisseaux, on peut espérer que ceux-ci finiront par attaquer les herbus qui se sont constitués entre le Mont et la Roche-Torin.

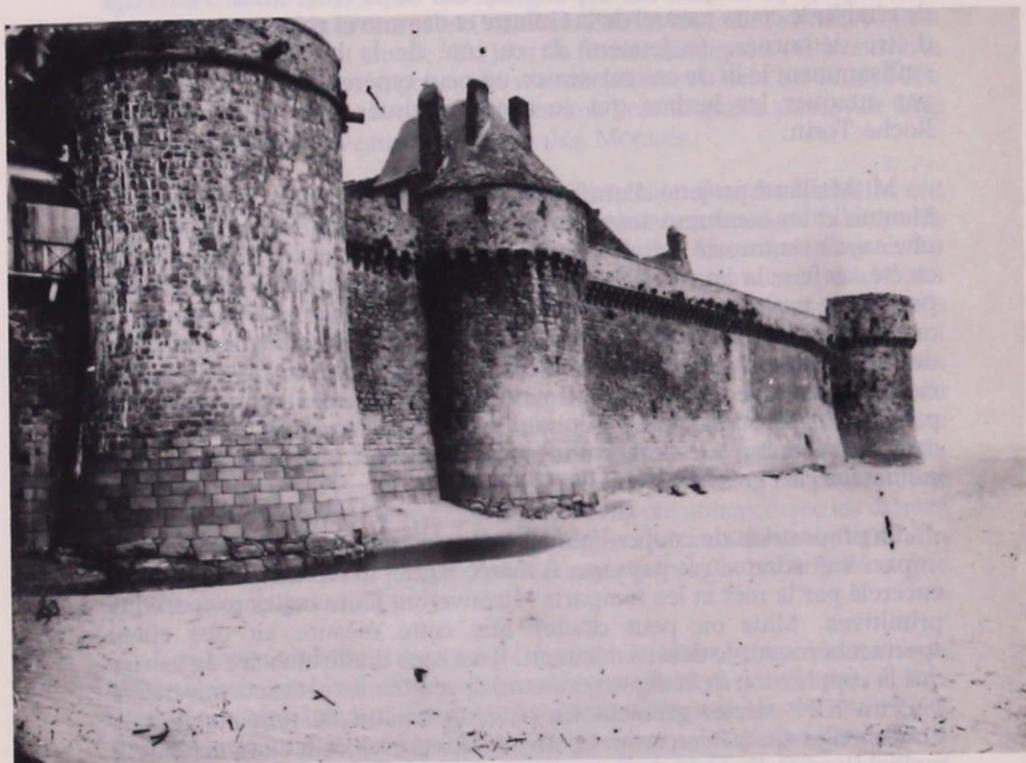
M. Maillard projette d'aménager un parking insubmersible pour les Montois et les nombreux touristes qui viennent au Mont. C'est sans doute une sage mesure ; en ce moment, lorsqu'il y a une marée de vives-eaux en été, on frise la catastrophe sur le plan de la sécurité. Mais il ne faudrait pas que ce parking soit trop près du Mont ; malgré toutes les précautions que l'on pourrait prendre pour le cacher, il serait très visible des terrasses de l'abbaye ou même du chemin de ronde des remparts, ce qui n'ajouterait rien à l'harmonie du paysage. Il ne faudrait pas non plus implanter ce parking au sud-ouest ; cela conduirait en effet à déplacer le lit du Couesnon ou tout au moins à le domestiquer un peu plus et à aggraver encore le colmatage des grèves.

La proposition de couper l'actuelle digue-route aura certainement un impact immédiat sur le paysage. A marée haute, le Mont sera à nouveau encerclé par la mer et les remparts retrouveront leurs belles proportions primitives. Mais on peut douter que cette mesure ait des effets spectaculaires sur le désensablement. Il est sans doute illusoire de penser que la suppression de la digue permettra de rétablir les courants traversiers qui, au XIX^e siècle, gênaient les bateaux tentant de remonter par le Couesnon jusqu'à Pontorson. Le niveau des grèves était alors nettement moins élevé et l'action de la mer n'était pas contrariée par les digues construites depuis le milieu du siècle dernier pour protéger les polders.

Le projet prévoit enfin que le Mont sera accessible en permanence grâce à une passerelle insubmersible. Celle-ci devrait mieux s'intégrer au paysage que la digue actuelle ; elle sera en effet moins visible puisqu'elle ira s'ancrer à l'ouest, entre la bâtiment des Fanils et la porte de l'Avancée. Une idée du même type avait déjà été défendue par notre Association dès 1925 (**Bulletin**, n° 28, pp. 432-436).

Globalement le projet est sans doute intéressant sur le plan esthétique. Mais on peut craindre que les solutions proposées pour désensabler le fond de la baie ne soient en définitive insuffisantes.

H. D.



La tour du Roi et la tour de l'Arcade telles que nous les verrons peut-être bientôt si, comme le propose M. Maillard, la digue est coupée. Ce cliché a été pris vers 1875, donc avant la construction de la digue, par le Frère François Bidet, membre de la Congrégation de Saint-Edme de Pontigny qui louait alors l'abbaye. La plaque photographique est conservée au presbytère du Mont ; elle a été tirée par le Père François Lancelot, membre de la Communauté monastique qui vit dans l'abbaye aujourd'hui.

HORAIRES DES MAREES DE L'ETE 1990 AU MONT SAINT-MICHEL

MOIS	Dates et Jours	Coeff.	MATIN		SOIR	
			Heures de la Pleine Mer	Hauteur	Heures de la Pleine Mer	Hauteur
			h mn	m cm	h mn	m cm
Juillet	8 D	79	8.25	12.35	20.44	12.85
	9 L		9.01	12.60	21.19	13.10
	10 M		9.36	12.70	21.54	13.20
	11 M		10.10	12.75	22.27	13.20
	12 J		10.44	12.70	22.59	13.10
	13 V		11.17	12.60	23.34	12.85
	20 V	95	6.09	12.25	18.43	12.85
	21 S		7.14	12.75	19.42	13.45
	22 D		8.09	13.25	20.33	13.90
	23 L		8.55	13.55	21.17	14.05
	24 M		9.38	13.60	21.56	14.05
	25 M		10.15	13.40	22.32	13.80
	26 J		10.48	13.10	23.04	13.30
	Août		7 M	93	8.44	13.00
8 M		9.17	13.35		21.34	13.90
9 J		9.51	13.55		22.06	13.95
10 V		10.23	13.55		22.39	13.80
11 S		10.54	13.30		23.11	13.40
12 D		11.29	12.85		23.48	12.75
19 D		98	7.11	12.70	19.36	13.50
20 L			7.59	13.30	20.20	13.95
1 M			8.40	13.70	20.58	14.20
22 M			9.16	13.80	21.32	14.15
23 J			9.49	13.70	22.04	13.90
24 V			10.18	13.35	22.33	13.40
25 S			10.46	12.85	22.59	12.75
Septem.			3 L	104	7.04	12.20
	4 M	7.42	12.95		20.01	13.65
	5 M	8.18	13.60		20.35	14.15
	6 J	8.51	14.00		21.08	14.40
	7 V	9.25	14.20		21.41	14.40
	8 S	9.59	14.10		22.15	14.15
	9 D	10.33	13.75	22.50	13.55	
	10 L	11.08	13.05	23.28	12.65	
	16 D	96	6.06	12.05	18.33	12.90
	17 L		6.58	12.85	19.19	13.55
	18 M		7.40	13.40	19.59	13.95
	19 M		8.16	13.75	20.33	14.10
	20 J		8.49	13.85	21.04	14.05
	21 V		9.19	13.75	21.33	13.80
22 S	9.48		13.45	22.02	13.35	
23 D	10.15		13.00	22.29	12.70	

Ces horaires sont donnés en temps légal ; ils doivent donc être utilisés sans modification. Pour être plus informé, il suffit de s'adresser au Syndicat d'Initiative, B.P. n° 4, 50116 Le Mont Saint-Michel (Tél. 33.60.14.30).

Rappelons que le coefficient est un nombre compris entre 20 et 120, proportionnel au marnage ou amplitude de la marée. La hauteur correspond à la différence de niveau entre une basse mer et une haute mer consécutives ; c'est ce que l'on appelle le marnage ou amplitude.



FESTIVAL 1990

— JUILLET —

Dimanche 15 :

MONT-SAINT-MICHEL - Abbatale

Chœur Grégorien de Paris et Chœur Lithuanien.
Chant grégorien : Vittoria, Palestrina ; Chants lithuaniens : Schütz, Fauré, Messiaen, Duruffé.

Jeudi 19 :

MORTAIN - Collégiale

Duo violoncelle et piano U.R.S.S. Tim et Kathrin MIENKA
1^{er} Prix concours 1988 - Musique de Chambre de Paris (Schumann, Strauss, Mendelssohn, Manuel de Falla, Massenet).

Vendredi 20 :

AVRANCHES - Eglise Saint-Saturnin

Ensemble Instrumental Basse-Normandie. Direction : J. KALTENBACH. Soliste : Francine TRACHIER, violon (Ravel, Puccini, Schubert).

Dimanche 22 :

PONTORSON - Eglise

Ensemble Vocal Michel PIQUEMAL. Musique religieuse et profane française (Janequin, Saint-Saëns, Poulenc, Debussy).

Jeudi 26 :

MONT-SAINT-MICHEL - Abbatale. Concert à 19 heures

Orchestre et chorale Paul KUENTZ et SOLI.
Direction : Paul KUENTZ. Passion selon Saint Jean (Jean-Sébastien Bach).

— AOUT —

Vendredi 10 :

GRANVILLE - Eglise Notre-Dame

Récital de piano : Eric DAVOUST (Mozart, Schumann, Debussy, Poulenc, Rachmaninoff).

Mardi 21 :

LESSAY - Abbatale

Ensemble Orchestral de Belgique
Direction et trompette : Gérard ADAM (Grétry, Haydn, Chopin, Pachelbel, Mercadente).

Vendredi 24 :

GENETS - Eglise

Duo : Pierre AMOYAL, violon ; Daniel BLUMENTHAL, piano (Mozart, Brahms, César Franck).

Dimanche 26 :

MONT-SAINT-MICHEL - Salle des Chevaliers

Orchestre de Chambre de Varsovie
Direction : Marek SEVEN (Glück, Telemann, Mozart, Grieg, Vivaldi, Dvorak).

Renseignements et location : Syndicat d'Initiative d'Avranches. Tél. : 33 58 00 22. —
Billets à l'entrée. — Prix des places : 70 F (pas d'abonnement). — Etudiants et J.M.F. :
30 F (sur présentation de carte).

Tous les concerts ont lieu à 21 heures.

Jeudi 26 juillet, concert à 19 heures. Prix unique : 100 F.

En application de la décision prise par le Conseil d'administration du 25 septembre 1987, nous publions la liste de nos membres « bienfaiteurs », c'est-à-dire de celles et de ceux qui ont réglé une cotisation égale ou supérieure à 150 F depuis l'envoi du bulletin n° 94. Nous les remercions vivement de leur généreuse contribution à la vie de notre Association.

Nous avons une gratitude toute particulière pour deux nouveaux Amis qui nous ont fait un don très important et méritent de ce fait la qualité de *Membres d'honneur*, en application de l'article 3 alinéa 3 de nos statuts :

M. Paolo DARDANELLI (île de Sercq)	Mme Renée PINARDON-GOUIN (75005 Paris)
------------------------------------	--

M. Jean ALLOUIS (29170 St-Evarzec).	Mme Monick BOUCHERON (75016 Paris).
M. Le chanoine Albert ANGOT (50430 Lessay).	M. Daniel BOUCLON (38000 Grenoble).
Mme Jeanne ANGOT (95160 Montmorency).	Mme Jacqueline BOURDONCLE (78000 Versailles).
Mme Christiane ANGOT-PICCON (75015 Paris).	M. l'abbé Marcel BOURSIN (50200 Coutances).
Mme Charles d'ARNEVILLE (75007 Paris).	Mlle Anne-Marie BOUSSION (75016 Paris).
M. Emile ARNOLD (76130 Mt-St-Aignan).	M. Roger BOUVET (45500 Gien).
M. Jacques AURIAC (92130 Issy-les-Moulineaux).	M. Alain BRUNEAU (92330 Sceaux).
M. Marcel AVRIL (14380 Pont-Farcy).	Mme Ghislaine CANET (92320 Châtillon).
Le colonel Henri BADEL (56400 Auray).	M. André CANNEVA (78110 Le Vésinet).
M. Carlos BADT (35800 St-Briac-sur-Mer).	Mme Marcelle CARABIE (14000 Caen).
Mme René BATISSE (35000 Rennes).	M. & Mme Jean CARILLION (93190 Livry Gargan).
M. l'abbé Jean BEASSE (50303 Avranches).	M. Jean-Claude CERF (75016 Paris).
Mme Annie BEAUCHAIS (95102 Argenteuil).	M. Frank CHALIGNE (Austin, Texas, U.S.A.).
Mlle Véronique de BECQ (50530 Sartilly).	M. Georges CHARLOT (03100 Montluçon).
M. & Mme Francis BESSON (60600 Etouy).	M. Fernand CHARTON (75014 Paris).
M. René BESSON (75017 Paris).	M. François CHAS (91700 Ste-Geneviève-des-Bois).
M. Pierre BILLIOT (78000 Versailles).	M. & Mme René CHEVALIER (76130 Mt-St-Aignan).
M. Maurice BIZOUARD (92100 Boulogne).	M. Gérard COLMAIRE (64000 Pau).
M. Henri BOUCHARD (72000 Le Mans).	Mme Simone CORNIETI (75017 Paris).

Mlle Monique COTTEBRUNE (14300 Caen).	M. Michel GAUTIER (60250 Mouy).
M. & Mme Georges COUDRAY (35400 Paramé).	M. Philippe GENTIL (75116 Paris).
M. Jean-Marie DAILLET (50000 St-Lô).	M. & Mme Christian GEOFFRAY (75013 Paris).
Mme Emile DAUPHIN (76130 Mt-St-Aignan).	Mlle Claire GEOFFRAY (75017 Paris).
Mme Margie DEBELLE (14000 Caen).	M. & Mme Pierre GEOFFRAY (75017 Paris).
Entreprise DEGAINE (75012 Paris).	Mme Jane GERBAUX (77400 Lagny sur Marne).
M. Georges DELANGE (50400 Granville).	Mme Marie-Thérèse de GIBON (44000 Nantes).
M. Georges DEROU (50400 Granville).	M. & Mme Louis GIOVANNONI (50240 St-James).
M. & Mme Etienne DESHAYES (35540 Miniac Morvan).	M. Michel GIROFLIER (39570 Condamine).
M. Jean DOLE (50370 Brécey).	M. Pierre GRANGE (92200 Neuilly).
Mme Marthe DOLIVEUX (75015 Paris).	M. & Mme Hubert GRISON (92410 Ville-d'Avray).
M. & Mme Jean-Paul DONDERS (94100 St-Maur).	M. Gaston GROB (44000 Nantes).
M. Philippe DUCROCQ (75017 Paris).	Mlle Anne-Marie GUIBE (14000 Caen).
M. Guy DUFOUR (94300 Vincennes).	Mme Lucienne HALBOUT (14500 Vire).
M. Michel DUHAZE (14000 Caen).	Mme Monique HAMEL (50400 Granville).
M. Michel DUJARDIN (75017 Paris).	Mme Anne-Marie HASSOUN (93250 Willemomble).
M. Lô DUMONT (49100 Angers).	M. Jacques HEBERT (75015 Paris).
M. Jacques DURIEZ (72000 Le Mans).	M. André HEINTZ (14000 Caen).
M. Pierre EHRHART (91320 Wissous).	M. Michel HERBIN (94160 St-Mandé).
M. François ENAUD (75019 Paris).	Mme Elisabeth HERRAULT (75007 Paris).
Mlle Elisabeth FERY (75017 Paris).	Mme Jeanne HOUSSAY (73000 Chambéry).
Mme Raymonde FOREVILLE (75016 Paris).	Mlle Anne HUET ((35400 St-Malo).
M. Maurice FOSSEY (24000 Périgueux).	M. Yves HUMEL (62200 Boulogne-sur-Mer).
M. Philippe FRANCOIS (50170 Beauvoir).	Mme Brigitte HUYGHUES de BEAUFOND (50370 Le Petit Celland).
M. Gérard FRELON (36320 Villedieu).	M. Henri ISNARD (91160 Longjumeau).
M. Henri-Georges GAIGNARD (35400 St-Malo).	Mlle Joséphe JACQUIOT (91230 Montgeron).
M. & Mme Henri GALLAIS (22106 Dinan).	M. & Mme André JARRIGEON (36400 La Châtre).
M. Denis GALLET (75116 Paris).	M. Edme JEANSON (50430 Lessay).
M. Pierre GARREAU (76210 Beuzeville-la-Grenier).	M. Jean JEULIN (50300 Le Val St-Père).
M. René GAUDIN DE VILLAIN (50300 St-Martin des Champs).	

- Mme Dominique LAMORY (93160 Noisy-le-Grand).
 M. Benoît LANNOO (8510 Kortrijk-Marke, Belgique).
 Mlle Catherine LAPADU-HARGUES (92200 Neuilly).
 Mme Geneviève LAPADU-HARGUES (92200 Neuilly).
 Mlle Yvette LAURENT (71000 Mâcon).
 M. Pierre LAVAT (75116 Paris).
 M. & Mme Pierre LAVIGNE (76000 Rouen).
 Mme Roger LEBRETON (50350 Donville).
 M. Maurice LE BRIGAND (35400 St-Malo).
 Mlle Marie-Joséphine LE CACHEUX (76100 Rouen).
 Mlle Raymonde LE CALVE (50100 Cherbourg).
 M. Louis LE CHEVALIER (78270 Lommoye).
 M. Joseph LE CLERC (50200 Coutances).
 Mme Denise LE DOUX (50700 Valognes).
 M. Victor LEFRANCIER (94300 Vincennes).
 M. Dominique LELEGARD (75008 Paris).
 Mme Jane LEMARIE-HELLEUX (77600 St-Germain-des-Noyers).
 † M. Guy LE MAROIS (50260 Bricquebec).
 Mlles Guillemette & Blandine LEPELLEY-FONTENY (75006 Paris).
 M. Hubert LEPOUTRE (75007 Paris).
 Le Cdt Louis LE PRIEUR (50530 Dragey).
 M. & Mme Gérard LEQUETTE (75014 Paris).
 M. Emile LETONDEUR (50116 Le Mt-St-Michel).
 Le Dr Rémy LETORTU (35400 St-Malo).
 M. Robert LEVATOIS (50100 Cherbourg).
 Le Dr Claude LEVEQUE (14100 Lisieux).
 M. Alain L'HOMER (45000 Orléans).
 M. Philippe LUIZARD (50116 Le Mt-St-Michel).
 M. Ernest MARC (35400 St-Malo).
 Mme Mathilde MARCHISIO (98000 Monaco).
 Mme Josette MARTIN (14000 Caen).
 M. & Mme Dominique MATHIEU (76000 Rouen).
 M. Didier MAUDELONDE (78400 Chatou).
 M. & Mme Bernard MAUPIN (35400 St-Malo).
 M. Louis MELLION (54220 Malzéville).
 M. Jacques MEYER (14008 Caen).
 Mme Jeanne MIGNARD (75017 Paris).
 Mme Fernande MONDAMERT-DUBERGE (78490 Montfort l'Amaury).
 Mme Marie-Élise MOSCHOS (75019 Paris).
 Mlles Antoinette & Thérèse MOULIN (76000 Rouen).
 M. Julien NICOLLE (50116 Le Mt-St-Michel).
 M. Michel NORTIER (94450 Limeil Brévannes).
 M. Jean OPOIS (14000 Caen).
 M. Hubert OZANNE (76000 Rouen).
 M. Michel OZANNE (14000 Caen).
 M. Patrick OZANNE (78150 Rocquencourt).
 M. Yves OZANNE (92100 Boulogne).
 M. & Mme Ernest PAJOT (36140 Aigurande).
 M. & Mme Jean PATISSIER (76230 Bois-Guillaume).
 M. Fernand PELLERIN (92210 St-Cloud).
 M. & Mme Gaston PELLERIN (93250 Villemomble).
 M. & Mme Bernard PEPIN (76190 Yvetot).
 M. & Mme Gérard PERRET (92500 Rueil-Malmaison).
 M. Yves PERRIN (50400 Granville).
 M. Alain-Jacques PERROT (1211 Genève 25, Suisse).

- M. Bernard PIBOUIN (92100 Boulogne).
 Mlle Florence PICCON (75015 Paris).
 Mme Ursula PICQUEREY (50530 Sartilly).
 M. Louis PILLET (50300 Avranches).
 M. Bernard PIMPANEAU (75116 Paris).
 Le Dr Dominique PINTART (33330 St-Emilion).
 M. & Mme Guy PITEL (78350 Les Loges en Josas).
 M. Guy POLIN de HOLTHAUSEN (91230 Montgeron).
 M. & Mme Michel POTEI (50300 Avranches).
 M. Jean-Christian POUTIERS (75015 Paris).
 M. Michel PREAUX (57500 St-Avold).
 M. Roger RABUTEAU (14270 Mézidon).
 M. Paul RACHOU (75004 Paris).
 Mme Marie-Paule RAFFIER (75017 Paris).
 M. Lucien REGNAULT-LEBRETON (75327 Paris).
 M. Serge RICQUE (14340 Cambremer).
 M. & Mme Jacques ROBIN (78110 Le Vésinet).
 M. Michel ROISIN (24600 Ribérac).
 M. Paul ROUGNON (75116 Paris).
 M. & Mme Michel ROUILLARD (78370 Plaisir).
 M. Pierre RUEL (75019 Paris).
 M. Robert SEJOURNE (91160 Saulx-les-Chartreux).
 M. & Mme Maurice SERGENT (92000 Nanterre).
 M. Bernard SERIZIER (17460 Thénac).
 M. Auguste SIMON (50440 Beaumont Hague).
 Mlle Mireille STUART (6525 WK Nijmegen, Pays-Bas).
 M. & Mme Yvan TEQUI (75006 Paris).
 Mme Suzanne TESSIER (10370 Villenauxe).
 M. Serge TRONQUET (29790 Beuzec-Cap-Sizun).
 M. & Mme T. TUCKER (île de Jersey).
 M. le comte Tony de VIBRAYE (75008 Paris).
 M. & Mme Jean VIELLARD (35350 St-Coulomb).
 M. Jean VILNET (75008 Paris).
 M. Jean WOHLFARTH (67000 Strasbourg).
 Mme Hélène YREUX (50116 Le Mt-St-Michel).

**REUNION 1990 AU MONT SAINT-MICHEL
SAMEDI 22 SEPTEMBRE**

Le présent bulletin est envoyé à tous les adhérents. Rappelons que le Conseil d'administration du 8 avril 1987 a décidé de considérer comme démissionnaires tous ceux qui, après rappel, seront restés trois ans sans régler leur cotisation.

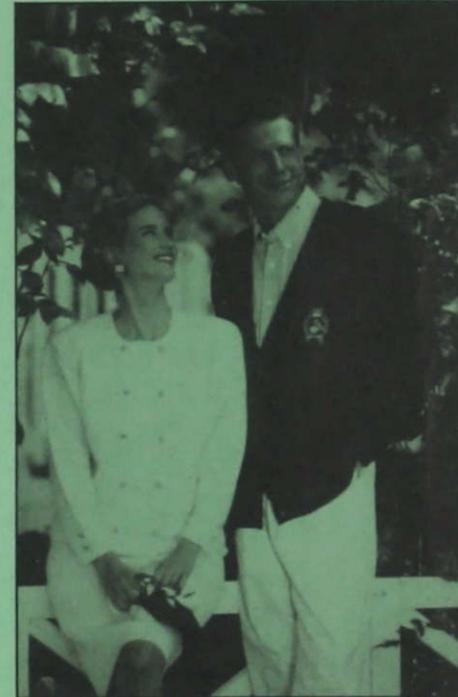
La carte d'adhérent étant désormais annuelle, il est assez aisé de vérifier si l'on est à jour de sa cotisation : les membres qui n'ont pas reçu la carte de l'année 1990, de couleur bleue, sont instantanément priés de se mettre en règle. Nous les en remercions à l'avance.

Nous procédons dès maintenant à l'appel des cotisations de l'année 1991. Le montant de celles-ci a été fixé ainsi par l'Assemblée générale du 3 avril 1987 :

- Membre adhérent : 100 F par an
- Membre bienfaiteur : 150 F minimum par an.

SOMMAIRE

	PAGES
– Comité d'Honneur	1
– Conseil d'Administration et anciens Présidents de l'Association	2
– Conseil d'Administration du 29 septembre 1989	4
– Réunion du 30 septembre 1989 : allocution du Président	7
– Conseil d'Administration et Assemblée générale du 21 mars 1990	13
– Allocution du Président	15
– Rapport financier 1989	19
– Le Mont-Saint-Michel et la Révolution, par M ^{me} M.-H. DODIER	21
– Les visites de l'Abbaye	33
– Bulletin bibliographique de l'année 1989, par M. H. DECAËNS	36
– Notes sur le logis abbatial du Mont-Saint-Michel à la fin du XIV ^e siècle, par M. M. DECENEUX	41
– S.O.S. : l'Etat se résigne-t-il à l'ensablement de la baie du Mont-Saint- Michel ?, par M. Fr. ENAUD	59
– Un petit pigeon, par le Frère Bruno DE SENNEVILLE	66
– Varia, par M. Michel REULOS	67
– Nécrologie	71
– Quelques restaurations exemplaires	76
– Tempêtes sur le Mont-Saint-Michel	78
– Horaires des Marées 1990	81
– Les heures musicales du Mont-Saint-Michel	82
– Liste des membres bienfaiteurs	84




SAINT JAMES

QUALITÉ - ÉLÉGANCE
TRADITION

En vente à :

**LA BOUTIQUE
SAINT-JAMES**
Route du
Mont-Saint-Michel
BEAUVOIR
Téléphone : 33 60 59 45



L'AMI FINANCIER
Caisse d'Épargne Ecureuil

Vous ouvre de nouveaux horizons :

- Pour voir plus grand : Prêts Ecureuil
- Pour voir plus loin : l'Épargne Logement
- Que vous ayez 15 ans, 18 ans et plus
- Que vous soyez artisan ou une collectivité locale

L'ECUREUIL EST TOUJOURS A VOTRE SERVICE

électricité industrielle



MASSELIN

CAEN

Rue Ampère - CORMELLES-LE-ROYAL

ou B.P. 190 - 14016 CAEN CEDEX

Tél. 31 72 72 31 - Télex 170.344

Rue l'Entre
deux Rochers
50350 DONVILLE-
LES-BAINS

Tél. : 33 50 07 11

Z.I. de la Chevalerie

50000 SAINT-LO

Tél. : 33 05 16 22

télécommunications



BISCUITERIE DE la BAIE du MONT S' MICHEL

☎ 33 48 55 16

BEAUVOIR

Route de Pontorson

ARDEVON

Route de la Côte

Exposition de matériel ancien - Films vidéo

VENTE AU DÉTAIL

Ouvert tous les jours de Pâques à la Toussaint